



Rapport d'activité 2020



**le planning
familial 69**

Association féministe et d'éducation populaire
2 Rue Lakanal 69100 Villeurbanne

*Action à l'occasion du 25 novembre 2020 –
Dépôt devant le palais de justice de Lyon de paires de chaussures peintes en rouge
représentant les féminicides commis depuis le début de l'année.*

SOMMAIRE

2020 Au Planning Familial du Rhône	3
Quelques repères en 2020	4
Une année 2020 marquée par la crise sanitaire	5
Composition du conseil d'administration et de l'équipe	6
<i>Le Conseil d'Administration</i>	6
<i>L'équipe de professionnelles salariées (15 ETP)</i>	6
Les partenaires financiers du Planning familial du Rhône	7
Chapitre 1 : Le centre de Villeurbanne – CPEF-EVARs	10
1. <i>Les entretiens individuels d'écoute, d'information et accompagnement</i>	10
2. <i>L'écoute et l'information téléphoniques</i>	14
3. <i>L'information par voie numérique</i>	15
4. <i>Renforcement des actions facilitant l'accès aux droits aux usager-e-s</i>	16
5. <i>L'activité de suivi de Conseil Conjugal et Familial</i>	18
6. <i>Les consultations médicales</i>	20
7. <i>Zoom sur l'accompagnement des femmes / personnes en demande d'IVG</i>	26
8. <i>Zoom sur l'accompagnement des femmes / personnes en situation de violences</i>	28
9. <i>9 semaines de permanences téléphoniques et mails au Planning Familial 69</i>	30
10. <i>Les actions collectives d'éducation à la vie affective et sexuelle</i>	34
10.1 <i>Dans des établissements scolaires</i>	34
10.2 <i>Dans les structures socio-éducatives, socio-culturelles et d'insertion</i>	35
10.3 <i>Dans le cadre d'initiatives de sensibilisation</i>	36
10.4 <i>Des méthodologies et des outils d'animation variés selon les publics et les objectifs des séances</i>	37
Chapitre 2 : Le dispositif ressources santé sexualité ado	40
1. <i>Les séances collectives</i>	41
1.1 <i>Répartition des séances par type de structure</i>	41
1.2 <i>Déroulement des séances</i>	42
1.3 <i>Synthèse des questionnaires d'évaluation des séances</i>	44
2. <i>Les permanences d'écoute individuelle</i>	46
2.1 <i>Les permanences</i>	46
2.2 <i>Public accueilli et demandes des jeunes</i>	47
3. <i>La coordination du dispositif, la formation et le travail en réseau</i>	49
Chapitre 3 : Le programme « Handicap et Alors ? »	52
1. <i>Le programme « Handicap et alors ? », un programme national d'accompagnement global des personnes</i>	52
1.1 <i>Axe 1 : en direction des personnes en situation de handicap</i>	53
1.2 <i>Axe 2 : en direction des familles/aidant-e-s</i>	56
1.3 <i>Axe 3 : En direction des professionnel-le-s des ESMS</i>	56
1.4 <i>Axe 4 : en direction des institutions</i>	58
2. <i>Un programme qui se développe</i>	58
3. <i>A propos des violences</i>	59
Chapitre 4 : Actualisation, partage et diffusion des savoirs et savoir-faire	62
1. <i>L'accueil des stagiaires en 2020</i>	63
2. <i>L'activité de formation</i>	64
2.1 <i>L'activité de formation continue en interne</i>	64

2.3 La formation dans le cadre de l'enseignement supérieur	65
3. Les formations suivies par les salariées et les bénévoles.....	66
4. La gestion du centre de documentation et l'accompagnement de la recherche documentaire.....	67
5. Les publications et la communication du PF69.....	69
5.1 Le bulletin d'information «D'ébats Féministes».....	69
5.2 Les articles parus dans la presse.....	73
5.3 Le Blog militant du Planning Familial – superféministe.....	74
Chapitre 5 : Le travail en partenariat avec les associations et institutions.....	76
1. Participation aux instances de coordination locale autour de l'IVG.....	76
3. Le « Conseil pour l'égalité femmes-hommes de la Ville de Lyon ».....	80
4. Participation à la démarche « Bonnes Idées et Pratiques Prometteuses » en promotion de la santé.....	81
5. Le partenariat avec les acteurs de Villeurbanne.....	81
6. Rencontre partenariales.....	82
Chapitre 6 : L'action dans le champ public et la sensibilisation du « grand public ».....	84
1. Défendre l'accès à l'IVG dans le Rhône et soutenir le droit à l'IVG en France et dans le monde.....	84
3.1 Dans la pratique.....	84
3.2 Pour faire évoluer la loi !.....	84
3.3 Et à l'international !.....	84
2. Lutter contre les violences faites aux femmes et pour leurs droits avec le collectif Droits des femmes.....	85
3. Sensibiliser sur les violences faites aux femmes en situation de handicap.....	87
4. Préparer l'anniversaire des 50 ans du MLF.....	89
5. Se mobiliser en féministe contre la réforme des retraites.....	90
6. Se mobiliser pour la fermeture des locaux fascistes à Lyon.....	91
7. Préserver les libertés individuelles dans les mouvements sociaux.....	92
8. Communiqués et appels relayés en 2020.....	93
Chapitre 7 : Vie du Planning Familial du Rhône.....	96
1. Une vie associative et professionnelle riche.....	96
1.1 Le Conseil d'Administration (CA).....	96
1.2 L'équipe salariée.....	97
1.3 Le fonctionnement collectif (AG, CD, groupes de travail et commissions).....	97
1.4 Le groupe militant « Super Féministe ».....	98
2. Les grands chantiers de l'année 2020.....	99
2.1 Le Chantier projet associatif.....	99
2.2 Poursuite du chantier Organisation et Conditions de travail.....	100
2.3 Poursuite de l'installation dans les nouveaux locaux.....	102
Chapitre 8 : La contribution à l'activité régionale et nationale du mouvement.....	104
1. Contribution à l'activité de la Fédération Régionale Auvergne-Rhône-Alpes du Planning Familial.....	104
2. Contribution à l'activité de la confédération nationale.....	104
2.1 Participation au CA confédéral.....	104
2.2 Participation au comité de pilotage de la Stratégie Nationale de Santé Sexuelle.....	105
2.3 Participation au groupe de travail pour la défense des EVARS.....	105
2.4 Participation au Groupe de travail national « Faire mouvement ».....	106
2.5 Participation au Groupe de travail national « Handicap et sexualité » et à la coordination régionale du programme	106

2020 Au Planning Familial du Rhône

Des Activités

Dans le cadre d'un Centre de Planification et d'Education Familiale (CPEF), et d'un Espace Vie Affective Relationnelle et Sexuelle (EVARS)

2 territoires

Implantation
Villeurbanne et le Grand Lyon

Activité itinérante
Monts et Vallons du Lyonnais



Ecoute et information

4989 entretiens individuels ou collectifs
4542 appels téléphoniques
1054 mails



Activité médicale

2460 consultations
Motifs les plus fréquents :
contraception, IVG, grossesse, suivi gynécologique



Education à la vie Affective et sexuelle

1211 personnes rencontrées lors de 126 actions (séances collectives et stands)

- 544 en milieu rural -
- 298 dans le cadre du programme Handicap et Alors -
- 369 dans le Grand Lyon -



Centre de Documentation et Publications

62 personnes accompagnées à la recherche documentaire,
4 bulletins d'information,
10 articles dans la presse,
+ de 1800 ouvrages.

14 673 contacts en 2020

Une année d'adaptation :

Permanences à distance pendant le premier confinement et suivi des protocoles sanitaires tout au long de l'année.



Formation

90 professionnel-le-s et étudiant-e-s formé-e-s
12 stagiaires accompagné-e-s

Un budget de 905 221€

Une association féministe et d'éducation populaire

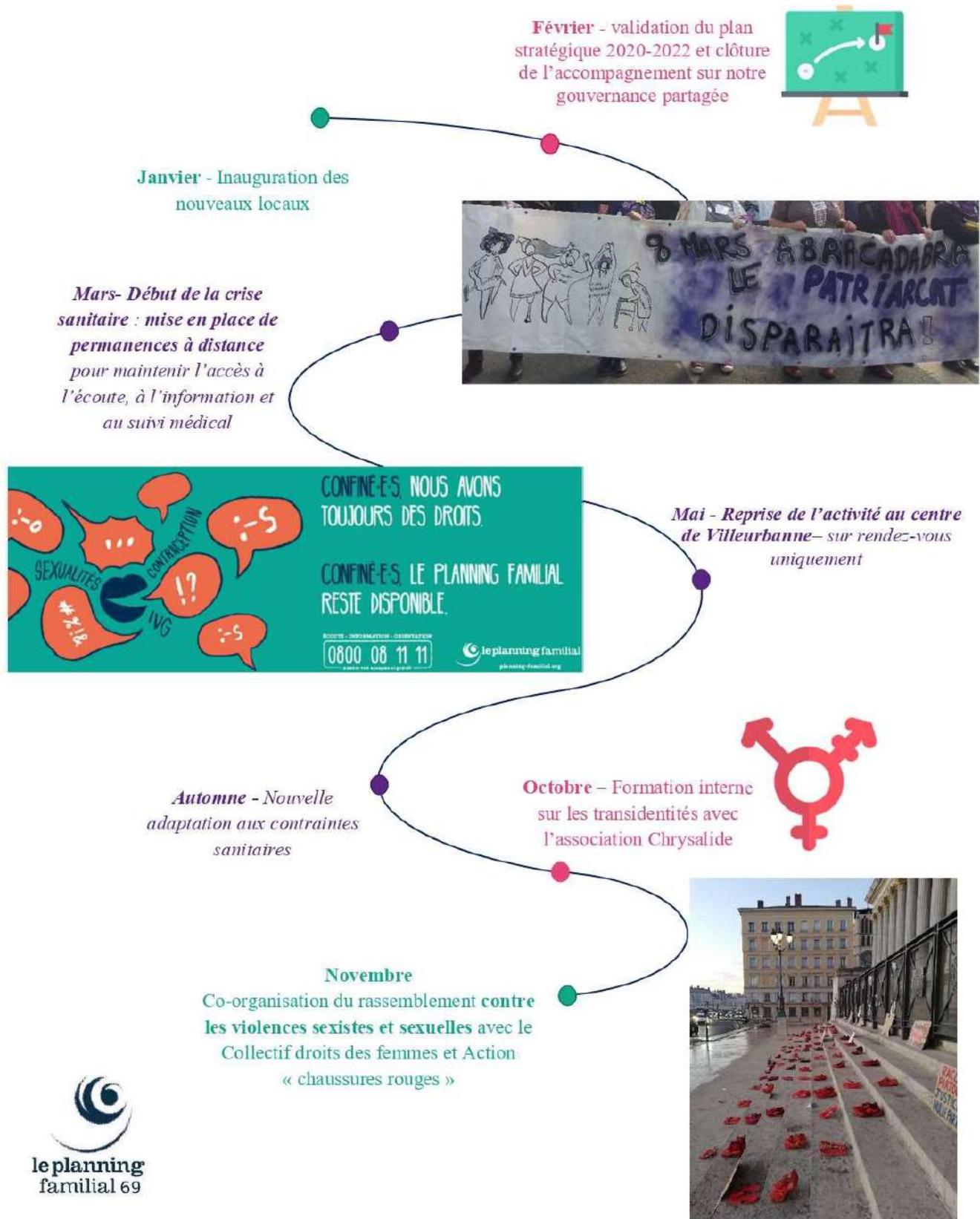
Une Association membre d'un mouvement

Participations aux instances de la Fédération Régionale et de la Confédération Nationale

Une gouvernance partagée

24 salariées (15 ETP)
Un CA de 9 membres
147 adhérent-e-s
Un groupe militant « Superféministe »
De nombreux groupes de travail (accueil trans, violences, IVG...)

Quelques repères en 2020



Une année 2020 marquée par la crise sanitaire

L'activité et la vie du Planning familial ont bien sûr été largement impactées par la crise sanitaire liée au Covid-19.

Une activité adaptée tout au long de l'année pour continuer à répondre aux besoins des usager-e-s

L'activité du centre de Villeurbanne, du dispositif itinérant des monts et coteaux du Lyonnais (DRSSA) et du programme « Handicap et alors ? » a dû être adaptée de manière continue pour faire face aux risques sanitaires et prendre en compte les différentes mesures réglementaires.

En mars, le centre de Villeurbanne a été fermé pendant le confinement et les activités du DRSSA comme du programme « Handicap et alors ? » ont été suspendues. L'équipe salariée, en lien avec le Conseil d'Administration, a très rapidement organisé des permanences à distance pour maintenir l'accès à l'information, à une écoute et à un accompagnement psycho-social et médical.

L'accueil du public au centre de Villeurbanne a pu reprendre peu à peu en mai, pour les consultations médicales dans un premier temps, puis pour les entretiens d'écoute, d'information et d'accompagnement ensuite. La mise en place de protocoles sanitaires évolutifs et l'achat de matériel de protection ont bien sûr été nécessaires.

Quelques actions collectives (séances d'éducation à la sexualité, groupes de parole) ont pu reprendre durant l'été et l'automne mais nous avons fait le choix de suspendre à nouveau les actions de groupe pour limiter les risques sanitaires lors du second confinement.

Fortes de l'expérience des mois précédents, nous avons pu maintenir le centre de Villeurbanne ouvert sur rendez-vous

lors du second confinement. Les accueils individuels du DRSSA et du programme « Handicap et alors ? » ont également été maintenus sur rendez-vous.

Un lien régulier avec les institutions publiques, qui financent nos activités, a été maintenu pour des échanges d'informations sur la situation et sur les dispositifs en place pour répondre aux besoins repérés.

La vie de l'équipe salariée et la vie associative en temps de crise sanitaire

Sur le plan de la vie de l'équipe salariée, cette crise sanitaire a amené à mettre en place beaucoup plus de plages de télétravail qu'auparavant (certaines salariées faisaient déjà du télétravail ponctuellement).

Le premier confinement a été marqué par un recours à 100% au télétravail. Les mois suivants ont vu une alternance de télétravail et de travail sur site, avec un plus fort recours au télétravail dans les périodes de confinement. L'ensemble des réunions d'équipe a eu lieu en visio ou en mixant visio et présentiel. Cette situation a bien sûr impacté la vie de l'équipe avec la perte de beaucoup des bénéficiaires du travail sur un même site, notamment de tous les espaces d'échanges plus ou moins formels qu'il permet.

Sur le plan de la vie associative et de l'activité militante, beaucoup d'actions publiques ont dû être annulées et les diverses réunions et temps de formation habituels ont dû se faire en visio. Pour autant, l'année a été riche en réflexion interne comme en actions en extérieur (manifestations notamment).

Pour imaginer, proposer et assurer un suivi de toutes ces adaptations, un groupe de travail mixte membres du CA-salariées a été mis en place. Il suit la situation sanitaire, les différentes mesures gouvernementales et les diverses recommandations et fait des propositions de fonctionnement à l'équipe salariée et au CA. Il permet de s'appuyer sur l'expertise des salariées, qui conduisent les actions « de terrain », et sur le regard du CA pour proposer des adaptations aussi pertinentes que possible.



Composition du conseil d'administration et de l'équipe

Le Conseil d'Administration

- Nathalie SABOT : Co-Présidente
- Margot GIACINTTI : Co-Présidente
- Margot BEAL : Trésorière
- Marion ATHIEL : Secrétaire
- Lorraine WISS
- Valérie RADIX
- Maëva PAUPERT
- Mélanie ATRUX (Stage)
- Léa VEDIE (Stage)

L'équipe de professionnelles salariées (15 ETP)

Professionnelles chargées de l'accueil, de l'écoute et de l'information (8.86 ETP)

- Marine AUBRY : Animatrice de prévention
- Nelly BERGERET : Conseillère conjugale et familiale
- Chantal DES ROSEAUX : Conseillère conjugale et familiale
- Emilie FRANCHON : Conseillère conjugale et familiale (CDD)
- Isabelle LAMAUD : Conseillère conjugale et familiale
- Isabelle MERIAUX : Conseillère conjugale et familiale
- Betty MOLIN : Conseillère conjugale et familiale
- Violette ROMAN : Intervenante sociale
- Elise SALZEMANN : Conseillère conjugale et familiale
- Catherine TURCHET : Conseillère conjugale et familiale
- Emmanuelle TOQUE : Conseillère conjugale et familiale
- LIGEON Anne -Cécile : Conseillère conjugale et familiale (CDD)

Médecins et sage-femme (1.30 ETP)

- Céline CHARBIT
- Christine FERNANDEZ
- Noémie GAGNIEUX
- Marion JODER
- Mélanie VILLEMAUD
- Anne Sylvie TARDIEU (CDD)

Responsable du centre de documentation (0,99 ETP)

- Marie-Paule JOANNIN

Professionnelles chargées de la gestion, coordination et formation (3.06 ETP)

- Fanny LELONG Chargée de développement associatif
- Nathalie EL BADRI : Comptable
- Malika MEHENNAOUI : Secrétaire

Agents d'entretien (0,41 ETP)

- Zohra EL BADRI
- Samia CHERMITTI (CDD)

Les partenaires financiers du Planning familial du Rhône



CHAPITRE 1

Le centre de Villeurbanne

CPEF - EVARS

Chapitre 1 : Le centre de Villeurbanne – CPEF-EVARs

Une part importante de l'activité du Planning Familial du Rhône se déroule dans le centre CPEF-EVARs situé au 2 rue Lakanal, à Villeurbanne.

Plusieurs types d'activité y sont proposés : des entretiens d'écoute, d'information et d'accompagnement, des entretiens de suivi de conseil conjugal et familial, des permanences sociales, des consultations médicales, de l'information et de l'écoute par voie téléphonique.

C'est également depuis ce lieu que s'organisent les séances collectives d'éducation à la sexualité qui ont lieu dans le Grand Lyon.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire qui nous a contraintes à réorganiser l'activité : après une période de fermeture du centre où les services ont pu être maintenus à distance (*voir focus en fin de chapitre*), nous avons pu rouvrir mais uniquement sur rendez-vous, que ce soit pour les consultations médicales (suspension des plages d'urgence bihebdomadaire sans rendez-vous) ou pour les entretiens (passage à du 100% sur RDV à partir de mi-mai alors que l'activité est habituellement sans RDV).

1. Les entretiens individuels d'écoute, d'information et accompagnement

Les objectifs de ces entretiens sont les suivants :

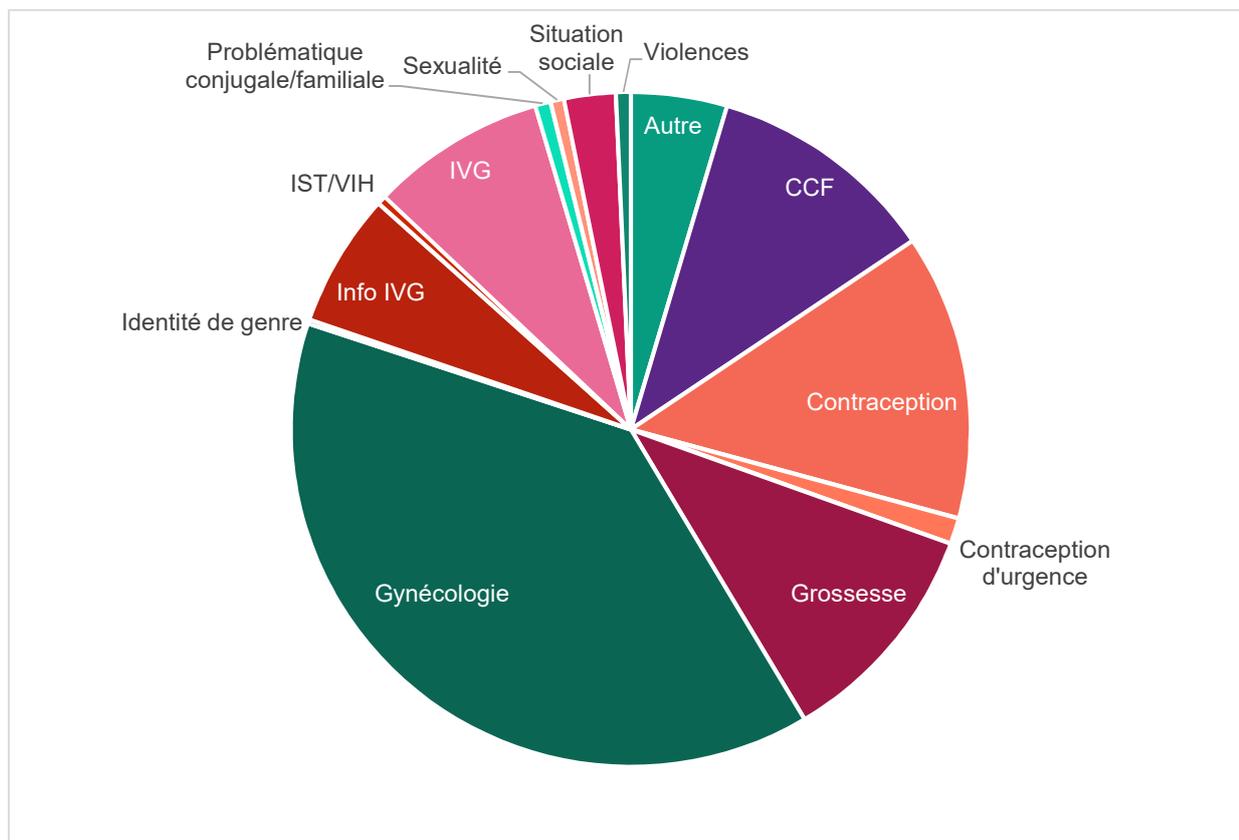
- Donner accès à une information gratuite et fiable en matière de contraception (y compris de contraception définitive et de contraception d'urgence), ainsi qu'à un moyen de contraception choisi, quelle que soit la situation sociale de la personne
- Donner accès à une information gratuite et fiable en matière de grossesse et d'avortement, ainsi qu'à un espace de pensée sur la situation et un accompagnement dans les démarches de diagnostic, de poursuite ou d'interruption de la grossesse
- Permettre aux femmes victimes de violences sexistes (conjugales, sexuelles, institutionnelles...) de repérer les situations de violences, d'être écoutées et accompagnées dans leur cheminement, leurs choix et leurs éventuelles démarches par rapport à ces situations
- Donner accès à une information gratuite et fiable en matière d'Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et de VIH ainsi qu'aux moyens de réduire les risques de contamination et à une orientation vers les dispositifs de dépistage
- Donner accès à une information fiable et gratuite sur le suivi gynécologique et à des orientations vers des professionnel-le-s assurant ce suivi, ainsi qu'à une première information sur les problèmes gynécologiques
- Donner accès à un espace d'information, d'écoute, de pensée et de compréhension sur la vie affective, relationnelle et sexuelle

En 2020, nous avons réalisé 4857 entretiens individuels d'écoute et d'information dans le centre de Villeurbanne. Il y a une baisse notable du nombre d'entretiens réalisés en raison du contexte sanitaire. L'accueil sur rendez-vous ne permet pas de donner accès à un entretien à autant de personnes, certaines personnes pouvant avoir des difficultés à prévoir leur venue (même lorsque la prise de rendez-vous est faite, une partie des usager-e-s ne vient finalement pas au rendez-vous).

A noter : les séances collectives « jeunes info contraception », dont la fréquentation avait beaucoup baissé ces dernières années, ne se sont pas tenues du tout en 2020, en raison du contexte sanitaire.

Motifs initiaux

Le graphique ci-après permet de voir quelles sont **les demandes initiales** exprimées lors des entretiens, c'est-à-dire les demandes exprimées en première intention par les personnes reçues.



Le motif initial le plus fréquent (38%) est la gynécologie : il regroupe les entretiens liés à des problèmes gynécologiques, à des questions sur le suivi gynécologique ainsi que les entretiens préalables aux consultations gynécologiques qui ont lieu dans le centre de Villeurbanne.

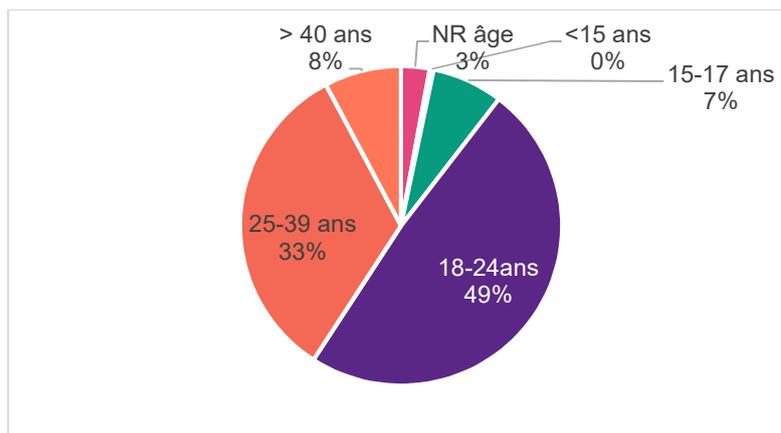
Le second motif initial le plus fréquent est le motif « IVG » (14%), si on cumule les entretiens « Info IVG » (6%) lors desquels des informations générales sur l'IVG sont données et les entretiens « IVG » (8%) qui sont des entretiens d'accompagnement de femmes/personnes en demande d'IVG (voir détail dans la partie suivante).

Le troisième motif initial le plus fréquent (13%) est la contraception : il regroupe l'ensemble des entretiens liés à de l'information sur les différentes méthodes contraceptives, que ce soit par rapport à une demande d'information générale sur les différents moyens ou par rapport à une demande spécifique sur un des moyens de contraception (hors contraception d'urgence).

Enfin, le sujet de la grossesse représente 11% des entretiens réalisés : il regroupe les entretiens liés à un diagnostic de grossesse, les entretiens liés à la prise de décision de poursuivre la grossesse ou non, ainsi que les entretiens d'information sur le suivi de grossesse. **Les entretiens de suivi de CCF** représentent également 11% de l'activité (voir focus).

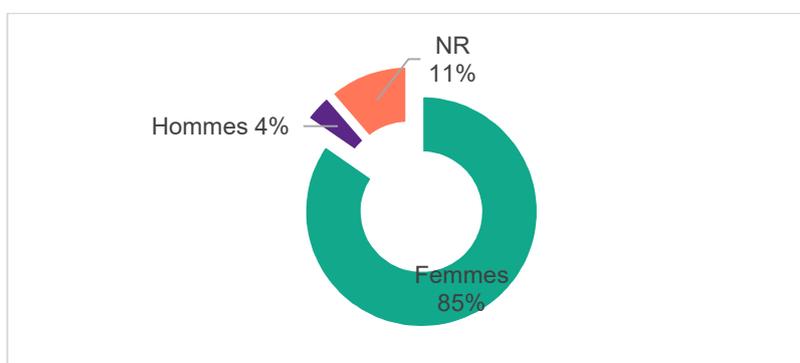
Profil des personnes reçues en entretiens¹

Age



La majorité des personnes reçues en entretiens à Villeurbanne a entre 18 et 24 ans (49%). Les moins de 25 ans représentent environ 57 % des personnes reçues (les moins de 15 ans représentent 0.5% des personnes reçues).

Genre

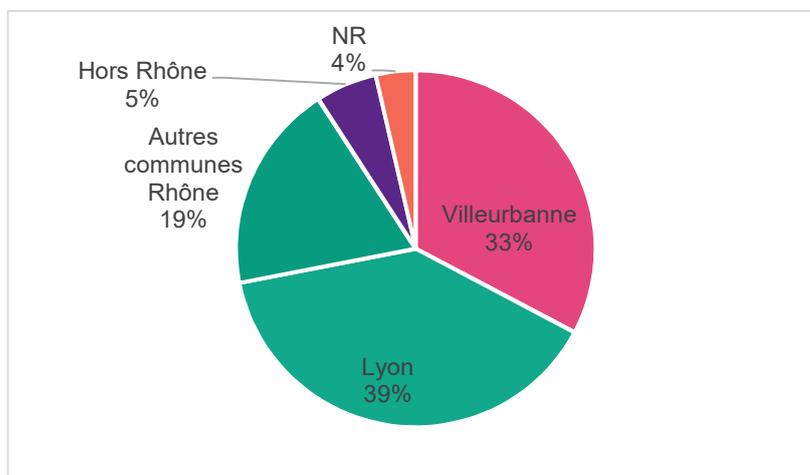


La grande majorité des personnes que nous recevons en entretien sont des femmes (85%).

Parmi les personnes dont le genre n'a pas été renseigné, on peut considérer qu'une part importante sont des femmes, qui sont les principales usagères accueillies au centre de Villeurbanne. On peut également noter que notre mode de relevé statistique est en cours d'adaptation pour mieux recueillir les données concernant les personnes en transition ou qui ne se reconnaissent pas dans les catégories de genre « femme » et « homme ».

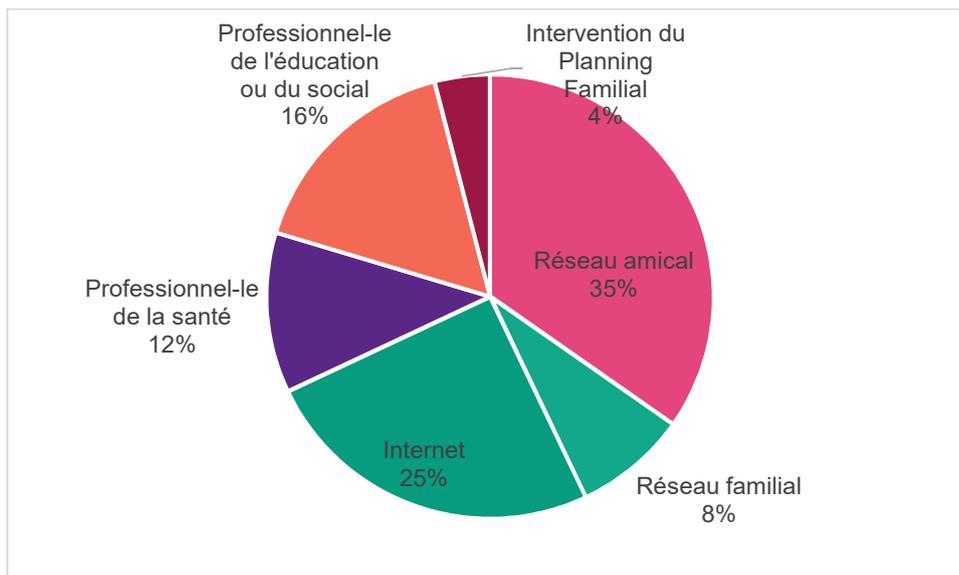
Lieu de résidence

La majorité des personnes reçues en entretien en 2020 résident à Lyon (39%) et Villeurbanne (33%). Nous recevons également des personnes vivant dans d'autres communes du Rhône (19%) et hors du département (5%).



¹ Données hors période du premier confinement.

Connaissance du Planning Familial du Rhône



Parmi les personnes reçues en entretiens :

- 43% ont eu connaissance du PF via leur réseaux amical et familial,
- 28% par des professionnel-le-s du social, de l'éducation et de la santé,
- 25% par internet,
- et 4% suite à une intervention du PF.

2. L'écoute et l'information téléphoniques

En 2020, nous avons pris en charge 4 542 appels. Cette activité est en baisse par rapport à 2019, en raison de la fermeture du centre pendant le confinement (les entretiens téléphoniques réalisés durant cette période ont été présentés parmi les entretiens de la partie précédente, étant donné qu'il s'agissait d'une ré-organisation de l'activité habituelle d'écoute et d'information, à distance). Une partie des demandes nous arrive également plus fréquemment par mail (voir partie suivante).

Sexe des appelant-e-s	%
Femmes	91
Hommes	9

Age des appelant-e-s	%
Mineur-e-s	7
18-24 ans	44
25-39 ans	36
Plus de 40 ans	8
Non renseigné	5

Les personnes qui nous sollicitent par téléphone, à l'instar de celles qui fréquentent notre structure, sont essentiellement des femmes, les hommes représentant 9 % des appelant-e-s. Les jeunes de moins de 25 ans sont majoritaires et représentent 51% des personnes qui nous sollicitent par téléphone, soit un peu moins proportionnellement par rapport à la population totale reçue en entretien au centre (56%).

Par ailleurs, 8 % sont des professionnel-le-s de la santé, de l'éducation ou du travail social. 97% des appels viennent du département du Rhône.

Thème de la demande d'information	%
Suivi gynéco.	16,8
Contraception	15,7
Prise de rendez-vous au centre	14,4
IVG (jusqu'à 14 Semaine d'Aménorrhée - SA)	12,3
Autres (dont 2 % appels pour l'équipe administrative)	7,9
IST-Sida	6,8
Test de grossesse	5,7
Problèmes gynéco.	4,7
Problème/relation conjugale ou familiale	3,8
Suivi de grossesse	2,7
IVG (après 14 SA)	2,6
Sexualité	2,1
Contraception d'urgence	1,5
Coordonnées et horaires des CPEF (dont PF69)	0,9
Violences	0,9
Demandes d'intervention auprès de groupes	0,6
Résultats d'examens médicaux	0,3
Stérilité/fertilité	0,3
	100

La majorité des appels sont **des demandes d'information et d'écoute**, avec le motif « IVG » dans 15% des cas et le motif « contraceptions » dans 16 % des cas. 31% des appels sont liés à la gestion des rendez-vous médicaux, dans notre centre.

Type de réponse	%
Ecoute / Information	40
Orientation	24
RDV avec médecin/sage-femme	22
RDV avec CCF ² /IS/animatrice	12
Transfert au médecin/sage-femme	1
Transfert vers équipe administrative/centre de documentation	1

76 % des appels expriment des demandes qui peuvent être prises en charge par les professionnelles de notre association, contre 24 % des appels qui donnent lieu à une orientation vers une autre structure. Ce pourcentage reflète le travail important d'informations et d'orientation des appelant-e-s vers l'ensemble des structures du champ de la santé sexuelle de notre territoire : CPEF, CIVG, CeGIDD, professionnel-le-s libérales, centres de santé.

Près de la moitié des appels donnent lieu à la délivrance directe d'informations et 34 % des appels aboutissent à la prise d'un rendez-vous avec l'une de nos conseillères ou l'une de nos médecins ou sage-femme.

Malheureusement, nous ne sommes pas en mesure de répondre à tous les appels qui arrivent et il est fréquent que des appels restent sans réponse et que les usager-e-s soient obligé-e-s de rappeler plus tard.

3. L'information par voie numérique

En 2020, nous avons reçu **1054 messages de demandes de renseignements** par voie numérique, pour les thématiques suivantes :

Thématique de la demande	Effectif	%
Prise de RDV	301	29
Contraception	179	17
Autres	174	17
IVG	133	13
Grossesse	75	7
IST-Sida	51	5
Transidentité	48	5
Problèmes gynécologiques	40	4
Violences	14	1
Situation sociale	13	1
Coordonnées des CPEF (dont PF69)	11	1
Sexualité	8	1
Contraception d'urgence	7	1
TOTAL	1054	100

² Conseillère Conjugale et Familiale/ Intervenante Sociale.

Cette activité a beaucoup augmenté ces dernières années. 2020 a vu une hausse encore bien supérieure à celles des années précédentes puisque le nombre de mails reçus a triplé par rapport à 2019 (355).

La période du premier confinement nous a conduit à réorganiser l'activité d'écoute et d'information avec la mise en place de permanences à distance pour lesquelles la communication par mail était une des modalités proposées. La reprise de l'activité sur rendez-vous s'est accompagnée du maintien de la proposition de nous contacter par mail, rendue plus visible sur notre site internet que précédemment.

Les thématiques des demandes reflètent bien l'évolution générale des demandes que nous recevons.

Le travail autour de ces messages ne consiste pas seulement à y répondre mais parfois à rappeler les personnes pour leur proposer un temps d'échange plus complet et ainsi mieux répondre à leur demande.

4. Renforcement des actions facilitant l'accès aux droits aux usager·e·s

Face à des problématiques récurrentes sur des questions d'accès aux droits concernant les usager·e·s du Planning Familial, nous avons souhaité renforcer et mieux structurer notre action d'accompagnement social. Un travail a été fait sur le poste d'intervenante sociale afin de lui donner une dimension ressource pour l'équipe et les usager·e·s plus forte, en dédiant plus de temps de travail à cette mission. **Une permanence sociale a été mise en place en février 2020** sur des créneaux hebdomadaires et un travail de développement du réseau partenarial a été mené pour faciliter les orientations des usager·e·s.

Il s'agit une permanence d'information, d'orientation et d'accompagnement social, qui propose un accompagnement dans l'accès aux droits en matière de santé et santé sexuelle, et sur l'accès aux droits plus largement. Une fois le diagnostic social établi, une orientation vers des structures de droits communs peut être envisagée si cela s'avère nécessaire (assistante sociale de secteur, CPAM, CAF, défenseur des droits, avocat·e·s...).

L'orientation vers la permanence se fait principalement par l'équipe du centre de Villeurbanne (CCF et animatrice de prévention), par des partenaires extérieurs ainsi que par bouche à oreille. Sur rendez-vous, pour un premier entretien ou suite à un entretien avec une conseillère dans lequel des questions d'accès aux droits se sont posées : absence de droits à la sécurité sociale ouverts dans le cadre d'un suivi grossesse par exemple, besoin de faire le point sur une situation complexe (violences et hébergement, besoin d'aide administrative etc.).

Suite à la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, les permanences ont été adaptées. Lors du premier confinement, le centre étant fermé au public, elles avaient lieu uniquement par téléphone. Cela a permis de continuer à accompagner les personnes précaires particulièrement touchées par la crise sanitaire et de tenter de pallier la fermeture de nombreux services publics. Les rendez-vous téléphoniques ont été par la suite privilégiés lors de la réouverture du centre.

En 2020, environ 35 personnes ont bénéficié de la permanence sociale, dont 7 couples. Une vingtaine d'entre elles ont été suivies régulièrement ou sont toujours suivies dans le cadre des permanences. **52 entretiens** ont pu être réalisés lors de 24 permanences sociales en présentiel.

Ce sont en grande majorité des femmes, entre 18 et 39 ans, résidant à Villeurbanne, Lyon et alentours, et pour certaines d'entre elle n'ayant pas de domicile ni d'hébergement (4 usager·e·s).

De nombreuses usagères sont dans des situations sociales complexes, et parfois extrêmement précaires : à la rue, enceinte, victime de violence ou en rupture familiale, et qui n'ont pas identifié ou pas pu obtenir des informations sur leurs droits : protection maladie, hébergement/logement, prestations familiales, droit au séjour etc. A la précarité sociale et économique peuvent s'ajouter la barrière de la langue, des difficultés psychiques, des discriminations dans l'accès aux soins.

Afin d'apporter une expertise la plus précise possible à ces situations complexe, un travail s'est engagé avec des structures ressources que ce soit localement (ASTI, service partenaire de la CPAM...) ou nationalement (COMEDE, GISTI...). A noter qu'une fois que la permanence a été repérée par les partenaires de l'urgence sociale (Samu social, Forum Réfugiés, Maraude jeune, Foyer Notre Dame des Sans Abris, Médecins du Monde) de nombreuses orientations ont été possibles. Il peut s'agir

notamment de femmes enceintes sans domicile fixe, de personnes vivant en squat ou bidonville, de femmes précaires victimes de violences...

La création de cette permanence a permis aux salariées travaillant au centre de Villeurbanne de pouvoir solliciter une personne dédiée sur des questions d'accès aux droits lorsqu'elles le souhaitaient. Plusieurs accompagnements ont nécessité un travail en binôme avec une conseillère conjugale et familiale, et un travail important a été mené pour accompagner deux femmes sans hébergement suite à des violences conjugales. Pour la suite, il paraîtrait intéressant de développer des temps de transmission et d'actualisation afin que l'ensemble de l'équipe du Planning Familial ait un socle commun de connaissances sur le sujet.

Un autre objectif important permettant de faciliter l'accès aux droits et les orientations des usager·e·s du Planning Familial est de **continuer de développer le maillage partenarial** sur le territoire. En 2020, nous avons répondu à des demandes de rencontres permettant de présenter les structures nous orientant des usager·e·s et de présenter les missions du Planning Familial : prévention spécialisée, bains douches de Villeurbanne, infirmière coordinatrice Forum réfugiés, médiateur santé. Un des chantiers de l'année 2021 sera de renforcer ce maillage afin de pouvoir toujours mieux lever les freins empêchant les plus précaires d'accéder à leurs droits.

5. L'activité de suivi de Conseil Conjugal et Familial

En 2020, **88 personnes** ont été reçues pour un suivi de conseil conjugal et familial au Planning Familial du Rhône :

- 60 suivis de personnes seules,
- 11 suivis de couple,
- 2 suivis de famille.

Cela représente **518 entretiens**. Le nombre d'entretiens réalisé est en hausse (+170 par rapport à 2019) tandis que le nombre de personnes reçues est stable (89 personnes en 2019). La fermeture du centre pendant 6 semaines qui avait impactée l'activité sur 2019 peut expliquer cette variation car les suivis CCF ont pu être relativement bien maintenus à distance pendant la période de fermeture liée au confinement.

L'activité de suivis de CCF est en hausse régulière depuis 2015.

Les demandes de suivis de CCF* continuent à augmenter et chaque année, nous sommes loin de pouvoir répondre à toutes les sollicitations.

Les objectifs de ces suivis, proposés sur rendez-vous en sein de notre centre de Villeurbanne, peuvent être résumés ainsi :

- Donner accès à un espace d'écoute, de pensée et de compréhension sur la vie affective, relationnelle et sexuelle, grâce à un ou plusieurs entretiens-
- Faire l'état des lieux de ce qui fonctionne dans une relation, des difficultés, des conflits, etc.
- Permettre aux personnes rencontrées de repérer les situations de violences dans la vie affective et d'être accompagnées dans leur cheminement et leurs choix par rapport à ces situations.

La situation sanitaire en 2020 nous a obligées à adapter notre organisation et nos manières de travailler avec les usager-ères.

Le 1er confinement en mars 2020 a conduit dans un premier temps à la fermeture du centre et à la réorganisation de l'équipe en télétravail uniquement. Dans cette période, il nous a semblé particulièrement important de pouvoir continuer à proposer aux personnes un suivi par téléphone ou en visio, d'autant plus pour celles dont la situation sociale et d'isolement s'est dégradée du fait de la crise.

Par la suite, nous avons pu rouvrir en présentiel en respectant bien sûr toutes les mesures barrières dont la contrainte du port du masque lors de nos entretiens en face à face.

Avec un peu de recul, nous pouvons constater que même si dans certains cas, l'entretien par téléphone a pu délier une parole quelquefois compliquée et résoudre les problèmes de déplacement, de nombreux points négatifs ont été relevés :

- Du côté de certaines personnes déjà suivies et très isolées, le fait de ne plus pouvoir venir au centre pour nous rencontrer a été très difficile car c'est pour elles un espace de lien social et humain privilégié, un lieu où elles peuvent venir déposer ce qui les encombre. La distance, ainsi que le masque sont des obstacles réels dans notre travail d'accompagnement qui se saisit à la fois du verbal et du non verbal.

- Du côté des conseillères conjugales et familiales, la pratique du télétravail improvisée dans des conditions pas toujours optimales a été parfois compliquée à gérer également.

Il est vrai que la situation nous a permis d'expérimenter une manière différente de travailler et a ouvert vers de nouvelles pratiques que nous pouvons aujourd'hui proposer aux usager-ères qui le souhaiteraient.

Mais nous ne perdons pas de vue que ce qui est essentiel à notre travail, c'est le lien humain et l'accompagnement de l'autre dans toute sa complexité et sa richesse.

L'année 2020 a été marquée par des temps de formations et de sensibilisation de l'équipe sur la question de la Transidentité et des personnes en situation de handicap. Le fait que nous soyons formées et de plus en plus repérées comme un lieu d'accueil sur ces questions nous permet aujourd'hui d'enrichir notre pratique. En 2020, nous avons pu répondre en particulier à plusieurs demandes de familles sur la question de la Transidentité. Nous portons une attention particulière à accueillir au Planning toute personne et particulièrement les publics minorisés dans un esprit de bienveillance et de non jugement.

En lien avec le développement du programme « Handicap et Alors » (interventions collectives d'éducation à la vie affective et sexuelle dans les établissements spécialisés dans le champ du handicap), le Planning Familial est de plus en plus repéré comme étant un lieu ressource par les professionnel-le-s de terrain et les participant-e-s ; ce qui engendre une **augmentation des orientations, et des demandes de suivis individuels ou de couples, de la part des personnes en situation de handicap.**

*** CCF : Définition ANCCEF (Association Nationale des Conseillers Conjugaux et Familiaux)**

« Quelle que soit la question relationnelle qui se pose, les conseillers conjugaux et familiaux sont des professionnels formés à accompagner la réflexion de ceux, hommes, femmes, et même enfants, qui en ont besoin. Certaines étapes de la vie sont plus difficiles à franchir que d'autres par les ajustements qu'elles demandent. Dans ces temps de crises qui viennent bousculer, voire effondrer tout ce qui a pu se construire, où la violence, le conflit, la colère, la douleur, l'impossibilité de communiquer submergent les personnes, les conseillers conjugaux et familiaux sont là pour accompagner, aider à mettre des mots sur les maux, à comprendre ce qui arrive, à renouer le dialogue, à éclairer les décisions. »

6. Les consultations médicales

En tant que CPEF (Centre de Planification et d'Éducation Familiale), le Planning Familial 69 met en place des consultations médicales sur son site de Villeurbanne. Elles ont lieu du lundi au vendredi, pour une ouverture équivalente à 4.5 jours, et sont assurées par des médecins et une sage-femme salariées. Deux plages horaires sont réservées aux urgences gynécologiques.

L'équipe médicale réalise également des IVG médicamenteuses.

L'année 2020 a vu un léger recul du nombre de consultations réalisées en lien avec la fermeture durant le premier confinement, bien que des consultations à distance aient pu être mises en place.

En 2020, ce sont 2460 consultations qui ont été réalisées.

Répartition des consultantes par tranche d'âge

Tranche d'âge	Non renseignée	<15 ans	15-17 ans	18-24ans	25-39 ans	> 40 ans	Total
Effectif	38	7	153	1245	867	150	2460
%	2	0	6	51	35	6	100

Motifs initiaux des consultations

44% des demandes initiales en consultations sont liées à la **contraception**, que ce soit à un moyen de contraception en particulier (information, prescription, pose ou retrait selon les cas) ou à la demande d'être informée sur l'ensemble des moyens de contraception existant.

Viennent ensuite les demandes liées à l'**IVG** (17%), à la **grossesse** (pour 11% diagnostic, déclaration, suivi), et au **suivi gynécologique** (8%).

Le tableau ci-après présente la répartition par tranche d'âge et par genre des différents motifs initiaux de consultation médicale.

Motifs des consultations médicales							
Motif initial	NR âge	<15 ans	15-17 ans	18-24ans	25-39 ans	> 40 ans	
Motif inconnu							93
F	0	0	6	31	32	7	76
M	0	0	0	2	1	0	3
NR	0	0	2	7	4	1	14
Affection génitale							63
F	0	0	3	27	28	1	59
M	0	0	0	0	1	0	1
NR	0	0	0	1	2	0	3
Autre							29
F	0	0	1	10	9	2	22
M	0	0	0	1	4	0	5
NR	0	0	0	2	0	0	2
Contraception							1089
F	7	3	72	611	316	39	1048
M	0	0	0	2	0	0	2
NR	3	0	7	21	7	1	39
Ecoute							9
F	0	0	0	2	1	1	4
NR	0	1	1	3	0	0	5
Grossesse							7
F	0	0	0	2	5	0	7
Grossesse/Déclaration							10
F	0	0	0	5	5	0	10
Grossesse/Diagnostic							221

F	2	1	20	102	58	9	192
M	0	0	0	1	0	0	1
NR	3	0	1	14	8	2	28
Grossesse/Post Partum							5
F	0	0	0	1	3	1	5
Grossesse/Suivi de grossesse							24
F	0	0	0	8	15	1	24
Infection IST/VIH							28
F	4	0	0	11	8	1	24
M	0	0	0	1	0	0	1
NR	1	0	0	2	0	0	3
Infection Urinaire							2
F	0	0	0	1	0	0	1
NR	0	0	0	1	0	0	1
Infertilité							11
F	0	0	0	4	2	5	11
IVGm au Planning							19
F	0	0	0	6	11	1	18
NR	0	0	0	1	0	0	1
Entretien post IVG							10
F	0	0	1	3	6	0	10
Entretien Pré-IVG							399
F	2	1	13	166	142	9	333
M	0	0	1	0	0	0	1
NR	5	0	6	30	21	3	65
Ménopause							11
F	0	0	0	0	0	11	11
Problèmes Gynécologiques							59
F	1	1	5	20	24	6	57
NR	0	0	1	1	0	0	2
Sexologie							4
F	0	0	0	1	2	0	3
NR	0	0	0	0	1	0	1
Suivi Gynécologique							209
F	0	0	2	37	117	44	200
NR	0	0	0	3	4	2	9
Transidentité							153
F	0	0	0	6	4	1	11
M	0	0	0	30	4	0	34
NR	10	0	10	65	21	2	108
Violences							5
F	0	0	1	3	1	0	5
TOTAL	38	7	153	1245	867	150	2460

Détails des motifs initiaux liés à la contraception

Motif initial	NR âge	<15 ans	15-17 ans	18-24ans	25-39 ans	> 40 ans		
Contraception/anneau	0	0	0	0	0	0	0	4
F	0	0	0	3	1	0	0	4
Contraception d'urgence	0	0	0	0	0	0	0	41
F	0	1	3	23	9	0	0	36
NR	1	0	1	2	1	0	0	5
Contraception/Observation cycle	0	0	0	0	0	0	0	1
F	0	0	0	0	1	0	0	1
Contraception/DIU	0	0	0	0	0	0	0	190
F	0	0	4	90	78	14	0	186
M	0	0	0	2	0	0	0	2
NR	0	0	1	1	0	0	0	2
Contraception/Implant	0	0	0	0	0	0	0	165
F	0	1	7	88	56	7	0	159
NR	0	0	0	3	3	0	0	6
Contraception/Info contraception	0	0	0	0	0	0	0	84
F	5	0	10	38	27	4	0	84
Contraception/Injection	0	0	0	0	0	0	0	1
F	0	0	0	1	0	0	0	1
Contraception/Patch	0	0	0	0	0	0	0	5
F	0	0	0	3	1	0	0	4
NR	0	0	0	1	0	0	0	1
Contraception/Pilule	0	0	0	0	0	0	0	594
F	2	1	48	363	142	13	0	569
NR	2	0	5	14	3	1	0	25
Contraception /Préservatif	0	0	0	0	0	0	0	2
F	0	0	0	2	0	0	0	2
Contraception/Spermicide	0	0	0	0	0	0	0	1
F	0	0	0	0	0	1	0	1
Contraception/Retrait	0	0	0	0	0	0	0	1
F	0	0	0	0	1	0	0	1
TOTAL Contraception	10	3	79	634	323	40	0	1089
F	7	3	72	611	316	39	0	1048
M	0	0	0	2	0	0	0	2
NR	3	0	7	21	7	1	0	39

Parmi les demandes liées à la contraception, 55% sont relatives à la pilule, 17% au DIU³, 15% à l'implant, 4 % des demandes sont liées à la contraception d'urgence et 8% sont des demandes d'information générale sur la contraception.

³ Dispositif Intra Utérin, aussi appelé « stérilet ».

LES IVG MEDICAMENTEUSES

Nous restons à ce jour le seul CPEF du Grand Lyon à proposer des IVGM, et ce depuis 2009. L'organisation de cet acte n'avait pas été modifiée depuis cette date. **Un travail de mise à jour a été conduit en 2020.**

Nous avons regroupé les deux pré-consultations médicales initialement prévues, en 1 seule consultation d'une heure. Un premier entretien avec une personne de l'équipe d'accueil (CCF, animatrice de prévention ou IS) permet d'évaluer la possibilité ou non pour l'usagère d'être incluse dans le protocole, après lui avoir détaillé les différentes méthodes d'IVG. La consultation médicale unique permet ensuite de valider cette inclusion, de prendre le temps de l'explication du déroulement de l'IVGM et de ses effets, de recueillir le consentement et de donner la Mifépristone.

Cela permet aux usagères de limiter les rendez-vous au Planning Familial et de pouvoir ensuite prendre le Misoprostol chez elles deux jours plus tard. Ce parcours simplifie nettement les démarches des femmes et semble participer à l'augmentation du nombre d'IVG possibles et demandées au PF. Cela facilite également l'organisation de nos rendez-vous.

L'année 2020 a ainsi permis, malgré nos deux mois de fermeture, de proposer plus d'IVGM au Planning (18 en 2020, contre 5 en 2019).

Nous continuons néanmoins à orienter très régulièrement vers des professionnel.le.s conventionné.e.s en ville car ils.elles sont de plus en plus nombreux.ses et cela permet aux femmes de trouver des ressources au plus proche de chez elles. Certain.e.s proposent également les échographies de datation.

La possibilité de faire des IVGM jusqu'à 9 Semaines d'Aménorrhée permet également plus de souplesse et participe à diminuer le stress lié aux dates et aux délais à respecter (dispositif lié à la crise sanitaire).

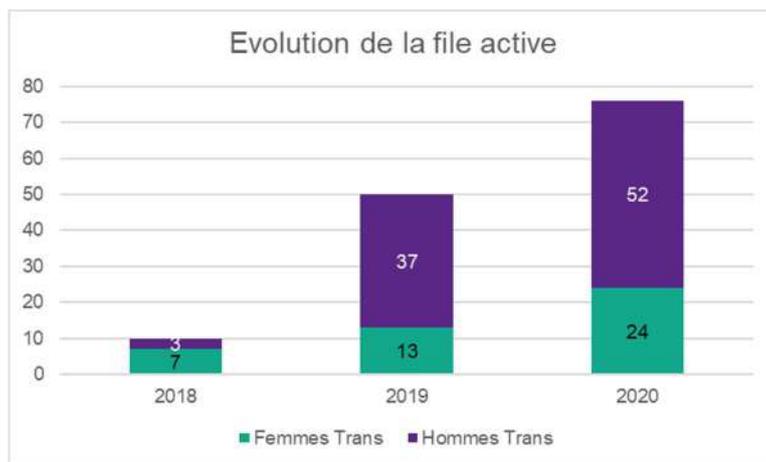
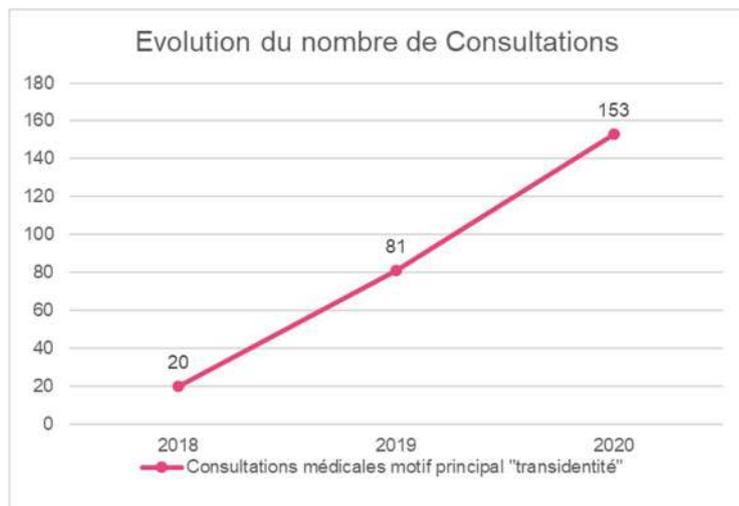
Un travail important a été également fourni pour la mise à jour du livret de protocole IVGM au PF, en lien avec notre hôpital de référence. Certains assouplissements des critères d'inclusion ont permis également de répondre à plus de demandes permettant aux femmes un réel choix, et nous nous réjouissons de ces avancées.

L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES TRANS

Le Planning Familial accueille et accompagne des personnes trans, ou en questionnement sur leur identité de genre, dans ses consultations médicales depuis de nombreuses années.

Un fort développement en 2020

Cette activité s'est particulièrement développée depuis 2 ans, pour répondre à un nombre de demandes de plus en plus important sur notre territoire. Ce développement des demandes est en partie lié à une identification de plus en plus forte du Planning Familial comme un lieu ressources pour les personnes Trans. Il a été permis par la formation d'une de nos médecins, au Planning Familial 38 par des professionnel-le-s du Grettis, puis par la maison de santé dispersée de Lille.



153 consultations ont eu lieu en 2020 et ont concerné 76 personnes (voir graphiques – NB : notre système de données ne nous permet pas de refléter ici la diversité des identités de genre de toutes les personnes accompagnées malheureusement).

Pour pouvoir accueillir et accompagner ces personnes le mieux possible, nous avons mis en place deux temps de formation interne en 2020. Ils ont concerné toute l'équipe du CPEF-EVARS (CCF, animatrice de prévention, intervenante sociale, médecins et sage-femme).

Une formation d'une journée a été dispensée par l'association Chrysalide (association trans lyonnaise) : vocabulaire, réalités des personnes trans et de la diversité des parcours, manifestations et effets de la transphobie, travail sur les représentations et sur un accueil inclusif, revendications de l'association... Ces différents apports et les échanges ont permis de développer une culture commune indispensable pour accueillir au mieux les personnes trans, depuis leur arrivée au Planning jusqu'à la consultation médicale.

Une formation d'une soirée avec Isabelle Nabucet avocate, qui accompagne de nombreuses personnes trans dans leur changement d'état civil et de prénom, a complété ce premier temps : elle a pu apporter des éléments sur les démarches à suivre afin que l'équipe puisse informer et orienter au mieux les personnes reçues. Cette soirée était également ouverte aux membres de notre CA.

Une deuxième session de formation à destination des adhérent-e-s et des membres du CA a été proposée avec Chrysalide, dans l'objectif de partager une culture commune autour des transidentités au sein de l'association.

Le développement de cette activité est accompagné par un groupe de travail interne rassemblant salariées, membres du CA et adhérent-e-s. Un lien régulier est fait avec l'association Chrysalide pour des échanges d'information ou des demandes de conseil.

Un accompagnement global

Nous proposons au sein de ces consultations pour les personnes trans et en questionnement sur leur identité de genre, un accompagnement respectueux, non psychiatrisé, basé sur l'auto-détermination et le recueil du consentement éclairé.

Il s'agit d'un accompagnement complet qui allie la prescription et le suivi des traitements hormonaux et une approche globale en santé sexuelle (information sur les risques spécifiques liés aux IST, soins gynécologiques, écoute active de la situation de la personne et des difficultés rencontrées en lien avec la transphobie ...). Ces consultations permettent aussi de délivrer aux personnes un ensemble d'informations sur la diversité des parcours de transition et les différent-e-s spécialistes qui peuvent les accompagner selon leurs choix de parcours. Des orientations se font également vers les lieux de dépistage des IST et du VIH lorsque nécessaire.

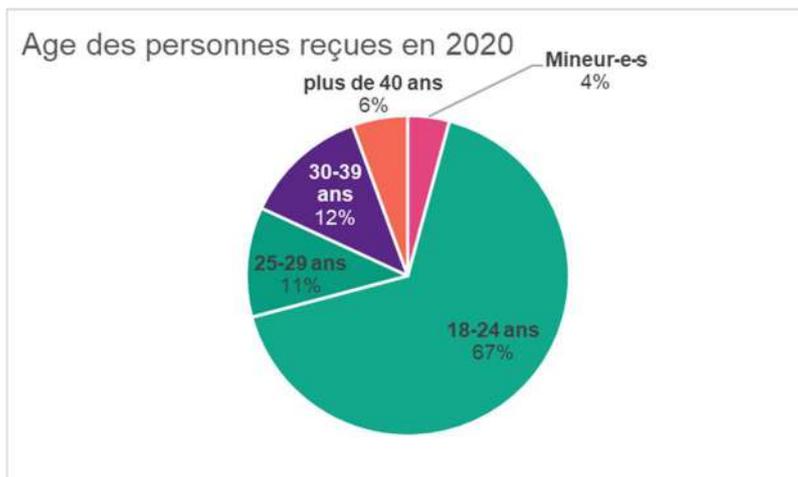
Certaines personnes, notamment les plus jeunes, peuvent souhaiter un accompagnement en lien avec leur entourage. Dans ce cas, une orientation vers une de nos conseillères conjugales et familiales est proposée. La personne peut être reçue seule ou avec des personnes de son entourage, notamment son/ses parents pour permettre un espace de pensée et de discussion lorsque cela est souhaité.

Nous accompagnons des personnes à partir de 16 ans. Dans les situations de personnes mineures, un temps d'échange avec le-s parent-s ou responsable-s légaux est toujours proposé afin de faciliter le lien ; la présence des parents en consultation devenant incontournable en cas de demande de prise en charge médicale. La demande de consultations et la prise de rdv pour leur ado passe d'ailleurs souvent par un des parents.

Signalons ici que les personnes et leur famille peuvent parfois venir de loin pour cette demande d'accompagnement (Ardèche, Ain, Isère, Savoie...).

Une orientation interne vers notre intervenante sociale est également faite pour une information sur l'ouverture des droits sociaux liés à la santé lorsque la personne n'a pas de droits ouverts.

Les demandes sont de plus en plus nombreuses et les délais d'attente pour obtenir un rendez-vous au Planning Familial 69 s'allongent peu à peu. Nous allons travailler, dans les prochains temps, à développer le travail en réseau avec d'autres professionnel-le-s du territoire pour multiplier les orientations possibles. De plus, la formation des autres médecins de notre équipe est prévue pour 2021 en lien avec le Planning Familial 38 et l'association Rita, qui proposent une formation spécifique. Elle devrait permettre de proposer d'autres créneaux de consultations pour continuer à mieux répondre aux besoins des personnes trans.



7. Zoom sur l'accompagnement des femmes / personnes en demande d'IVG⁴

Age des femmes en demande d'IVG

Age des femmes en demande d'IVG	Effectif	%
<15 ans	3	1
15-17 ans	25	8
18-24 ans	150	48
25-39 ans	125	40
> 40 ans	8	3
Age non renseigné	4	1
TOTAL	315	100

En 2019, nous avons reçu dans nos permanences **314** femmes dont la demande initiale était d'interrompre une grossesse (hors période du premier confinement).

Durée de la gestation

Nombre de semaines d'aménorrhée (SA)	Total	%
Non renseigné	70	22
moins de 7SA	145	46
de 7SA à 14SA	74	23
14SA et plus	26	8
Total	315	100

Sur l'ensemble des demandes d'IVG pour lesquelles le nombre de semaines d'aménorrhée (absence de règles) est renseigné :

- 46 % concernaient une grossesse inférieure à 7 SA,
- 8 % concernaient une grossesse se situant au terme ou au-delà du délai légal en France (d'où un certain nombre d'orientations à l'étranger comme le montre le tableau ci-après sur le lieu de l'IVG).

⁴ Interruption volontaire de grossesse

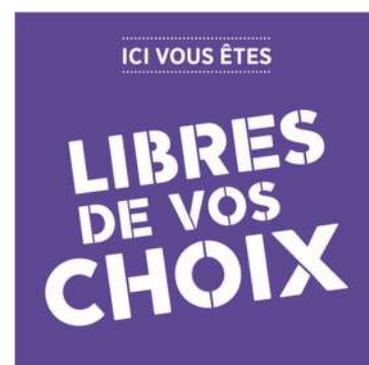
Lieu de l'IVG (IVG avant et après 14 SA)

Lieu de l'IVG	Total	%
A déterminer	18	6
Hôpital du département	160	51
Cabinet libéral (médecin ou sage-femme)	56	18
Clinique du département	3	1
PF69	2	1
Hôpital hors département	3	1
Espagne	20	6
Royaume Uni	1	0
Pays Bas	2	1
Non renseigné	50	16
Total	315	100

Gestion des « alertes IVG » : le Planning Familial est porteur d'un dispositif d'alerte IVG, mis en place suite à un été au cours duquel les difficultés d'accès dans le Rhône à des places en CIVG avaient été particulièrement fortes.

Lorsqu'une femme en demande d'IVG est en difficulté pour trouver une place, les professionnel-le-s du Planning alertent les centres d'IVG et l'Agence Régionale de Santé, qui cherchent alors une solution.

Il peut s'agir de femmes reçues dans les permanences du Planning ou orientées par d'autres centres de planification ou professionnel-le-s. **En 2019, 1 seule alerte a été lancée.**



8. Zoom sur l'accompagnement des femmes / personnes en situation de violences

En 2020, le PF du Rhône a accompagné, sur l'ensemble de ces espaces d'écoute, 82 personnes qui ont relaté un vécu de violence, dont 76 en dehors de la période du premier confinement.

L'immense majorité des personnes concernées sont des femmes.

Le développement des entretiens dans des structures où vivent ou travaillent des personnes en situation de handicap nous amène à accompagner plus d'hommes victimes de violences, en lien avec leur situation de handicap (voir chapitre « Handicap et alors »).

Age des personnes accompagnées

Tranche d'âge	Effectif	%
<15 ans	2	3
15-17 ans	6	8
18-24 ans	25	33
25-39 ans	24	32
>40 ans	4	5
Non renseigné	15	20
TOTAL	76	100

Parmi les personnes victimes de violences accompagnées, on note une surreprésentation des mineur-e-s par rapport à l'ensemble des personnes reçues en entretien par des professionnelles du PF (11% versus 9% dans la population totale pour les moins de 18 ans).

Les différentes formes de violences subies (motifs renseignés)

Forme de violence/76 entretiens	Effectif	%
Viol	20	24
Agression sexuelle	18	22
Harcèlement moral et violence psychologique	17	20
Non renseigné	10	12
Violences Physiques	9	11
Harcèlement Sexuel	5	6
Violences Institutionnelles	2	2
Mariage forcé	1	1
Autres Violences	1	1
TOTAL	83	100

Une même personne a souvent été victime de plusieurs formes de violences de la part de son agresseur. On note une forte proportion de situations de violences sexuelles abordées lors des entretiens cette année encore.

Dans plus de la moitié des situations, la demande initiale des personnes n'est pas de parler des violences vécues. C'est bien souvent, une fois qu'un cadre de confiance a pu s'installer avec l'écouter et grâce à des questions ouvertes et une attention particulière au sujet des violences, que la personne victime de violences sexistes et/ou sexuelles va en parler.

Demande initiale	Effectif	%
Parler des violences	36	47
Autres	40	53
TOTAL	76	100

L'accompagnement en partenariat avec les structures spécialisées

Notre association travaille en étroite collaboration avec les structures locales qui interviennent spécifiquement auprès des personnes victimes de violences : VIFFIL, le CIDFF, FIJIRA, certains CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale), CMP (Centre Médico-Psychologique) et services d'urgences hospitalières.

Une partie des personnes, faisant état de situation de violences, souhaite poursuivre un suivi avec une conseillère conjugale et familiale au Planning Familial, en complément de ce que les structures plus spécialisées dans ces accompagnements peuvent leur proposer. Les personnes accueillies peuvent également bénéficier d'une consultation avec une médecin ou sage-femme et de l'établissement d'un certificat médical pouvant leur être utile dans leurs éventuelles démarches judiciaires.

Notons qu'en 2020, **un travail de préfiguration d'une nouvelle structure d'accompagnement des personnes/femmes victimes de violences sexistes et sexuelles** a été lancé à l'initiative du CIDFF sur le Grand Lyon. Le Planning Familial du Rhône s'y est associé lors de plusieurs temps de travail afin d'apporter son expertise de terrain, au côté des autres partenaires associatifs et institutionnels. Nous avons pu participer à différents niveaux (comité technique, comité de pilotage, comité de suivi et lien avec deux de nos usagères pour la constitution d'un groupe dit « miroir » de femmes victimes de violences). Le projet porte pour le moment le nom de « Maison des femmes » et s'inspire des structures existantes à Nantes et St-Denis.

9. 9 semaines de permanences téléphoniques et mails au Planning Familial 69

En raison de l'épidémie de Covid-19, le centre du Planning Familial du Rhône a été fermé du 17 mars au 14 mai 2020. **Des permanences téléphoniques et mails ont été mises en place dès le 19 mars.** Dans un premier temps, ces permanences ont été mises en place sur des demi-journées, puis 4 jours par semaine.

Ces permanences à distance ont permis de **répondre aux besoins d'écoute, d'information et d'accompagnement autour de la vie affective et sexuelle** dans cette période de confinement. Elles ont été assurées en télétravail par l'équipe salariée composée de conseillères conjugales et familiales, intervenante sociale, animatrice de prévention. Cette équipe a été épaulée pour les demandes d'ordre médical par les médecins et sage-femme salariées du Planning Familial.

Pour nous joindre, deux options ont été mises en place :

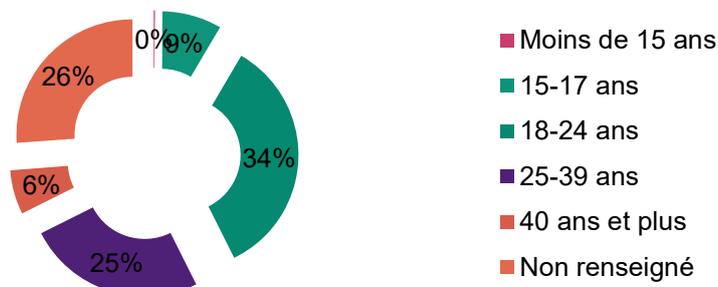
- nous envoyer un mail à l'adresse : **contact@planningfamilial69.fr**. Possibilité de réponse par mail ou de rappel.
- nous appeler au **04 78 89 50 61** aux horaires suivants : **Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.**

- **Activité téléphonique d'information et d'écoute : 819 appels, soit une moyenne de 26 appels par jour. Parmi ces appels :**
 - 692 appels d'usager-e-s pour une information, de l'écoute, un accompagnement dans des démarches,
 - 53 appels d'usager-e-s liés à du suivi de Conseil Conjugal et Familial : entretiens sur rendez-vous le plus souvent, avec des personnes déjà suivies par une CCF du Planning Familial 69, dans une optique de continuité de service mais aussi de soutien spécifique pour les personnes fragilisées par le confinement (personnes en situation de handicap par exemple),
 - 74 appels de professionnel-le-s du social ou de la santé : échanges autour d'accompagnement communs, renseignement sur les services maintenus au Planning ou sur l'accès aux soins et aux droits en période de confinement, notamment sur l'IVG ou sur les suivis de grossesse.
 - Des échanges par SMS sont venus compléter ce dispositif, notamment pour les suivis d'accompagnement IVG en France ou à l'étranger ou pour des prises de contacts liées à des situations sociales particulièrement complexes.
- **Activité de téléconsultation médicale : 86 téléconsultations ont pu être mises en place.** Les personnes ont été orientées par l'équipe d'écoute et d'information vers l'équipe médicale, lorsque les motifs d'appel le nécessitaient. 43% des téléconsultations sont liées à la contraception, 8% à l'IVG. Quelques consultations physiques ont pu avoir lieu dans les locaux du centre de santé « santé commune » qui avait mis en place un fonctionnement adapté à la situation de crise sanitaire et a pu y accueillir des consultations conduites par notre sage-femme.
- **Activité mail : 343 mails reçus en un mois, soit une moyenne de 11 mails par jour :**
 - 299 mails d'usager-e-s pour des demandes d'informations et d'accompagnement,
 - 44 mails de partenaires pour des échanges d'information sur les services maintenus ou des situations accompagnées.

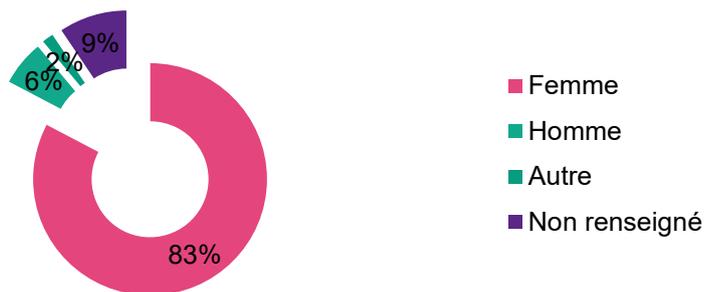
Profil des appelant-e-s

La page suivante présente les données sociodémographiques des personnes que nous avons eues au téléphone entre le 27 mars et le 15 mai, elles sont proches de celles des personnes reçues habituellement dans notre centre de Villeurbanne.

Age des appelant-e-s



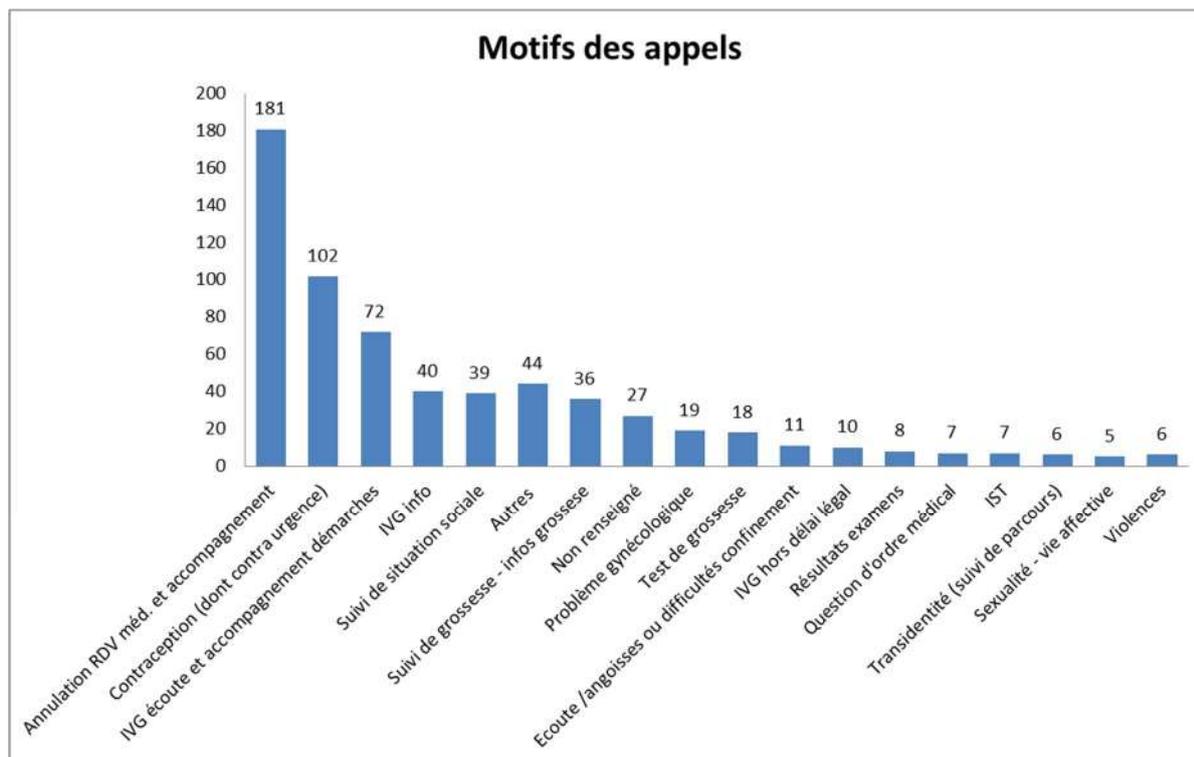
Genre des appelant-e-s



Lieux de résidence des appelant-e-s



Motif des appels⁵



29% des appels sont liés à l'annulation de RDV médicaux (de la part des usage-r-es ou de la nôtre) : le centre étant fermé, les consultations médicales de suivi gynécologique et contraceptif, de suivi de grossesse, d'IVG médicamenteuse ont dû être annulées. Ces appels ont donné lieu à une évaluation de l'urgence de la situation et à un éventuel transfert vers l'équipe médical pour avis ou téléconsultation, ou encore à une information et une orientation vers d'autres structures ou professionnel-le-s de santé de notre réseau. Des ordonnances « de dépannage » ont pu être envoyées par mail, notamment pour maintenir une continuité contraceptive pendant le confinement ou pour donner accès à des échographies de datation en vue d'une IVG.

Dans le même ordre d'idée, 1% des appels sont liés à la communication de résultats d'examen.

L'ensemble des autres appels relèvent de la demande d'information, d'écoute ou d'accompagnement dans des démarches. Les demandes liées à l'IVG représentent 19 % de l'activité, elles sont légèrement plus présentes que sur les accueils physiques⁶. Les demandes liées à la contraception représentent 16% de l'activité, ce qui est très proche de l'activité habituelle. Quant aux demandes liées à des violences, elles représentent 1% de l'activité, ce qui est également très semblable à l'activité habituelle (NB : on parle ici uniquement des motifs initiaux d'entretiens alors que la question des violences émerge souvent dans un second temps).

⁵ Période du 27 mars au 15 mai, appels liés à des demandes d'information, d'écoute et d'accompagnement

⁶ Référence : année 2018 : 15% des demandes en CPEF-EVARs.

Des particularités liées à la situation de confinement

Un certain nombre d'appels sont liés à une détresse psychologique (angoisses) en raison du confinement et à une recherche d'écoute. Il a été difficile dans un premier temps de trouver des relais pour ces demandes (certaines personnes ne souhaitant pas non plus être réorientées).

Les accompagnements de personnes en précarité (personnes SDF par exemple) ont donné lieu à de nombreux échanges entre professionnel-le-s de la santé ou du social, particulièrement dans ce contexte de réorganisation de tous les services sur le territoire. Les partenaires sont restés dans l'ensemble bien joignables grâce à une réorganisation des services et des solutions, par exemple d'hébergement, ont été trouvées presque plus facilement qu'en temps habituel. Certains services côté CPAM ont cependant été fermés, ce qui a compliqué l'accès aux droits dans certaines situations.

Certain-e-s usager-e-s ont fait part de leur gêne ou culpabilité à « nous déranger » dans le contexte actuel, minimisant les sujets de leur appel face à la situation sanitaire globale.

La mise en place de ces permanences dématérialisées a demandé un réel travail d'adaptation à toute l'équipe du Planning Familial, avec les spécificités d'un travail à distance, sans contact direct avec les usager-e-s et les collègues, dans des conditions de télétravail variables selon les situations individuelles.

Une hausse des demandes d'IVG après 14 Semaines d'Aménorrhée (SA) est notable sur la période et également dans les semaines qui suivent le déconfinement. Elle est partie liée au confinement (au moins une personne ne savait pas qu'elle pouvait demander une IVG pendant le confinement, d'autres personnes étaient confinées avec leurs familles/parents et ne pouvaient entamer aucune démarche).

Concernant les situations de violences dans les relations de couple, certaines ont été aggravées par le confinement. Certaines victimes ont également pris conscience qu'elles vivaient des violences pendant le confinement en lien avec cette aggravation.

CONFINÉ·E·S, NOUS AVONS TOUJOURS DES DROITS.

CONFINÉ·E·S, LE PLANNING FAMILIAL RESTE DISPONIBLE.

ÉCOUTE - INFORMATION - ORIENTATION

0800 08 11 11

le planning familial

planning-familial.org

10. Les actions collectives d'éducation à la vie affective et sexuelle

Nous réalisons chaque année de nombreuses séances de discussion et d'information sur les questions relatives à la sexualité avec différents types de publics.

Ces actions sont pour la grande majorité réalisées à la demande des structures institutionnelles et associatives. Ces séances constituent une réelle opportunité pour atteindre des publics qui ne fréquentent pas ou peu le dispositif des CPEF-EVARS et pour réaliser un travail éducatif qui, au-delà de la sexualité, englobe la prévention des comportements sexistes et LGBTphobes.

En outre, il s'agit d'un pôle d'activité qui pourrait être beaucoup plus important au regard des demandes nombreuses qui nous sont adressées et que nous ne pouvons pas prendre en charge.

Sont ici uniquement prises en compte les séances collectives réalisées sur le territoire de Villeurbanne et du Grand Lyon en dehors du programme Handicap et Alors (voir chapitre 3) et du Dispositif dans les territoires ruraux des Monts et Vallons du Lyonnais (voir chapitre 2).

En 2020, le PF du Rhône a réalisé 25 séances collectives (ou stands d'information) auprès de 369 personnes à Villeurbanne et sur le territoire du Grand Lyon.

Ce pôle d'activité est celui qui permet le plus au PF du Rhône d'intervenir auprès des jeunes garçons/hommes.

Cette activité a été largement impactée par la crise sanitaire.

10.1 Dans des établissements scolaires

Type de structure	Nom et lieu de la structure		Nombre de séances	Nombre de participant-e-s	Femmes	Hommes	Autres
Collèges	Collège Louis Juvet	Villeurbanne	4	59	27	32	27
	Collège Jean Jaurès	Villeurbanne	2	24	16	8	-
	Collège Jacques Duclos	Vaulx En Velin	3	47	24	23	-
	<i>Sous-total</i>		9	130	67	63	-
Lycées professionnels	Lycée Marie Curie	Villeurbanne	6	74	49	25	-
	<i>Sous-total</i>		6	74	49	25	-
Total			15	204	116	88	-

Focus sur la démarche d'auto-évaluation des séances scolaires avec l'ORS et l'IREPS

Nous avons engagé une démarche d'auto-évaluation des séances scolaires (sur les territoires du DRSSA ainsi que sur celui du CPEF-EVARS de Villeurbanne) dans le cadre du dispositif Emergence. Ce dispositif d'appui en prévention et promotion de la santé nous permet d'être accompagnées par l'IREPS et l'ORS ARA sur la méthodologie d'évaluation.

Nous avons constitué un comité d'évaluation composé, en plus de professionnelles de l'équipe du Planning familial et de l'ORS/IREPS, de partenaires de l'Education nationale, des MFR et d'une MJC, ceci sur les territoires des Monts du lyonnais, des Vallons du Lyonnais, de L'Arbresle et de Villeurbanne. Afin de soutenir l'équipe dans la réalisation de cette évaluation, nous avons accueilli en 2020 une stagiaire en master d'Etudes sur le genre. Cette collègue a enrichi la démarche par son expertise universitaire, notamment avec la production d'un rapport : « Etat des lieux, recommandations et bonnes pratiques autour de l'éducation à la sexualité ». En outre, elle a apporté le point de vue d'une personne proche en âge des jeunes ciblé-e-s par les actions.

Le calendrier initial de la démarche courait de mi-mars à octobre 2020, il a donc été très impacté par le contexte sanitaire. Nous nous sommes adaptées au fur et à mesure afin de tout de même rendre possible cette évaluation et le calendrier a été prolongé jusqu'en mai 2021.

Ce projet en cours va nous permettre de mieux voir dans quelle mesure notre activité d'animation de séances collectives d'éducation à la vie affective et sexuelle permet d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés pour ces séances. Nous souhaitons, à travers cette démarche, récolter plus d'informations sur les besoins des jeunes rencontré-e-s et sur l'adéquation entre ces besoins et les séances. En fonction des résultats de l'évaluation, nous souhaitons aussi pouvoir adapter, si besoin, le questionnaire d'évaluation que nous proposons systématiquement aux jeunes de remplir en fin de séance. Cette démarche devrait aboutir en 2021 à la rédaction d'un rapport d'évaluation et à l'élaboration de recommandations pour la poursuite de l'action.

10.2 Dans les structures socio-éducatives, socio-culturelles et d'insertion

Type d'initiatives	Lieu de la structure	Type de public	Nbre de séances	Nbre de participants
MJC	Villeurbanne	Jeunes	1	20
« Petit dej santé »	Villeurbanne	Jeunes adultes en recherche d'emploi 18-26 ans	1	22
Apprentis d'Auteuils	Lyon 6	Jeunes en insertion	2	15
Médiathèque	Villeurbanne	Adultes (parents)	1	5
TOTAL			5	62

L'égalité sort le grand jeu ! à la médiathèque du Tonkin

Dans le cadre des actions du 8 mars 2020, l'action « L'égalité sort le grand jeu ! » a été organisée en partenariat avec la Médiathèque du Tonkin, structure voisine du Centre à Villeurbanne, autour des enjeux d'égalité. Cette intervention, co-construite avec l'animatrice culturelle et pédagogique en service civique, avait pour objectif d'échanger autour de stéréotypes de genre sur une matinée.

Un jeu de la ligne a été proposé pour aborder plusieurs thématiques comme : les jouets et activités pensées et proposées aux enfants, les stéréotypes, l'amitié fille-garçons, les relations amoureuses, les orientations amoureuses et sexuelles, les identités de genre, ...

La composition du groupe : 5 personnes entre 11 et 23 ans, restreint mais dynamique, a permis de dérouler de nombreux fils de réflexion, d'ouvrir les sujets et d'écouter attentivement chaque participant.e.

Par ailleurs, des ouvrages à consulter sur place, et sélectionnés en amont avec la documentaliste étaient présentés et mis en avant dans la médiathèque.

Zoom sur : Apéro des parents à la MJC Villeurbanne

Dernière intervention extérieure avant le confinement, un « apéro des parents » le 13 mars 2020 à la MJC de Villeurbanne, a été animé par 2 salariées du Planning avec 6 participant.e.s, autour de la question du genre, dans l'objectif de discuter stéréotypes, éducation, rôles des parents...

Après un temps d'information sur les études de genre mises en contexte dans leurs histoires, et le genre comme outil d'analyse, les enjeux qu'il soulève et quelques questions qu'il suscite, nous avons proposé aux participant.e.s de faire une focale sur l'école.

A partir d'un atelier sur les cours de récré⁷ vues comme espaces genrés, nous avons pu échanger autour des répartitions de l'espace, des activités et jeux, et venir soulever et questionner des stéréotypes de genre et des dynamiques de pouvoir qui peuvent s'y jouer.

Nous avons ensuite proposé un jeu de la ligne pour dé-zoomer le focus de la cour de récré sur les questions plus globales d'éducation des enfants du point de vue du genre, de l'égalité femmes-hommes.

Ce fut un temps très riche, l'occasion de croiser des regards et des avis différents, et de soulever de nombreuses questions et réflexions à poursuivre de son côté !

10.3 Dans le cadre d'initiatives de sensibilisation

Type d'initiatives	Thèmes et Structures partenaires/Lieu	Public	Nombre de séances	Nombre de participant-e-s	Femmes	Hommes	Autres
Stands d'information et de prévention	FJT Popinns Part dieu	Tout public	1	20	10	10	-
	L BAR /LYON	Tout public (FSF)	1	20	20	20	-
	Balade urbaine 2020	Tout public	1	24	12	12	-
	Conseil quartier Tonkin 2020 : Biennale des association du quartier	Tout public	1	15	10	5	-
Sensibilisation	Institut Hématologique	Professionnel-le-s de santé	1	24	23	1	-
TOTAL			5	103	75	48	-

⁷ Pour les curieux.se.s, on invite à aller visionner le film ESPACE d'Eléonor Gilbert, que nous n'avons pas pu projeter par contrainte de temps, et qui est un support intéressant pour amorcer le débat, ainsi que le court métrage « Et Pourquoi » des élèves du Collège Pierre-Mendes-France de Marcoussis.

La réduction des risques en milieu festif

Un stand de RDR à destination des femmes ayant des relations sexuelles avec des femmes (cis ou trans) a été tenu en partenariat avec l'enipse au début de l'année 2020, au L Bar. Le stand a été animé par trois militantes de SuperFéministe et par une salariée de l'ENIPSE, qui avait préparé un quizz spécial autour de la sortie du volume 2 de la brochure "Tomber la culotte", à destination des femmes, des lesbiennes, des bi et autres curieuses... Ce quizz à la tonalité humoristique a bien brisé la glace des cocktails du L Bar, et les discussions ont concerné une vingtaine de personnes, ayant majoritairement entre 20 et 30 ans.

10.4 Des méthodologies et des outils d'animation variés selon les publics et les objectifs des séances

Nous favorisons lors de nos interventions **une approche des aspects affectifs et relationnels de la sexualité et un travail sur les représentations sociales des rapports hommes/femmes**. Le Photolangage® « Corps, Communication et Violence à l'adolescence », le « Jeu de la ligne », le jeu « Agir pour un monde non sexiste », et le jeu « *Ado sexo quelles infos* », utilisés sur différentes thématiques constituent des supports intéressants pour impulser une discussion et une réflexion collective au sein des groupes.

En 2017, un nouvel outil avait rejoint nos mallettes d'intervention : le « **clito 3D** ». Représentation en trois dimensions du clitoris, cet outil permet de mieux comprendre l'anatomie et le fonctionnement de cet organe méconnu.

Les objectifs de chaque séance sont déterminés en fonction de la demande de la structure qui nous sollicite et à partir des préoccupations des participant-e-s (avec parfois un recueil préalable de questions des jeunes).

En outre, une **présentation des structures et dispositifs « ressources »** dans le domaine des questions liées à la sexualité est toujours réalisée afin de faciliter leur repérage. Depuis sa mise en œuvre, nous présentons également le PASS Contraception Prévention créé par la Région Rhône-Alpes. La visite de notre centre de planification est parfois proposée.

Au-delà des questions de santé publique (prévention des grossesses non désirées et des IST), notre rôle est de créer un espace de discussion où les adolescent-e-s peuvent prendre de la distance avec leurs représentations, questionner les normes véhiculées par les médias et apprendre à hiérarchiser l'information, interroger leur place dans le groupe, connaître les lieux-ressources.

Par ailleurs, nous choisissons des outils adaptés à chaque public que nous rencontrons, selon les particularités des groupes : âge, type de handicap, maîtrise de la langue...

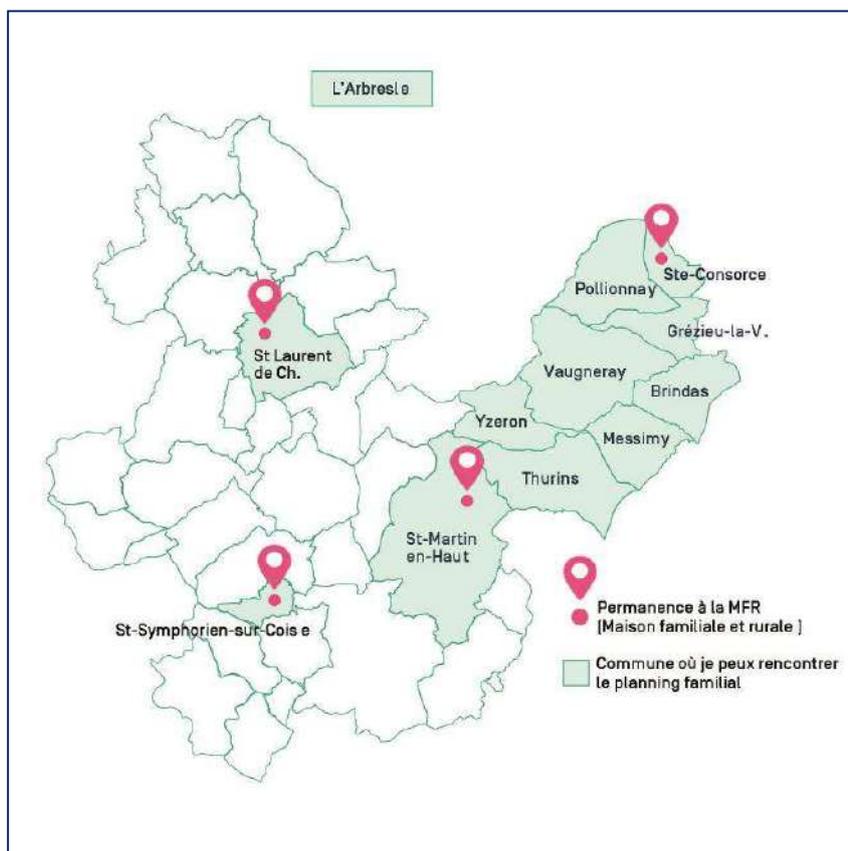
CHAPITRE 2

Le dispositif ressource santé sexualité ado

Chapitre 2 : Le dispositif ressources santé sexualité ado

Le Dispositif Ressources Santé Sexualité Adolescent-e-s (DRSSA) se décline en 3 axes d'activités complémentaires : séances collectives, permanences d'écoute individuelle et coordination.

Son objectif général est le suivant : augmenter la capacité des adolescent-e-s de deux communautés de communes de l'Ouest lyonnais à mener leur vie affective de manière responsable, avec une meilleure connaissance des risques, des moyens de les réduire et des ressources à leur disposition.



Le dispositif existe dans sa forme actuelle **depuis 14 ans** et évolue chaque année pour s'adapter aux besoins repérés, en concertation avec nos partenaires et nos financeurs.

Dans ce document, nous rendons compte du bilan-évaluation de l'activité 2020 et nous dégageons les perspectives de ce dispositif sur l'année 2021.

L'année 2020 a bien sûr été une année très particulière en raison de la crise sanitaire. De nombreuses actions ont dû être annulées, notamment des séances collectives d'éducation à la sexualité. Un travail de maintien du lien avec les partenaires et, dans la mesure du possible, avec les jeunes, a été fait pendant les périodes où tout ou partie des actions ont dû être suspendues. Ces périodes ont été mises à profit par l'équipe pour engager des actions de formation, débiter le projet d'auto-évaluation des actions collectives et mettre à jour différents outils.

Le DRSSA a pu avoir **648 contacts avec des jeunes de 12 à 25 ans** malgré tous les obstacles rencontrés (habituellement le nombre de contacts est entre 2600 et 2000 par an).

1. Les séances collectives

En 2020, le PF du Rhône a réalisé **70 séances d'animation collectives qui ont bénéficié à 544 jeunes.**

En raison de la crise sanitaire, nous n'avons pu maintenir que 35 % des séances collectives. Les périodes de confinement où elles n'ont pu avoir lieu sont des périodes où nous animons habituellement une grande partie de ces actions.

Les périodes, où les actions collectives n'ont pas pu avoir lieu, ont été utiles pour déployer l'évaluation de ces actions (dispositif d'accompagnement à l'auto-évaluation) ainsi qu'un travail sur les outils d'animation des séances collectives.

1.1 Répartition des séances par type de structure

- **Les établissements d'enseignement professionnel** : 59 séances concernant 482 jeunes, dont 339 garçons, 130 filles et 13 personnes se reconnaissant dans la catégorie « autre genre », reflet des formations à dominante masculine dispensées dans ces établissements (mécanique, bâtiment, espaces verts ...).
- **Les établissements d'enseignement général** : 2 séances concernant 18 jeunes, dont 10 garçons et 8 filles.
- **Les structures socioculturelles** : 9 séances concernant 44 jeunes, dont 24 garçons et 20 filles.
- **Les manifestations publiques** : le Planning Familial a participé à la « semaine de la Tolérance », au « Printemps sans discriminations » et a effectué un travail de repérage des festivals culturels qui pourraient être investis à l'avenir.

Focus sur les groupes de parole à la MJC de Chazelles-sur-Lyon

L'équipe du DRSSA a été contactée en janvier 2020 par la MJC de Chazelles-sur-Lyon car un groupe de jeunes souhaitait mettre en place un groupe de parole sur la sexualité. Cette demande a transité par le Planning Familial 42 qui nous l'a transférée car cela leur semblait plus pertinent en termes de territoire. En effet, nous intervenons sur des territoires limitrophes (avec une implantation repérée à Saint-Symphorien-sur-Coise pour des séances et des permanences) et dans lesquels ces jeunes évoluent (pour leur scolarité, leurs loisirs).

Après avoir fait le tour de tous les sujets à questionner, il était prévu de se réunir avec le même groupe plusieurs fois pour pouvoir aborder un maximum de sujets. Il y a finalement eu seulement 3 rencontres, chacune de 2h, au cours de l'année 2020.

Avec le groupe constitué de 6 jeunes extrêmement intéressé.e.s, motivé.e.s et dynamiques, entre 15 et 19 ans, nous avons tour à tour abordé les sujets suivants: la sexualité, les pratiques sexuelles, la puberté, le désir, le plaisir, le consentement, les différents types de violence, le cadre légal et les stratégies de défense, les questions de normes, du corps, de l'anatomie, du genre, des orientations sexuelles, des identités de genre, des stéréotypes et des discriminations.

La richesse des échanges et l'enthousiasme des participant.e.s rappellent que la co-construction d'une séance (sur les thématiques à aborder / le format pour les traiter) est un levier très fort pour l'adhésion, l'implication des jeunes, l'appropriation des informations et messages de prévention et donnent envie d'explorer ces types d'intervention. Deux conseillères sont également intervenues auprès d'une soixantaine de jeunes mineurs isolés accueillis au sein du « centre alpha », foyer situé à Saint Clément les Places. Quatre séances ont été animées autour des questions de vie relationnelle et affective, de la contraception, du VIH.

1.2 Déroulement des séances

Le nombre de séances d'animation collectives varie d'un établissement à l'autre. Il est en général de 2 séances par niveau pour les classes d'orientation, ainsi que pour la première année de CAP et BAC professionnel. Une séance supplémentaire notamment pour les classes d'orientation peut être proposée en fonction des besoins repérés par la conseillère/animatrice ou l'équipe éducative de l'établissement. Les 2^{èmes} années de CAP et BAC professionnel bénéficient généralement d'une séance.

Les séances sont planifiées et organisées en lien avec un formateur ou une formatrice de l'établissement ou l'équipe de direction. Un échange systématique a lieu avant chaque séance avec le formateur ou la formatrice référent-e de la classe pour savoir comment vont les élèves. Les séances en collège se font en co-animation avec un personnel formé de l'éducation nationale.

Les classes sont presque systématiquement dédoublées pour faciliter les échanges. Le cadre des séances (respect, écoute, confidentialité et liberté de parole) est rappelé en début de séance.

Selon les niveaux et les préoccupations des jeunes, différentes thématiques sont abordées :

- présentation du Planning Familial et de ses missions ainsi que des autres CPEF, le Pass Région et autres lieux ou dispositifs ressources,
- le respect de soi et de l'autre, des différences,
- les émotions : les repérer pour mieux les gérer, l'estime de soi,
- la construction de son identité, notamment liée au genre,
- le rapport au corps, l'influence des images véhiculées, les stéréotypes,
- la connaissance de son corps, l'anatomie, la reproduction, la contraception,
- la grossesse désirée ou non, l'avortement,
- la relation à l'autre, la relation aux adultes, les relations filles-garçons, les relations avec les parents,
- la relation amoureuse, les sentiments,
- la sexualité (le désir, le plaisir),
- le consentement,
- les images et les représentations de la sexualité, la pornographie,
- les IST/SIDA et le dépistage,
- l'identité de genre et l'orientation sexuelle,
- les violences intra-familiales, conjugales, sexuelles et le cadre légal,
- les droits en matière de vie affective et sexuelle,
- les discriminations (sexisme, homophobie), les inégalités de genre.

Plusieurs outils ou techniques d'animation permettent d'échanger avec les jeunes. Leur utilisation varie en fonction du niveau de classe, des thématiques abordées et de la progression des séances. Par exemple, les cartes humoristiques "Ado-sexo : quelles infos ?", très appréciées des élèves, permettent de balayer la plupart des thématiques énumérées ci-dessus.

Par ailleurs, grâce à l'aide d'une stagiaire, nous avons pu modifier ces cartes afin de les rendre plus inclusives mais également afin de faire apparaître d'autres sujets qui ne se voyaient pas aborder dans le jeu initial (par exemple la pornographie, la grossophobie, les nues, le consentement). De même, nous avons fait une mise à jour de l'outil basé sur des scénarii concernant les situations de violences.

Voici la liste des autres outils utilisés au cours de cette année 2020 :

- Mallette contraception et planches anatomiques (débat à partir des représentations inspirées par les différents moyens de contraception et de réduction des risques)
- Jeu des affirmations ou jeu de la ligne (déplacements physiques)
- Jeu « X regards sur le porno »
- « Brainstormings »
- « Scénarios sur les violences dans les couples et relations amoureuses »
- Le jeu « Feelings »
- Jeu « Filles et garçons questions de respect ? » (questionnons autrement)
- Jeu « Sexploration » sur le consentement
- Supports vidéo : « c'est quoi le genre ? » et « c'est quoi le sexisme ? » du centre Hubertine Auclert.
- La « cocotte du consentement », adaptée par notre équipe
- Vidéo : « le consentement expliqué avec une tasse de thé ».

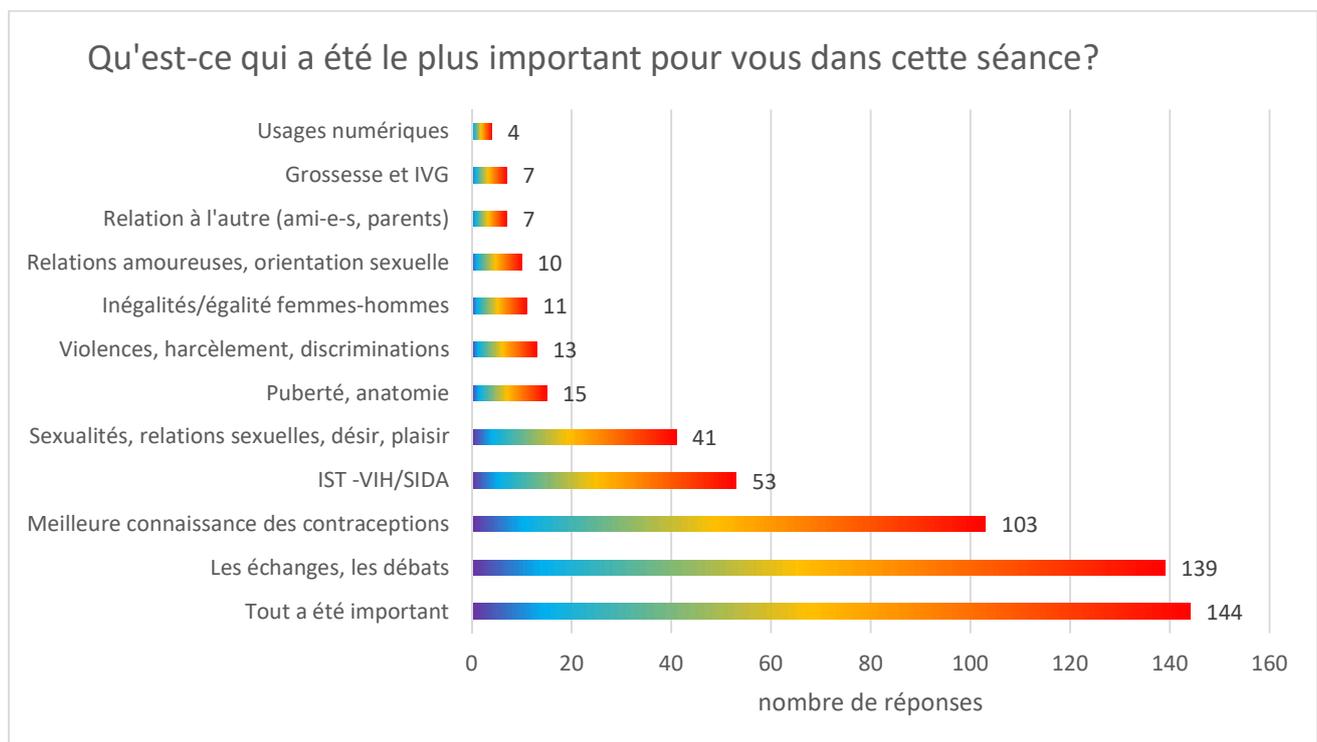
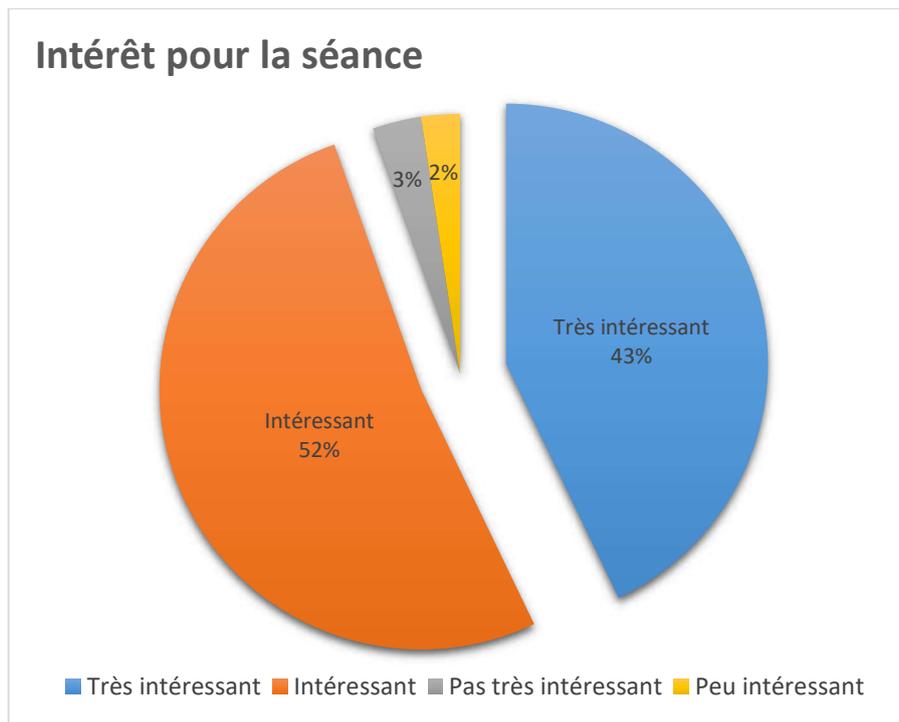
Les séances collectives sont des espaces d'échange et de pensée critique qui invitent les jeunes à se poser des questions et à aller au-delà de certaines représentations notamment sexistes et/ou homophobes. De tels espaces d'échange sont rares pour les jeunes rencontré-e-s. Ce sont également des espaces d'éducation à l'image, en lien avec la question du rapport au corps et de l'estime de soi.

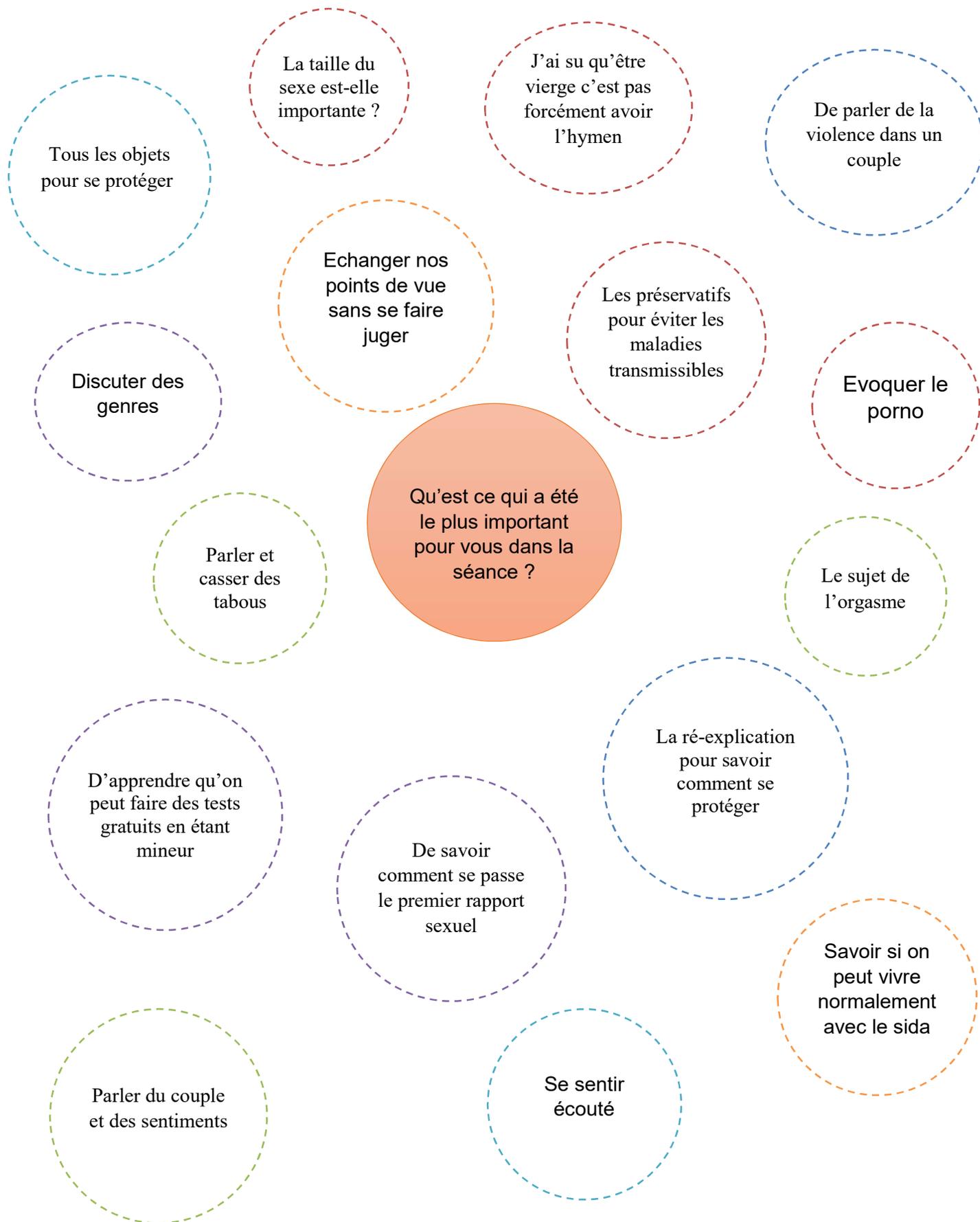


En plus des questionnaires d'évaluation (voir synthèse ci-dessous), nous avons fréquemment des retours oraux positifs des jeunes en fin de séance. C'est le cas notamment de la part de jeunes marginalisé-e-s dans leur établissement, par exemple en raison de leur apparence et/ou de leur orientation sexuelle et/ou de leur identité de genre, dont certain-e-s expriment que ces séances contribuent à rompre leur isolement. Les équipes éducatives témoignent également d'évolutions bénéfiques dans les comportements des jeunes vis-à-vis de ceux-celles qui sont le plus marginalisé-e-s.

1.3 Synthèse des questionnaires d'évaluation des séances

Un questionnaire d'évaluation et de guidance est distribué à tou-te-s les élèves à la fin de chaque séance. Une synthèse des résultats pour les interventions en milieu scolaire (MFR, lycée et collèges) est présentée ci-dessous.





2. Les permanences d'écoute individuelle

Sur l'année 2020, le PF du Rhône a tenu 55 permanences et 90 entretiens individuels ont été réalisés.

Les permanences ont pu se dérouler sur la majeure partie de l'année : elles ont été suspendues pendant le premier confinement (un suivi à distance des jeunes déjà en lien avec l'équipe a pu avoir lieu) et ont pu reprendre grâce à la mise en place d'un fonctionnement sur RDV dès le mois de mai. Le nombre de permanences tenues et d'entretiens réalisés est cependant logiquement plus bas que les années « habituelles ».



Un questionnement reste autour des faibles possibilités de relais en cas de situations particulièrement difficiles pour certain-e-s jeunes. Nous recevons des jeunes cumulant diverses problématiques sociales, familiales, économiques lors des entretiens. Certain-e-s peuvent être en situation de grande détresse, parfois en lien avec des violences vécues. L'absence de personnel médico-social au sein des MFR et le faible nombre de relais locaux (ou les délais de prise en charge comme dans les CMP par exemple) font que l'équipe du DRSSA est parfois la seule ressource mobilisable rapidement.

L'absence de travailleurs sociaux dans les MFR, qui s'ajoute aux problématiques de mobilité et de confidentialité, rend également difficile pour les jeunes, l'accès aux dispositifs de protection de l'enfance. C'est donc parfois l'équipe du DRSSA qui fait le relais avec les partenaires de la Maison du Rhône, cette démarche pouvant donner lieu à la réalisation d'informations préoccupantes.

Enfin, notons que ce travail de face-à-face est complété par la possibilité offerte aux jeunes d'échanger téléphoniquement (sur leur ligne professionnelle) et numériquement avec les conseillères et animatrice du dispositif, que ce soit par un appel, un texto ou un échange de mails, pour s'adapter aux usages des jeunes. Ce mode d'échange a été particulièrement utile, pendant le premier confinement, pour maintenir un lien avec les jeunes qui étaient en train d'être accompagné-e-s au début de la crise sanitaire.

2.1 Les permanences

➤ Communauté de Communes des Monts du Lyonnais

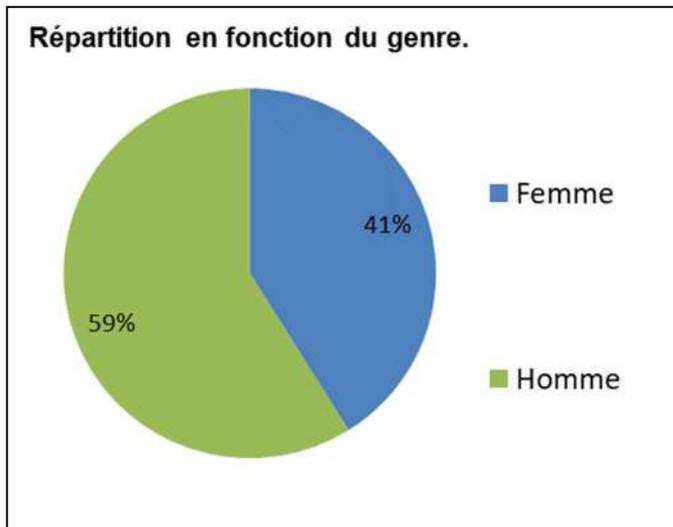
- St Laurent-de-Chamousset - 1 permanence hebdomadaire à la MFR de St Laurent
- St Symphorien-sur-Coise – 1 permanence hebdomadaire à la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) et permanences occasionnelles à la MFR Val de Coise
- St Martin en Haut - 2 permanences mensuelles à la MFR des Charmattes et permanences à la demande au local du Planning Familial
- Permanences à la demande

➤ Communauté de communes des Vallons du Lyonnais

- MFR de Ste Consorice – permanence hebdomadaire
- Permanences à la demande

2.2 Public accueilli et demandes des jeunes

➤ Répartition par genre :

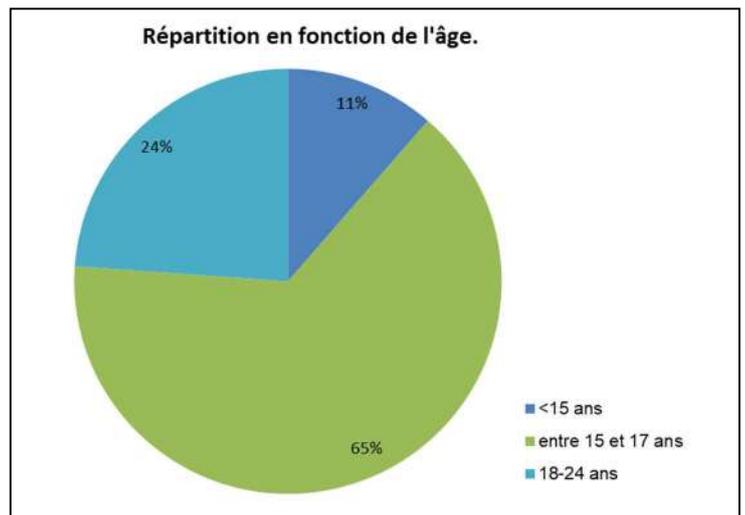


Comme les années précédentes, le nombre de garçons accueillis dans le cadre de ces permanences est supérieur au nombre de filles car les établissements où nous animons des permanences proposent des filières très masculinisées.

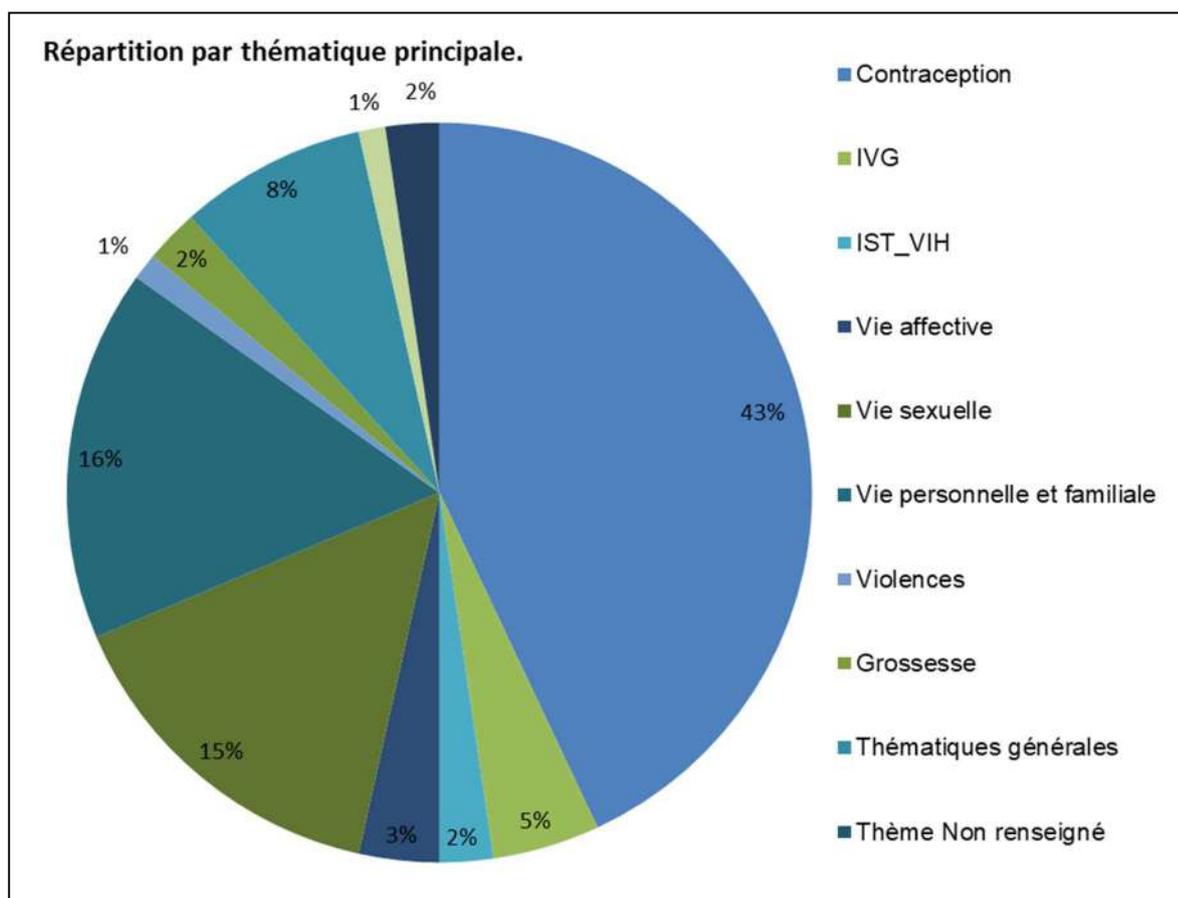
➤ Répartition par âge :

11 % : moins de 15 ans,
65 % : entre 15 et 17 ans,
24 % : entre 18 et 25 ans.

Plus de 75% des jeunes reçu-e-s en 2020 sont âgé-e-s de moins de 18 ans. On note une moindre proportion de mineur-e-s de moins de 15 ans rencontré-e-s (autour de 20/25% les années précédentes).



➤ Objets des demandes d'informations



La première demande recensée est la question de la contraception. Cela montre que les entretiens individuels répondent à un vrai besoin des jeunes en matière d'information et d'échange autour de la maîtrise de la fécondité, et ce, de manière complémentaire aux séances collectives animées par ailleurs. La grande majorité des jeunes qui fréquentent nos permanences peuvent en effet difficilement se rendre en toute confidentialité dans les Centres de Planification des agglomérations lyonnaises et stéphanoises, soit parce qu'ils/elles sont internes pour une grande majorité, soit parce qu'ils/elles n'ont pas de moyens de transport.

3. La coordination du dispositif, la formation et le travail en réseau

En 2020, la coordination du Dispositif Ressources Santé Sexualité Adolescent-e-s et le travail en réseau a nécessité 67 réunions.

- **Travail avec les institutions**

Les comités de pilotage du dispositif, qui permettent habituellement de partager le bilan et les perspectives avec les partenaires des deux principaux territoires de l'action, n'ont pas pu avoir lieu en raison du contexte sanitaire.

Le Planning Familial a travaillé au sein du comité de pilotage du KIJ de Vaugneray.

- **Travail avec les professionnel-le-s du territoire**

- ✓ L'équipe du DRSSA est dans un lien permanent avec les professionnel-le-s du territoire, soit autour de situations de jeunes avec des orientations et des concertations, soit lors de rencontres de présentation mutuelle.
- ✓ 13 rencontres partenariales ont eu lieu en 2020 (en dehors des réunions de préparation/bilan des actions), par exemple avec des professionnel-le-s (sage-femme, médiatrice familiale, psychologue..) ou des structures (Aides, un REAAP, un CMP...). Un travail spécifique autour du dispositif « Contraception mineur-e » a été fait pour le faire connaître à différent-e-s professionnel-le-s (médecin, laboratoire, pharmacie) et faciliter ainsi l'accès gratuit à une contraception pour des mineur-e-s du territoire.

Focus sur la formation des animatrices et animateurs du MRJC par les professionnelles du Planning familial

En 2020, plusieurs rencontres avec le MRJC (Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne) ont eu lieu. Nous y avons échangé autour des activités de nos structures, des envies des jeunes autour des questions de genre et de sexualité, du diagnostic de territoire Genre et sexualité porté notamment par le MRJC dans les Monts du Lyonnais, et de l'animation d'un temps de formation sur ces questions à destination des animatrices et animateurs d'équipe et de séjours de vacances du MRJC.

Ces échanges ont donné lieu à une demi-journée de formation animée par deux professionnelles du DRSSA (une animatrice de prévention et une conseillère conjugale et familiale), qui a pu se dérouler début juillet 2020. Elle a été destinée à 14 animateur-ric-e-s de 20 à 33 ans. Un temps beaucoup trop court mais qui a quand même permis un riche échange de points de vue et d'expériences, ainsi que d'esquisser un socle commun autour des notions de sexualité, de genre, d'intimité, d'inégalités et de discriminations.

Ce temps a aussi été l'occasion de partager des informations et des ressources sur les questions de genre et de sexualité pour les jeunes et notamment dans l'animation et les camps de vacances. Les animatrices du DRSSA ont pu s'appuyer sur l'activité du centre de documentation du Planning familial du Rhône pour l'accès aux documents produits spécifiquement sur cette thématique.

- **Communication**

La page Facebook du dispositif est utilisée pour annoncer les permanences, qui sont relayées par les MFR ou structures où elles se tiennent. En dehors des jeunes qui sont déjà abonné.e.s aux pages de leur établissement ou des structures socio-éducatives, ce n'est pas le réseau social le mieux adapté pour visibiliser l'existence et la tenue de ces permanences à ce public jeune.

Facebook reste plutôt un réseau de partenaires, et permet d'avoir accès aux informations communiquées par chaque structure ainsi que de faire un travail de relais et de veille concernant l'actualité sur le territoire.

Avec le contexte sanitaire lié au covid, la page Facebook a permis de garder un lien avec le territoire et les structures partenaires, pour rappeler leurs droits aux personnes victimes de violences intrafamiliales, conjugales et donner des informations sur l'accès aux soins pendant la pandémie.

Nos contacts apparaissent également dans les plaquettes et sites web des Communautés de communes, MSAP, MJC, EJ, MPT, dans les lettres mensuelles des communes où nous intervenons régulièrement.

Le passage dans certaines classes pour présenter le dispositif en début d'année, la présence en réunion de rentrée dans certaines MFR, l'utilisation du kakémono pour annoncer les permanences et la présence dans la presse locale sont des outils de communication complémentaires.



CHAPITRE 3

Le programme « Handicap et alors ? »

Chapitre 3 : Le programme « Handicap et Alors ? »

« La belle énergie » dont il était question dans le rapport d'activités de 2019 concernant la mise en œuvre du programme « Handicap et Alors ? » a été très affaiblie en 2020 par la crise sanitaire. Mais grâce à la pugnacité de l'équipe pour répondre au mieux aux besoins des personnes et des structures, celle-ci ne s'est jamais arrêtée et a su s'adapter aux nouvelles modalités de travail imposées par la situation pour rester en lien avec les personnes et les équipes.

Nous avons eu 612 contacts avec des personnes en situation de handicap ou leur entourage, pour un total de 103 actions, réparties en 4 axes.



1. Le programme « Handicap et alors ? », un programme national d'accompagnement global des personnes

Composé de 4 axes interdépendants, il permet une vraie prise en compte des besoins des personnes en matière de vie affective et relationnelle. Son appropriation nécessite de se former pour connaître et adapter ses outils et moyens de communication aux modes de communication des personnes.

En 2020, nous avons été en contact avec 28 Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS). Pour certains, il s'agissait d'un premier contact en vue d'un partenariat pour l'année suivante, pour d'autres, dont le partenariat était déjà posé, nous avons adapté les actions au vu de la situation sanitaire.

CAJ Le Tremplin – ALGED – ST GENIS LAVAL	FV La Villa St Raphaël - La Maison Des Aveugles – LYON 5ème
La Plateforme le Répit - APAHJ - VILLEURBANNE	FV St Vincent de Paul - LYON
ORLOGES (Office Rhodanien de Logements Sociaux) - LYON	IME Bourjade – Comité Commun - VILLEURBANNE
ESAT La Goutte d'Or – ADAPEI - MEYS	IME JJ Rousseau – OVE - VENISSIEUX
FH La Goutte d'Or - ADAPEI 69 - MEYS	IME Yves Farge - Fondation OVEO - VILLEURBANNE
FAM Les Charmattes – APF - ST MARTIN-EN-HAUT	Maison de Santé – ST SYMPHORIEN-SUR-COISE
FAM Les Passerelles de la Dombes - ORSAC – TRAMOYES (01)	SAAAS – les PEP69 - VILLEURBANNE
FH L'Arc – AMPH - MORNANT	SAJ - APAHJ - MEXIMIEUX (01)
FH La Casa - Fondation OVE - LYON	SAVS – OVE - VILLEURBANNE
FH Galliéni - VILLEURBANNE	SESSAD Aline Renard – OVE – RILLIEUX LA PAPE
FH Malval - ODYNEO - VAULX-EN-VELIN	SESSAD Marie Curie – OVE - VILLEURBANNE
FH Clair Matin - Vaugneray	SESSAD Georges Seguin - OVE - Vaulx-en-Velin
FH Le Pré Vert – APAJH - VILLEURBANNE	SESSAD Bossuet – LYON
FH Line Thévenin – Sauvegarde 69 – STE FOY LES LYON	SESVAD – APF - VILLEURBANNE
FV Résidence l'Yzeron - La Roche - YZERON	

1.1 Axe 1 : en direction des personnes en situation de handicap

Des temps collectifs et individuels permettent d'offrir un espace d'écoute, de parole et d'échange et d'établir un climat de confiance pour aborder, en mixité ou en non mixité, les questions de vie affective, d'intimité, de sexualité. Ils ont lieu soit au centre du Planning Familial⁶⁹, soit dans les établissements et à la Maison de Santé de St Symphorien-sur-Coise.



Les objectifs sont les suivants :

- Travailler sur les émotions et leur identification, les modes d'expression des ressentis, l'estime de soi et la confiance en soi, le corps et ses changements, l'intimité, la pudeur, la masturbation, le consentement.
- Sensibiliser les personnes aux thématiques de prévention en santé sexuelle : le cycle de la reproduction, la contraception, les IST, la grossesse, l'avortement, le suivi gynécologique, la relation sexuelle.
- Echanger sur la rencontre, les modes d'interactions sociales, le désir et le plaisir, les relations sociales, l'orientation sexuelle, les rapports femmes-hommes, les violences, la vie en institution et les besoins d'espace protégé et/ou intime dans un espace collectif, l'autonomie, la détresse affective, l'accès à une vie affective et sexuelle.
- Identifier les lieux ou personnes ressources, à partir de leur environnement, sur ces questions et faire le lien avec les familles/aidant.es.

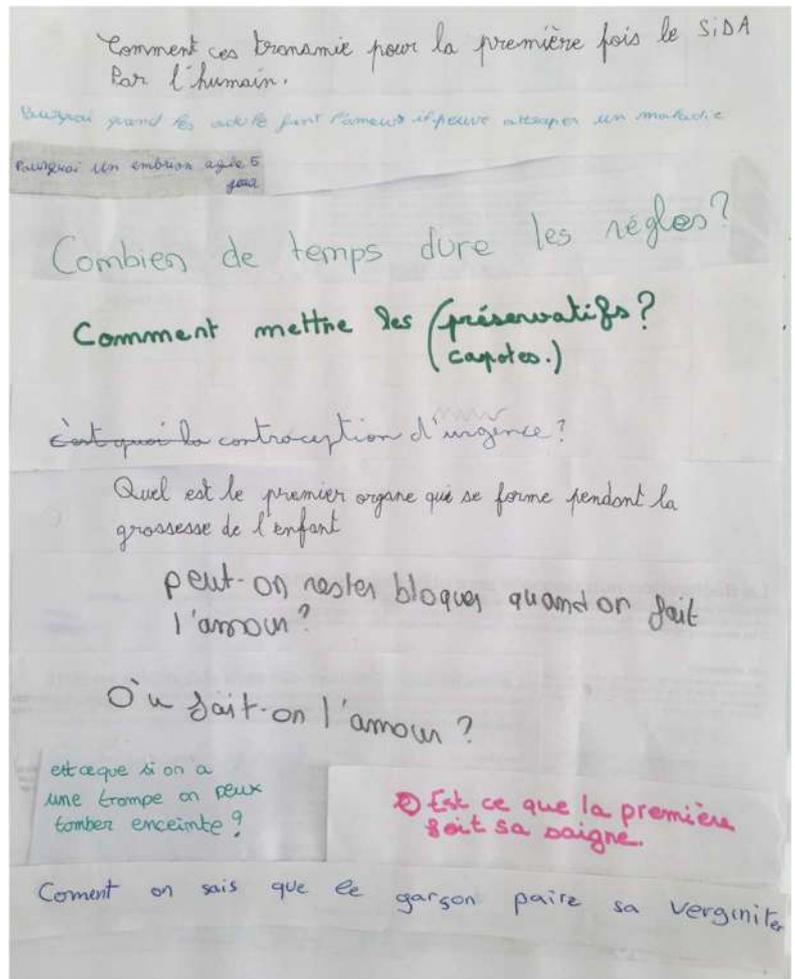
Il est fréquent que les personnes souhaitent avoir un entretien individuel après une séance collective pour poser des questions ou parler de leur situation personnelle, notamment de situations de violence passées ou actuelles.

Ces espaces d'écoute et de parole sont de plus en plus demandés du fait de la confidentialité, de la possibilité d'aborder la vie affective et sexuelle sans tabou, de pouvoir échanger avec des professionnel.les extérieur.es qui ne les connaissent pas dans leur quotidien.

Thèmes les plus abordés :

- La relation amoureuse, comment et où rencontrer un.e amoureuxse-eux, l'absence ou la peur de ne pas savoir comment aborder quelqu'un.e, peur de ne pas plaire, de passer sa vie « célibataire ». La question de la parentalité revient fréquemment ainsi que les troubles de la libido souvent liés au traitement (lorsque les personnes ont un traitement dans le cadre d'une prise en charge psychiatrique).
- Le mal-être, l'ennui et la solitude en lien avec la vie en collectivité.

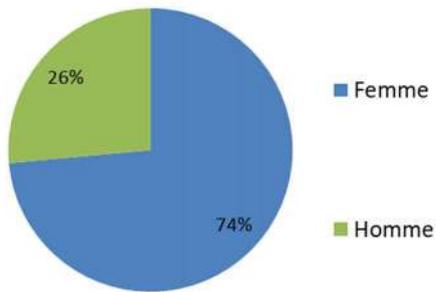
Une partie des actions collectives ont été reportées à 2021 car les établissements ne pouvaient pas accueillir des personnes extérieures à la structure. Nous avons développé les entretiens individuels par téléphone ou en visio sur les temps de confinement. Pour certaines personnes, même si elles préféraient venir au Planning, le rendez-vous hebdomadaire par téléphone avec le Planning apportait une bouffée d'air dans leur quotidien rythmé par les contraintes de la collectivité.



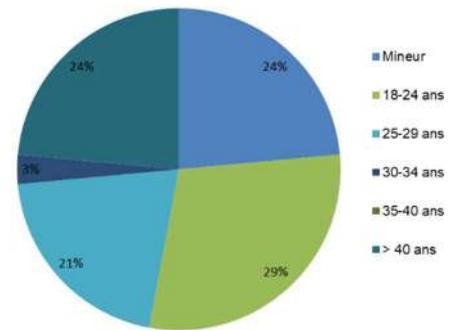
Nous avons pu observer beaucoup d'anxiété du côté des résidents qui se retrouvaient confinés dans leur chambre pendant des semaines, coupé.e.s de tout lien social, y compris pour celles et ceux qui se considéraient en couple avec un.e autre résident. A cela s'est ajoutée la question de la contamination par la COVID. Certains résidents n'ont pas osé embrasser leur partenaire depuis le 1er confinement de peur d'être hors la loi. Enfin, des résident.e.s ont témoigné de crises d'angoisse importantes compensées par une surconsommation d'alcool ou une surmédication prescrite par les médecins.

Profil des personnes reçues en entretiens individuels

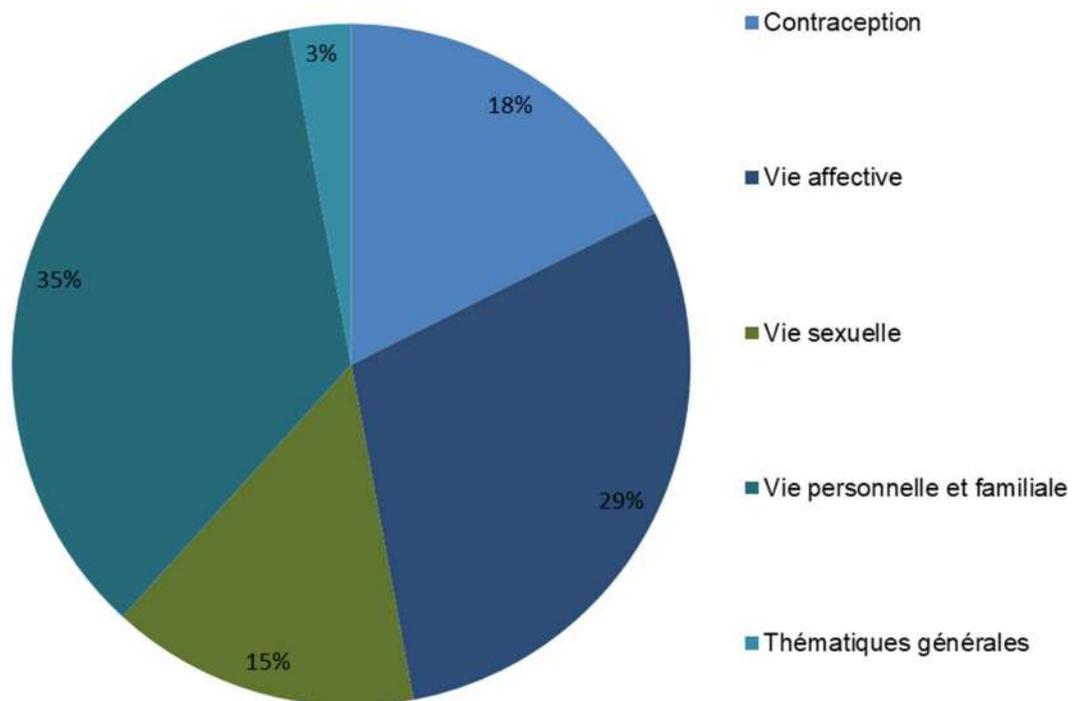
Répartition en fonction du genre.



Répartition en fonction de l'âge



Répartition par thématique principale.



Au-delà de la situation sanitaire, nous constatons de plus en plus de demandes de la part des personnes pour venir dans notre centre, soit pour des entretiens individuels, soit pour les consultations médicales, signe que le Planning Familial 69 commence à être repéré comme lieu ressource pour tout public. Cela montre la complémentarité entre le programme « Handicap et alors ? » et l'accueil des personnes dans notre centre CPEF-EVARS de Villeurbanne. En 2020 par exemple, une cinquantaine d'entretiens avec des personnes en situation de handicap ont eu lieu, la plupart en lien avec des actions effectuées dans le cadre du programme « Handicap et alors ? ».

1.2 Axe 2 : en direction des familles/aidant.e.s

- Permettre aux familles/aidant.e.s d'élaborer et d'assumer un positionnement qui puisse respecter l'autonomie de leur enfant ou de leur proche tout en prenant en compte les circonstances de dépendance liées au handicap.
- Proposer un espace de parole aux familles/aidant.e.s concernées par le handicap d'un proche, afin de réfléchir, ensemble, à la manière d'accompagner leur proche vers sa propre autonomie.
- Accueillir et questionner leurs interrogations et représentations concernant la vie affective et sexuelle de leur enfant ou de leur proche pour une prise de conscience et une mise à distance de ces représentations.
- Rompre l'isolement des familles par l'échange de vécus entre les familles, de témoignages et d'entraide.

PARENTS/AIDANT.ES

168

3 rencontres collectives et 2 entretiens individuels

Cet axe du programme est pour le moment peu investi car les parents sont difficilement mobilisables sur ces questions. Certains parents/aidant.es ne souhaitent pas qu'elles soient abordées niant les envies, besoins et désirs en matière de relation amoureuse et/ou sexuelle de leur enfant ou de leur proche. Pour d'autres, il peut être compliqué de les aborder. D'autres ne résident pas dans la région lyonnaise.

Nous avons eu peu de contacts directs avec les familles/aidant.es en 2020 mais nous avons pu répondre aux questionnements de certains d'entre eux par l'intermédiaire des professionnel-le-s. Nous avons animé un café des parents et organisé 2 soirées théâtre suivies d'un débat sur la question des violences que subissent très fréquemment les personnes en situation de handicap (cf. chapitre sur les actions dans le champ public).

1.3 Axe 3 : En direction des professionnel-le-s des ESMS

Nous proposons un appui et un soutien aux professionnel.le.s qui peuvent se retrouver en difficultés face à une situation et nous les aidons à répondre aux questions ou aux attentes des personnes qu'ils accompagnent au quotidien. Nous proposons également des journées de formation dans le cadre du pôle Formation de notre Fédération régionale certifiée Qualiopi.

Ce travail avec les équipes permet de :

- favoriser la prise en compte de la dimension relationnelle, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap accompagnées par les professionnel.les.
- susciter une dynamique d'équipe et une posture commune sur les questions d'éducation à la santé sexuelle.
- identifier les représentations personnelles et collectives concernant la vie relationnelle, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap.
- mutualiser et questionner les pratiques professionnelles et institutionnelles face à ces questions.
- favoriser l'élaboration de positionnements professionnels visant à promouvoir l'autonomie des personnes en matière de sexualité.
- sensibiliser les professionnels aux techniques d'écoute afin d'être au plus proche des problématiques soulevées par les usagères.

PROFESSIONNEL.LES
SENSIBILISE.ES ET/OU
FORME.ES

36

4 temps de
sensibilisation/analyse de la
pratique et 1 formation

FORMATION HANDICAP : VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE AVEC LES PROFESSIONNEL·LE·S DE L'IME YVES FARGE

LE 28, 29 NOVEMBRE 2019 ET 31 JANVIER 2020

Le partenariat a commencé en 2018 avec une sensibilisation de l'équipe et des groupes de parole animés par le Planning Familial. En 2019 et 2020, ce partenariat s'est vu renforcé avec la formation de 12 professionnel·les qui ont souhaité aller plus loin sur cette thématique pour pouvoir, à leur tour, animer les groupes de paroles avec les jeunes.

Des groupes de paroles ont pu être mis en place durant l'année, animés par les professionnel·les de l'IME, avec le soutien du Planning.

Tous les thèmes ont pu être abordés au cours de chaque cycle sur la vie affective et relationnelle. Pour compléter, une visite du Planning Familial a été organisée avec chaque groupe pour leur permettre de repérer le lieu et de faire connaissance avec une partie de l'équipe d'accueil du Planning.

Accompagnements d'équipes suite à des agressions sexuelles présumées

Nous avons été sollicitées pour trois situations :

Pour la première, plusieurs semaines après les faits présumés, pour de l'analyse de la pratique avec les professionnel·les de l'établissement.

Pour les deux suivantes, pour collaborer avec l'officier de police judiciaire pour accompagner et faciliter les entretiens grâce à des supports de communication adaptés à des personnes présentant un déficit intellectuel et/ des troubles psychiques.



1.4 Axe 4 : en direction des institutions

Ce volet vise à proposer aux directions et aux conseils d'administration des structures un appui technique et méthodologique pour prendre en compte les questions de vie affective, relationnelle et sexuelle des personnes accueillies en conformité à la loi.

25 temps de rencontre

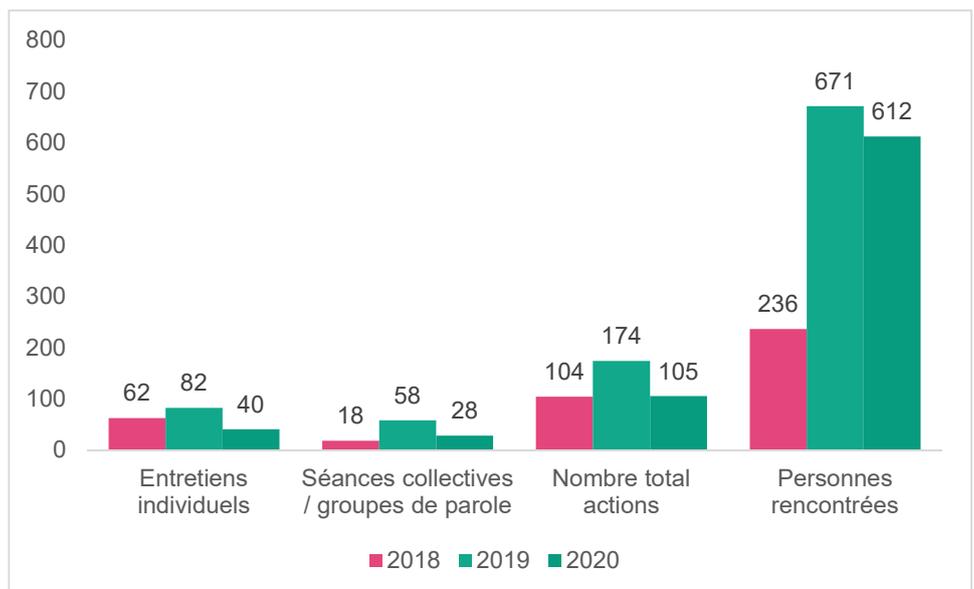
75 personnes concernées

- Sensibiliser à la question de l'éducation à la sexualité (circulaire de 2001) et à l'application de la loi de 2005 en matière de vie affective, relationnelle et sexuelle.
- Accompagner la réflexion sur les implications de sa mise en œuvre au vu de la structure, de son histoire, du public accueilli, des profils des professionnel.les.
- Aider à la formalisation d'un plan d'action (charte, règlement intérieur).
- Aider à identifier les professionnel.les de leur équipe pouvant s'investir dans cette mise en œuvre en leur permettant de se former.

2. Un programme qui se développe

Globalement, la situation de 2020 ne nous a pas empêchés de mener la plupart de nos actions. Elle nous a permis de travailler sur la mise à jour des contenus et des outils et d'actualiser nos connaissances en suivant des conférences et formations en visio.

Nous sommes restées en lien avec les structures pour leur apporter notre soutien si nécessaire. Les contraintes liées aux protocoles sanitaires n'ont pas permis aux équipes d'accompagner, autant qu'elles l'auraient voulu, la vie affective et relationnelle des résidents



Les volumes d'actions et de personnes rencontrées ont évidemment légèrement reculé.

Mais les demandes des personnes et des établissements restent importantes et malheureusement, le manque de moyens financiers ne nous permet pas de développer le programme comme souhaité. Nous poursuivons le développement du programme en 2021.

3. A propos des violences

12 est le nombre de situations de violence rapportées au cours des entretiens individuels.

Le nombre de situations de violence rapportées par les personnes ou leur entourage est élevé. Sur les 12 situations, 2 ont été rapportées par des hommes abusés par des inconnus dans leur enfance. En revanche, concernant les femmes, les violences, sexuelles pour la plupart, ont été commises par des personnes de leur entourage (un frère, un père, un ami, un partenaire, une connaissance). Toutes n'ont pas déposé plainte de crainte de ne pas être crues. Quant aux personnes qui sont allées au bout de la démarche, la peur reste omniprésente d'avoir été abusées en lien avec leur handicap, renforçant ainsi le sentiment de n'avoir « aucune chance de rencontrer quelqu'un.e ».

Au-delà de ce sentiment d'isolement, se pose la question de la mise à l'écart de ce public et de l'origine des violences qu'il subit. Considérées avant tout comme personnes fragiles et vulnérables du fait de leur handicap, les personnes porteuses d'un handicap connaissent fréquemment des situations de contrainte,

de subordination, de non-respect de leur consentement, de privation de droits, de violence, physique, psychologique ou sexuelle.

Qu'elles soient également à l'origine de violence, parfois, n'a rien d'étonnant (identification à des schémas connus, incompréhension des réactions et des besoins des personnes, facteurs psychologiques, psycho-traumatiques). N'y aurait-il pas là encore un possible caractère systémique, (droits non respectés, culture patriarcale, attentes sociétales, organisation sociale,

etc..) relevant d'une logique de domination des valides vis-à-vis des personnes en situation de handicap ? Ne serions-nous pas face à une croyance selon laquelle les valides seraient supérieurs aux personnes en situation de handicap et que ces dernières seraient incapables de savoir ce qui est bon pour elles ?

Vigilant face à ces mécanismes, le Planning Familial espère là aussi, dans le champ du handicap comme ailleurs, accompagner et encourager l'auto-détermination et le pouvoir d'agir des personnes, dans l'écoute et le respect de leurs choix.

CHAPITRE 4

Actualisation, partage et diffusion des savoirs et savoir-faire

Chapitre 4 : Actualisation, partage et diffusion des savoirs et savoir-faire

Intervenant dans le champ de la santé sexuelle depuis plus de 50 ans, le Planning Familial du Rhône a toujours été attaché à développer une dynamique de partage de savoirs et de pratiques avec les acteurs et actrices de terrain. Chaque année, il contribue, de différentes manières, à la formation d'acteurs et actrices de l'éducation, de la santé et du travail social.

Constituant un lieu d'observation, de sensibilisation et de co-formation autour d'une activité articulant l'écoute, l'information, le soin et l'orientation d'un public diversifié, le PF du Rhône est **un lieu de stages** pour les étudiant-e-s dans différentes filières de l'enseignement supérieur (faculté de médecine, faculté de sciences humaines, écoles du travail social et paramédical). Nous avons ainsi accueilli **12 stagiaires en 2020**.

Ayant développé une démarche pédagogique interactive pour partager les connaissances acquises et les expériences mises en œuvre sur son terrain d'intervention, le PF du Rhône est **acteur de la formation continue** des professionnel-le-s de la santé, de l'éducation et du travail social : l'association conçoit et met en œuvre des formations à la demande d'associations ou d'institutions. **En 2020, nous avons ainsi formé 65 personnes**.

De plus, l'équipe **du Planning Familial bénéficie de diverses formations** afin de mettre à jour connaissances et savoir-faire.

Le PF du Rhône gère un **centre de documentation** qui dispose d'un fond de plus de 1800 ouvrages, de plusieurs revues et de revues de presse (locale et nationale) portant sur la santé sexuelle et reproductive et le féminisme. Fréquenté notamment par des collégien-ne-s, lycéen-ne-s, étudiant-e-s et des professionnel-le-s de l'éducation et de la santé, il constitue un lieu ressource accessible à toute personne en quête d'information sur les thématiques relevant de notre champ d'intervention. Le centre de documentation a accueilli **62 personnes** en 2019.

En outre, **les professionnelles du PF du Rhône reçoivent régulièrement des professionnel-le-s en exercice ou de futur-e-s professionnel-le-s** en formation pour affiner leur connaissance des missions des CPEF, de l'histoire du PF ou des métiers de l'intervention sur les questions liées à la sexualité (**24 personnes** ont été reçues et accompagnées dans cette optique en 2020).

Enfin, le PF publie également **ses propres outils d'information**.

1. L'accueil des stagiaires en 2020

FORMATION	DATES	ECOLE – LIEU DE FORMATION
Stage interne médecine générale	06 janvier au 27 janvier (24 h)	Université Claude Bernard Lyon 1
Stage interne médecine générale	03 février au 24 février (32h)	Université Claude Bernard Lyon 1
Sage-femme	Du 6 nov au 27 nov (12h)	Faculté de Médecine Jacques Lisfranc St Etienne
Sage-femme	2 oct. (6h)	En libéral
Stage interne médecine générale	7 janvier au 10 mars (30h)	Université Claude Bernard Lyon 1
Sage-femme	25 sept (8h)	En libéral
Stage interne médecine générale	9 janvier au 13 février (40h)	Université Claude Bernard Lyon 1
Médecin généraliste	21 sept au 5 oct (18h)	En libéral
Master 2 Etudes sur le genre (EGALES)	16 mars au 04 décembre (462 h)	Université Lumière LYON 2
Stagiaire Conseil Conjugal et Familial	Fin 2019 à fin 2020 (84h)	Planning Familial 38
Stage interne médecine générale	07 nov au 21 dec (45h)	Université Claude Bernard Lyon 1
Sage-femme	03 et 10 septembre (18h)	En libéral

Nous recevons chaque année plus de 50 sollicitations pour effectuer des stages dans notre association et ne pouvons évidemment répondre positivement qu'à une minorité, ce qui demande un important travail de gestion administrative (tris des demandes, réponses...).

2. L'activité de formation

2.1 L'activité de formation continue en interne

2.1.1 Formation « Réduction des risques sexuels en milieux festifs »

- **Objectifs généraux :**
 - Permettre d'acquérir des connaissances sur les données sociologiques, épidémiologiques et biomédicales concernant la santé sexuelle,
 - Permettre d'appréhender la démarche de réduction des risques sexuels
 - Permettre d'apprendre à animer un stand de RDRS (outils d'animation, préparation du stand, interaction avec le public, etc.).
- **Contenu :**
 - Présentation des intervenantes, des objectifs, de la méthode d'animation
 - Présentation des participant-e-s et échange sur les expériences et représentations de la "réduction des risques"
 - Présentation d'une technique pour engager le dialogue en milieu festif: le "Quizz"
 - Actualisation des connaissances à partir du "Quizz" sur la santé sexuelle et reproductive, sur les risques sexuels liés à la sexualité, sur les outils de prévention des grossesses non désirées, du VIH/Sida et des IST, sur les missions du Planning Familial, des CPEF, des Cegidd
 - Présentation du montage et de la tenue d'un stand
 - Echange avec les participant-e-s sur le contenu de la formation.
- **Date :** 8 octobre 2020.
- **Nombre et profil des participant-e-s :** 8 personnes.

2.1.2 Formation « Accompagnement des mineures en demande d'IVG »

- **Objectif général :** Afin de constituer un réseau d'adultes référent-e-s volontaires pour accompagner des mineures en demande d'IVG ne souhaitant pas en informer leurs parents, formation pour connaître le rôle de l'accompagnant-e.
- **Contenu :**
 - Les grossesses chez les adolescentes : contexte sociologique et psychologique
 - Le cadre légal de l'IVG pour les mineures
 - Le déroulement des consultations pour les IVG médicamenteuses et pour les IVG chirurgicales sous anesthésie locale et sous anesthésie générale
 - Le rôle d'accompagnant-e d'une mineure, la communication avec la mineure et avec le personnel de santé
 - Discussion à partir des attentes de chacun-e et d'exemples de situations.
- **Date :** 9 décembre 2020 - formation réalisée de manière dématérialisée.
- **Participant-e-s :** 17 personnes.

2.3 La formation dans le cadre de l'enseignement supérieur

2.3.1 Intervention à l'Ecole de Sages-femmes sur l'Interruption volontaire de grossesse (IVG)

- **Cadre** : intervention dans le cadre de la formation initiale des sages-femmes de l'Ecole de Sages-Femmes (HCL, Lyon).
- **Objectif** : permettre aux futur-e-s sages-femmes de comprendre et d'expliquer un parcours d'IVG, de prescrire et d'orienter correctement.
- **Contenu** :
 - Contenu médical et légal sur l'IVG pour que les étudiant-e-s soient en capacité d'expliquer un parcours d'IVG et une IVG à une femme, de prescrire et d'orienter correctement.
 - Contenu sociologique sur l'accueil des femmes en demande d'IVG : discussion et partage de représentations, apport de données sociologiques et épidémiologiques sur :
 - L'évolution du recours à l'IVG.
 - Le profil des femmes en demande d'IVG.
 - Le contexte des situations rencontrées par les femmes en demande d'IVG.
 - Les liens entre méthodes contraceptives et recours à l'IVG.

Intervenante : Mélanie VILLEMAUD, sage-femme

- **Nombre des participant-e-s** : 40 élèves
- **Dates** : 12 octobre 2020.

3. Les formations suivies par les salariées et les bénévoles

Formations, Colloques, Conférences	Nombre de salariées ou bénévoles
Comment mobiliser l'approche systémique dans le conseil conjugal et familial Collège coopératif - LYON	10
Formation GISTI - PARIS Le droit au séjour et le droit d'asile des femmes étrangères victimes de violences	1
Formation - RIAU Autisme	1
12è Assises Françaises de Sexologie et de santé Sexuelle - MARSEILLE	1
Formation accueil des personnes trans – Association Chrysalide - VILLEURBANNE	15
6ème Journée Humanitaire sur la Santé des Femmes (JHSF) - LYON	3
Cybersexisme : comprendre pour prévenir et agir - Centre Hubertine Auclert - PARIS	3
Clinique du Couple – ISF - LYON	1
Renforcer l'estime de soi – ADES 69 - LYON	2
Informatisation de la documentation du centre - VILLEURBANNE	1
Pleiraa, 4ème journée	2
Accompagnement à la Gestion du Centre PF69 – Eclair'H LYON	20
Formation médicale Accompagnement des personnes Trans - PF 38 - GRENOBLE	3
Congès Sexogyn MARSEILLE	1

4. La gestion du centre de documentation et l'accompagnement de la recherche documentaire

Le Planning Familial du Rhône dispose d'un fonds documentaire comprenant plus de 1800 ouvrages, de nombreux dossiers de presse thématiques, des brochures et plaquettes d'information ainsi que plusieurs revues féministes.

En 2020, 62 personnes ont été reçues et accompagnées dans leur recherche par la documentaliste.

Depuis sa création, le Planning Familial du Rhône est aussi un centre de ressources et de documentation qui propose un fonds documentaire pluridisciplinaire, historique et militant sur les droits des femmes, la contraception, l'IVG, les sexualités, l'éducation à la sexualité, le féminisme, l'égalité femme/homme, les violences...

Il est accessible à tou.te.s, la documentaliste accompagne chacun.e, particulier.e et professionnel.le au plus près de ses besoins.



On peut consulter sur place des ouvrages, des revues, des rapports ou mémoires, des dossiers de presse, des affiches et brochures de prévention, des outils pédagogiques. Le centre de documentation est aussi le lieu où l'on peut consulter les archives du Planning Familial du Rhône. Un fonds riche, que nous avons tenté de répertorier et de classer afin d'en rendre la consultation plus facile, travail en cours qu'il nous faudra peaufiner encore.

Le prêt est réservé aux adhérent.e.s du Planning Familial (20€/an, 8€/an en tarif réduit).

Le centre de documentation a également un rôle très important de support pour l'équipe salariée et les adhérent.e.s du Planning Familial du Rhône : veille sur les outils d'animation et la documentation professionnelle, les données sociodémographiques et épidémiologiques, gestion des brochures de prévention à destination des personnes accueillies à Villeurbanne ou pour les actions collectives à l'extérieur du centre.

Début 2020, le centre de doc a investi son nouvel espace dans les locaux rénovés du Planning, plus grand, mieux agencé, il permet la consultation des documents sur place plus aisément et met mieux en valeur le fonds « moins entassé ! » qu'auparavant. Malheureusement, très rapidement, la première phase de confinement a tout bousculé, entraînant la fermeture totale du lieu pendant deux mois.

Cette année perturbée a contrarié la fin du réaménagement, tout n'a pas encore vraiment trouvé sa place dans les rayons... mais ce temps fut profitable pour la mise à jour du catalogue en ligne, suite au transfert de l'ancienne base sur le nouveau logiciel métier, cette tâche a pu être effectuée en télétravail par la documentaliste.

Dès la fin de ce premier confinement strict, le centre a de nouveau été ouvert au public, sur rendez-vous et en respectant les règles sanitaires en vigueur, un jour par semaine, puis deux : les lundi et jeudi, le télétravail étant respecté pour les autres jours.

Ce catalogue qui répertorie aujourd'hui plus de 2700 notices (ouvrages mais aussi articles, rapports, outils d'animation, brochures, etc...) est consultable à l'adresse :

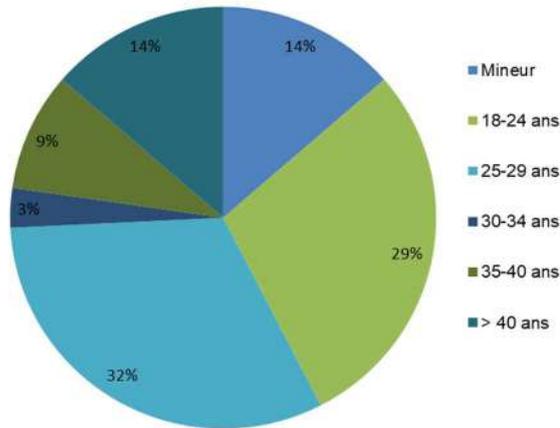
<https://69-planningfamilial.kentikaas.com>

Un accès privilégié avec plus de fonctions est proposé à tou.te.s les adhérent.e.s du Planning 69 après inscription auprès de la documentaliste : mp.joannin@planningfamilial69.fr.

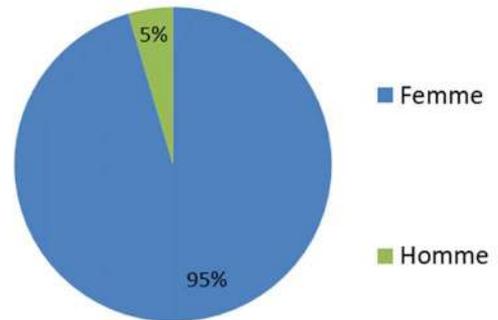
Ce nouvel outil doit nous permettre de faire mieux connaître toutes les ressources du centre de documentation afin d'en faire profiter le plus grand nombre.

Vous trouverez ci-après les données 2020 sur le profil des personnes accompagnées par la documentaliste et les thématiques abordées dans leurs recherches.

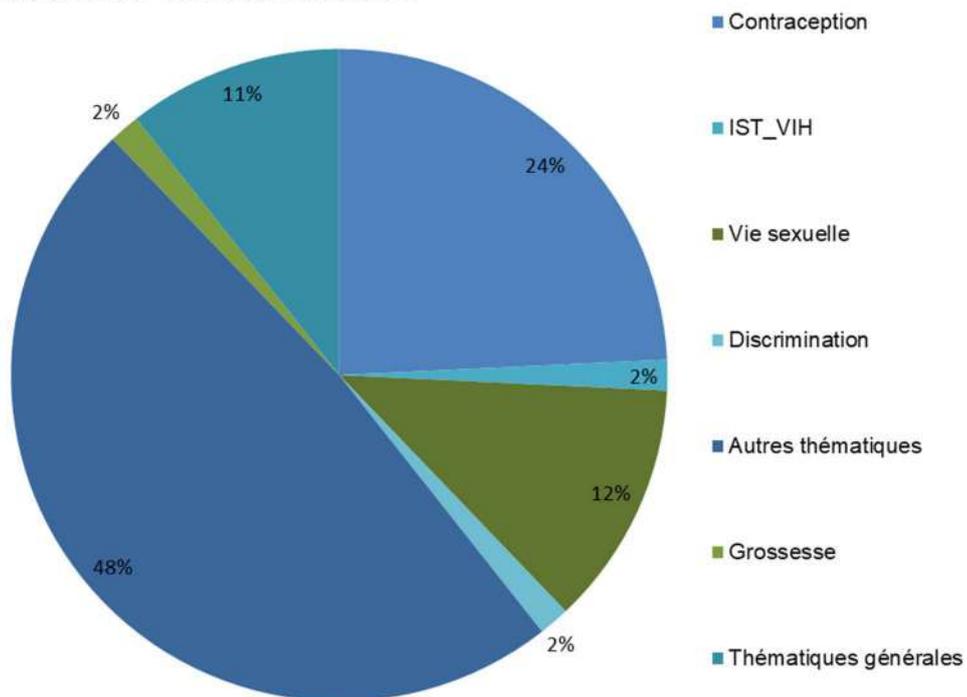
Répartition en fonction de l'âge.



Répartition en fonction du genre.



Répartition par thématique principale.



5. Les publications et la communication du PF69

Le Planning Familial du Rhône utilise trois principaux supports pour diffuser des informations tant sur ses activités que sur son actualité militante et ses revendications : le bulletin d'information « **D'ébats féministes** », auquel contribuent régulièrement des membres de l'équipe salariée et des administratrices et dont la publication est coordonnée par la commission « Bulletin » ; des interventions dans la **presse locale** (envoi de communiqués de presse ou réponse à des sollicitations) ; le **blog** créé par le groupe « Superféministe », relié à une page Facebook.

En complément, nous mettons à jour [notre site internet](#) aussi régulièrement que possible.

5.1 Le bulletin d'information «*D'ébats Féministes*»

Voici ci-dessous les articles parus en 2020 dans le bulletin « D'ébats féministes ». On peut noter la diversité et la richesse des sujets abordés : le bulletin sert de relais à l'actualité féministe de l'échelon local à l'échelon international mais est aussi un lieu de débat, de réflexions et de transmission d'informations. Le Bulletin est envoyé à plus de 250 personnes et [retrouvez le sur le site du centre de doc !](#)

D'Ebats Féministes n° 69

En lutte, les féministes se mobilisent contre la réforme des retraites

Retraites : les féministes lyonnaises se mobilisent

Pour aller plus loin : liens

Tract, slogans, chant de lutte

Une mémé dans les manifs

"Les claques et les étoiles" Femmes autistes et violences sexuelles, sensibiliser par le théâtre.

Handicap, zoom sur les questions d'autonomie.

Nouveautés de la doc.

Le 8 mars 2020

D'Ebats Féministes n° 70

Confiné.e.s mais pas moins déterminé.es.

Ne nous dites pas que vous ne saviez pas.
COVID-19, expérience inédite, pas identique.
Malades et/ou handicapées, premières victimes.
Les violences explosent.
IVG le combat continue.
Les militantes anti-grossophobie se mobilisent.
Le travail domestique ne sera pas dématérialisé.
Pandémie internationale, racisme occidental.
Aides à domiciles, mises en danger.
La caisse grève féministe, caisse de solidarité.
A lire, voir, écouter.
Le Projet associatif du Planning 69.
8 mars à Lyon, mobilisation inédite.
Notre corps, nous-mêmes.
PF69 : permanences d'écoute ouvertes.
Confinées, nous avons des droits.
Régularisation des sans-papiers.
Lettre ouverte au Président de la République.
Carnet de bord, confinement.
La chanson des confiné.e.s.

D'Ebats Féministes n°71

Déconfiné.e.s et masqué.e.s : comment continuer à lutter ?

Confinement et déconfinement au Planning 69

Ici et ailleurs, actualité du droit à l'avortement.

Être féministe, aujourd'hui comme hier, c'est prendre des risques.

3919, non au marché public !

Des chiffres et des enquêtes plus poussées mais pas de politique forte et de moyens effectifs.

Avec la vague le retour de bâton.

La loi bioéthique, un bilan globalement déprimant.

Nos sexes sont politiques.

Cartes postales sexistes : STOP.

Le sexisme, une affaire d'hommes.

2019, au Planning du Rhône.

L'Educ sex fait partie de la vie, et si on en parlait ?

CCF à quand une réelle reconnaissance ?

Les combats de Gisèle Halimi.

Ne nous libérez pas, on s'en charge !

Quoi de neuf au centre de documentation.

D'Ebats Féministes n°72

Féministes en colère, décembre 2020

25 novembre : brisons le silence

Contre les violences sexuelles et sexistes

Des chaussures rouges contre les féminicides

Appel des femmes sans papier

ITW Najeh, femme sans papiers

Permanences sociales au PF 69

Le 3919 n'est pas un marché public

Une maison des femmes ?

Rencontre avec Hanane Karimi

Le PF 69 actif malgré la crise sanitaire

Une AG 2020 masquée

Minute « bla bla bla » avec Chloé

IVG en France : un droit renforcé ?

IVG instrumentale : les sages-femmes aussi

IVG dans le monde

Prostitution : confinement, répression, danger

Nudes et rapports de pouvoir

50 ans du MLF

« Brutes en blanc »

« Pour elles toutes »

Le Planning au cœur du Tonkin

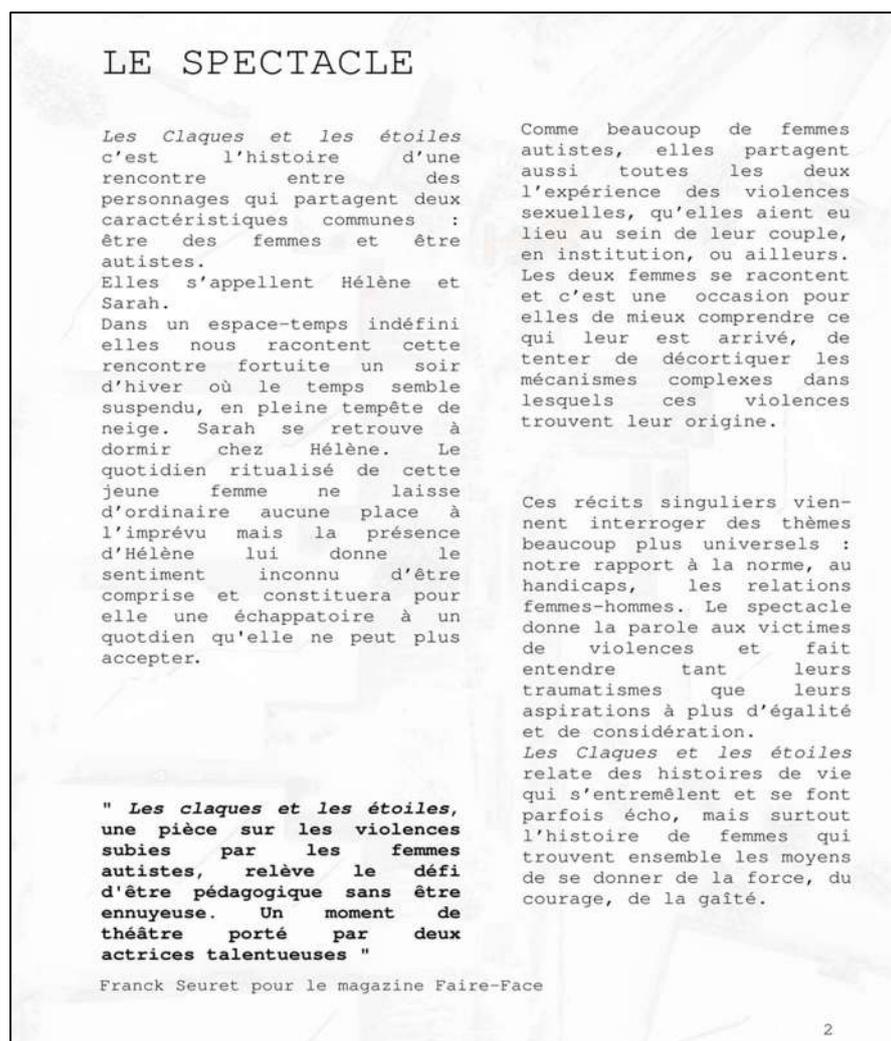
Éducation à la vie affective et sexuelle

Anne Sylvestre, « les frangines »

5.2 Les articles parus dans la presse

En 2020, le Planning familial du Rhône a pu se rendre visible par la parution de **10 articles dans la presse locale** : reflets des mobilisations auxquelles nous avons contribué, des sujets d'actualité liés à la sexualité ou de notre activité quotidienne, ces apparitions nous permettent de rendre nos revendications publiques ou de mieux nous faire connaître.

- ✓ « Les claques et les étoiles ». Les femmes handicapées arrachent les violences au silence / Faire-face, 17 janvier 2020.
- ✓ Tonkin – 40 ans de Planning familial et des locaux comme neufs / Viva Villeurbanne, 28 janvier 2020.
- ✓ Le Planning Familial inauguré après sa rénovation / Le Progrès, 29 janvier 2020.
- ✓ Saint Martin en Haut. Théâtre violences sexuelles et autisme : « Les claques et les étoiles » au Pardiso, dimanche 9 février, Le Progrès, 7 février 2020.
- ✓ Rhône Manifestation pour les droits des femmes : 4400 personnes présentes dans un cortège festif. Le Progrès, 08 mars 2020.
- ✓ Démonstration de force féministe dans les rues de Lyon. Le Progrès, 9 mars 2020.
- ✓ Rhône : Lyon, des féministes manifestent contre la nomination de Gérald Darmanin. Le Progrès, 07 juillet 2020.
- ✓ Des collectifs féministes organisent une seconde manifestation le 10 juillet à Lyon, place de la comédie, contre la nomination du gouvernement Castex, jugé « sexiste » / Lyon capitale, 9 juillet 2020.
- ✓ Lyon : rassemblement ce samedi contre les violences faites aux femmes / Lyon Capitale, 21 novembre 2020.
- ✓ A Villeurbanne, un rassemblement pour lutter contre les violences faites aux femmes / Lyon Bondyblog, 26 novembre 2020.



5.3 Le Blog militant du Planning Familial – superféministe

En 2020, le Blog des militantes superféministes a une année de plus permis de relayer l'actualité du PF69 et du groupe superféministe. Avec 50 posts sur 2020, il connaît une légère baisse d'activité (71 posts en 2019) mais pas de fréquentation (environ 250 à 300 vues en moyenne) !



La page facebook @superfeministe est elle aussi toujours active, servant essentiellement à relayer les posts de blogs, partager les événements auxquels nous participons et les quelques images que nous avons (anonymées, bien sûr). La fréquentation de notre page facebook est en augmentation, avec environ 2500 abonné-e-s fin 2020. Si cette année nous avons dû annuler la fête de Superféministe en pleine préparation (on avait même l'affiche, le lieu, tout ça...) en raison de la crise sanitaire, le blog a aussi permis de relayer les adaptations du PF69 au contexte, avec notamment la diffusion des horaires d'ouvertures et des nouvelles conditions d'accueil.

Comme chaque année depuis 2011, le blog nous a permis de relayer les mobilisations locales auxquels nous avons pris part (contre la réforme des retraites, contre la réforme de l'assurance chômage, contre l'extrême-droite, soutien à l'hôpital public, contre les violences policières, marche des sans-papiers...) ainsi que celles que nous avons organisées (dépôt de chaussures le matin du 25 novembre 2020 sur les marches du palais de justice, rassemblement contre le « remaniement de la honte » cet été), notamment au côté du collectif droits des femmes 69 (marche du 8 mars, mobilisations de novembre...). Le blog a aussi permis de relayer des mobilisations internationales et des textes de soutien, aux Polonaises, aux Argentines, entre autres, dans leurs luttes pour l'accès à l'IVG.

Enfin, le blog a diffusé aussi des analyses plus approfondies, notamment sur les inégalités aggravées par la crise sanitaire. En 2021, nous prévoyons de maintenir notre belle activité bloggesque !

CHAPITRE 5

Le travail en partenariat avec les associations et institutions

Chapitre 5 : Le travail en partenariat avec les associations et institutions

Le Planning Familial du Rhône a développé un important réseau de partenariats tant associatifs qu'institutionnels. Ce réseau lui permet de mener des actions collectives, de partager des réflexions, d'échanger sur ses pratiques et de s'impliquer dans la vie locale. Ce chapitre revient sur cette dimension partenariale qui contribue grandement à la richesse des activités de notre association.

1. Participation aux instances de coordination locale autour de l'IVG

Participation au groupe d'optimisation des relations CPEF-CIVG-EVARs	
Objectifs	Améliorer l'offre de soins et l'accompagnement des femmes/personnes en demande d'IVG dans le Rhône. Favoriser les liens institutionnels autour de cette activité.
Partenaires	Professionnel-le-s travaillant en CPEF, en EVARS, en Centres d'IVG. Coordination et animation par 1 Médecin de CPEF Métropole et 1 Conseillère Conjugale et Familiale d'un CPEF hospitalier.
Description de l'action	<p>Participation aux réunions, élaboration de propositions, suivi.</p> <p>En raison de la crise sanitaire, le groupe s'est réuni 1 seule fois en 2020. Deux conseillères conjugales et familiales du Planning Familial étaient présentes lors de cette réunion. Des liens ont pu persister par e-mail pour s'informer des principales mesures d'accès à l'IVG pendant la crise.</p> <p>Le déplacement des lieux de réunions au sein des structures concernées permet de repérer les lieux pour mieux orienter les personnes, de connaître leur activité, l'organisation du travail et les difficultés rencontrées.</p> <p>Pour cette seule réunion de 2020, le groupe s'est déplacé au sein du CPEF de Lyon 9.</p> <p>Le groupe est un espace pour prendre connaissance de l'évolution des lois, échanger sur les pratiques, mettre en commun les difficultés rencontrées et les pistes pour y répondre. C'est aussi un moyen d'être informées des formations et journées proposées par des associations telles que Pleiraa, Revho, Ancic.</p> <p>Les dysfonctionnements, les difficultés de coordination entre CPEF et CIVG sont également évoqués au sein du groupe.</p> <p>Ces groupes permettent également un partage et un retour des réunions avec l'Agence Régionale de Santé et les Hospices Civils de Lyon, de mutualiser les questionnements, les difficultés et ainsi de mieux les faire remonter lors des réunions avec ces instances.</p> <p>D'autres thématiques ont pu être abordées :</p> <ul style="list-style-type: none">– Présentation de la nouvelle équipe du CPEF de Mornant.– Partage d'informations concernant la vaccination possible des garçons contre le Papillomavirus à partir de l'été 2020.– Signalement à l'ARS de la pratique d'un médecin non conventionné proposant des rdv IVG et échographies de datation, facturés avec dépassements d'honoraires importants alors qu'il réoriente systématiquement sans jamais pratiquer lui-même d'IVG.

	Grâce à une certaine harmonisation des protocoles hospitaliers (échographie sur place, test urinaire souvent suffisant pour permettre la prise d'un rdv) et au développement de l'IVG médicamenteuse en ville, l'accès à l'IVG s'est amélioré. Cependant, nous constatons toujours des difficultés d'accès à l'IVG pour les 12/14 semaines d'aménorrhée (SA). Ces situations prennent beaucoup de temps d'accompagnement pour permettre aux personnes l'accès à une IVG.
Points forts	-Temps de mutualisation et de réflexion entre professionnel-le-s de terrain visant un meilleur accompagnement des femmes/personnes en demande d'IVG. - Repérage des structures et lien avec les équipes des différents lieux qui accueillent ces réunions. -Veille documentaire concernant l'IVG.
Perspectives	Poursuite de notre implication.

Participation au groupe de travail « accès à l'IVG » de l'ARS

Objectifs	Améliorer l'offre de soins et l'accompagnement des femmes/personnes en demande d'IVG au niveau régional. Favoriser les liens institutionnels autour de cette activité.
Partenaires	Professionnel-le-s travaillant en Centres d'IVG, les CHU, les Planning familiaux, et réseaux de périnatalités de la région, la métropole de Lyon, PLEIRAA.
Description de l'action	<p>Participation aux réunions, élaboration de propositions, suivi.</p> <p>Du fait de la crise sanitaire, le groupe « accès à l'IVG » s'est réuni une fois au sein des locaux de l'Agence Régionale de Santé le 02 février 2020, et deux fois en visio-conférence, les 15 septembre et 1er décembre 2020.</p> <p>Ce groupe a été réactivé en lien avec le suivi du plan régional d'accès à l'IVG porté par l'ARS.</p> <p>C'est donc un espace pour permettre aux différent-e-s professionnel-le-s (soignants, sociaux, administratifs) accompagnant les femmes dans l'accès à l'IVG :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De se coordonner. - D'échanger sur leurs pratiques et de tenter de les harmoniser. - De mutualiser leurs questionnements. - De prendre connaissance des évolutions des lois. - De mettre en commun les difficultés rencontrées, les dysfonctionnements et les pistes pour y répondre. <p>Depuis sa création, l'offre d'IVG en période de congés (d'été notamment) fait chaque année l'objet d'un temps de suivi et de vigilance du maintien de l'offre d'IVG au sein des différents départements, d'échange d'informations, et d'un bilan en fin de période estivale.</p> <p>Quelques exemples de points abordés en 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Finalisation de la fiche d'information pour les professionnel-le-s sur les particularités de l'IVG médicamenteuse entre 7 et 9 SA. Discussions sur les contre-indications. - Suivi de l'accès à l'IVG pendant la crise sanitaire.

	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour des annuaires de professionnel-le-s libéraux pratiquant l'IVGM en ville. - Discussion autour de l'accès à l'IMG pour motif psychosocial (dit aussi motif « maternel ») : travail sur l'articulation entre les CPEF, CIVG et CPDPN pour un meilleur accompagnement et suivi de ces demandes. - Enquête sur les freins aux IVG entre 12 et 14 SA dans certains centres. - Point vigilance accès à l'IVG pendant les vacances de fin d'année. - Information fermeture du CIVG d'HEH pendant travaux.
Points forts	<ul style="list-style-type: none"> - Temps de mutualisation et de réflexion entre les différents-es institutions et professionnel-le-s visant un meilleur accompagnement des femmes/personnes dans leurs démarches d'IVG. - Espace indispensable de coordination et d'harmonisation des pratiques. - Veille législative concernant l'IVG.
Perspectives	Poursuite de notre implication.

2. Groupe de travail interinstitutionnel "sexualité et handicap" des CPEF métropolitains, associatifs et du département du Rhône

Groupe de travail interinstitutionnel "Sexualité et handicap" des CPEF métropolitains, associatifs et du département du Rhône

Origine du projet	<p>Né en 2009 sous le nom « Handicap et sexualité », ce groupe est à la convergence de plusieurs éléments tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une formation suivie par les professionnel-le-s des CPEF avec le Planning Familial de St Etienne, - des formations plus approfondies faites par certaines collègues (Handicap international et C. AGTHE en Suisse), - des expériences d'animations différentes et le besoin d'échanger, - le constat de demandes de plus en plus fréquentes dans tous les CPEF.
-------------------	---

Objectifs	<p>Répondre aux besoins des professionnel-le-s des différents C.P.E.F :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Echanger sur les pratiques professionnelles et faire un état des lieux des différentes modalités d'intervention. - Mutualiser les connaissances concernant les institutions et partenaires, les différents outils existants et utilisés. - Accueillir et soutenir la pratique de chacune, notamment pour celles qui arrivent sur un nouveau poste. - Constituer un réseau de professionnel-le-s pour un meilleur accompagnement, de meilleures orientations du public en situation de handicap. - Recenser les besoins en formation, connaissance de nouveaux outils...Et organiser des formations pour les professionnel-le-s. - Etre un groupe ressource pour les professionnel-le-s des CPEF, et en particulier des services des maisons de la métropole (PMI, enfance, PA/PH, travailleurs sociaux...)
Participants	C.P.E.F. métropolitains, associatifs et hospitaliers du département du Rhône.
Description de l'action	<p>Groupe pluridisciplinaire de professionnel-le-s : Médecins, Sages-femmes, Conseillères Conjugales et Familiales, Assistantes sociales.</p> <p>Le groupe est articulé autour d'une cellule de coordination et de journées thématiques de formation ouvertes largement aux professionnel-le-s des CPEF.</p> <p>En 2020, le contexte sanitaire a impacté les réunions de la cellule de coordination, limitant le nombre de participantes quand elles étaient « en présentiel ».</p> <p>Il a transformé la journée de formation sur le thème : « Parentalité, handicap » en soirée Webinaire le 15/12/2020 avec partage du film « Grandir d'un monde à l'autre » d'Olivier Raballand, suivi d'échanges autour du thème : "Du désir d'enfants au devenir parent lorsqu'on vit avec un handicap" ; soirée qui fut très riche !</p> <p>Constats :</p> <p>1/ Les demandes continuent d'augmenter, tant au niveau collectif qu'au niveau individuel, de la part :</p> <p>Des structures : IME, ESAT, SAVS, Foyers d'hébergement, d'accueil de jour, de vie, structures d'insertion sociale et professionnelle.</p> <p>Des professionnel-le-s : éducateurs, enseignant-e-s, personnels médico-sociaux, responsables de structure</p> <p>Des personnes elles-mêmes, pour un/des entretien/s individuel/s ou en couple ;</p> <p>2/ le public rencontré est mixte, tous âges et tous types de déficiences : motrices, sensibles, psychiques et / ou intellectuelles.</p>
Points forts	<ul style="list-style-type: none"> - La pluridisciplinarité du groupe permet le croisement de connaissances et pratiques professionnelles différentes, un enrichissement des savoirs de chacun/e. - Le groupe peut remplir un rôle de soutien, d'aide à la compréhension d'une situation de terrain (demande d'une structure, accompagnement d'une situation...) - Elaboration et partage d'une grammaire commune. - Meilleure connaissance du réseau partenaire, de ses spécificités, pour un meilleur accompagnement ou une meilleure orientation du public. <p>En 2020 :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Le groupe diffuse un nouvel outil, à destination des professionnel-le-s des CPEF, recensant – la liste des professionnel-le-s à contacter pour l'accueil spécifique des personnes en situation de handicap, - et les équipements des différents CPEF, pour une meilleure orientation du public. - Le Planning Familial de Villeurbanne accueille la cellule de coordination dans ses locaux, après les travaux de transformation et de mise en accessibilité pour le public en situation de handicap, et présente le programme national « Handicap et alors ? » l'articulant avec le travail mené au niveau local (Rappel : les réunions se déroulent en alternance dans les différents CPEF, contribuant à la connaissance concrète des différents lieux d'accueil). - A la demande de la direction PMI de la métropole, certains membres du groupe poursuivent un travail avec le collectif "être par'hands", avec le soutien d'APF France handicap.
Poursuivre	<ul style="list-style-type: none"> - Le travail de fond, de réflexion et de co-construction au sein de la «cellule de coordination ». - Les rencontres ouvertes à thème, avec de nouveaux professionnel-le-s travaillant dans différentes structures d'hébergement, de soins ... - Le travail engagé avec le collectif "être par'hands".

3. Le « Conseil pour l'égalité femmes-hommes de la Ville de Lyon »

En 2020, nous avons assisté par deux fois au Conseil Egalité Ville de Lyon. Ce conseil, mis en place par la précédente adjointe à l'égalité Femmes-Hommes, Thérèse Rabatel, a été maintenu par la municipalité actuelle.

Florence Delaunay, actuelle adjointe à l'égalité Femmes-Hommes de la ville de Lyon, a ainsi réuni les associations de défense des droits des femmes, une première fois en juillet 2020 puis une seconde fois en septembre 2020 (en ligne).

Ces deux rendez-vous ont été l'occasion pour le Planning Familial 69 de mettre en avant le collectif Droits des Femmes 69 et ses activités, notamment concernant les événements autour du 25 novembre 2020, et ses prises de positions (notamment sur l'intitulé de la nouvelle délégation droits des femmes de la Ville de Lyon qui comprend aussi les cultes et la mémoire).

Ces réunions ont permis également d'échanger sur le fonctionnement des associations pendant la période de confinement et sur la nécessité de construire des partenariats entre les différentes structures, une construction qui prend toujours du temps et nécessite donc des moyens appropriés. A cet égard, la municipalité, de même que les autres partenaires institutionnels, ont été interpellés sur les subventions pérennes de fonctionnement, préférables aux projets financés à court terme. Si peu de décisions opérationnelles y sont prises, cette instance permet de connaître les projets de la municipalité et de nombreuses structures associatives. En 2021, le Planning Familial prévoit de continuer à suivre ce conseil égalité ville de Lyon.

4. Participation à la démarche « Bonnes Idées et Pratiques Prometteuses » en promotion de la santé

La démarche **Bonnes Idées et Pratiques Prometteuses**, portée par l'**IREPS Rhône Alpes**, vise à repérer et valoriser des actions régionales sur un thème donné. Les objectifs de cette démarche sont multiples : inspirer les professionnel-le-s qui souhaiteraient mettre en place des actions, favoriser l'interconnaissance, la collaboration et le partenariat entre structures développant des thématiques communes en promotion de la santé, lier les savoirs théoriques partagés à travers les recommandations de la recherche et les savoirs pratiques des acteurs.rices des projets. En 2019, la focale était « Intervenir en promotion de la santé sur les écrans auprès des 12-25 ans ». En 2020, la démarche se centre sur les **Compétences Psychosociales (CPS)**.

Une salariée du PF69 a participé à plusieurs temps de réunions avec les autres partenaires du Dispositif (l'Association Addictions France (anciennement ANPAA), et l'ADES sur le Rhône) pour échanger autour de ce thème, organiser le recensement d'actions portant sur les CPS mises en place par des structures sur le département.

Du côté des actions co-portées par le Planning Familial 69, cette démarche devrait notamment permettre de mettre en lumière et **faire connaître le Prodas, programme de développement affectif et social**. Ce programme préventif, conçu pour aider les jeunes à se comprendre et à se respecter eux-mêmes, pour ensuite comprendre et respecter les autres, est construit sur la mise en place de groupes de parole autour de la reconnaissance de ses émotions et du partage de vécus en groupe. Il a été mis en place, sous un format aménagé, en 2019 au sein de la Maison d'Enfants à Caractère Social - Clair Matin à Vaugneray, à raison de 6 séances avec un groupe de 9 enfants entre 3 et 9 ans.

5. Le partenariat avec les acteurs de Villeurbanne

Les Petits déjeuners Santé à Villeurbanne	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> -Ouvrir un espace de parole et d'écoute sur l'axe « Santé/Social » pour les jeunes les plus en difficulté et plus généralement les nouveaux inscrit-e-s à la Mission Locale. -Faciliter l'accès aux structures de santé. -Dynamiser le partenariat des acteurs santé sur Villeurbanne.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> -Le Service « Petite enfance » de Villeurbanne. -Le Point Ecoute Jeunes. -La Mission Locale de Villeurbanne. -l'ANPAA. -La CPAM. -Le PF du Rhône.
Description de l'action	<p>En 2020, nous avons participé à une action à la Mission Locale sous forme de « Petits déjeuners santé ».</p> <p>Le contexte sanitaire n'a pas permis de participer à plus de temps collectifs mais des échanges ont pu avoir lieu autour de la situation sanitaire et de l'accompagnement des jeunes, ainsi que des temps de bilan et de préparation des perspectives.</p>
Type et effectif du public	22 personnes de 18 à 26 ans.
Points forts	<ul style="list-style-type: none"> -Observation de la situation et des difficultés des jeunes en matière de santé et d'accès aux soins. -Mise en place de l'accueil des enfants accompagnant leurs parents. -Espace d'étayage pour les jeunes en difficulté d'insertion. -Diversité des thématiques abordées : isolement, mal-être, discriminations, accès aux soins, violences, addictions, vie sexuelle et affective, relations amoureuses... -Permet de faire connaître le Planning familial et de mieux travailler en réseau.
Perspectives	Poursuite des actions.

Participation à la biennale des associations Charpennes-Tonkin et à une « exploration urbaine » du quartier

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Faire connaître le Planning Familial aux habitant-e-s de Villeurbanne et aux partenaires associatifs.- Echanger sur les thématiques liées à la sexualité et à l'égalité entre femmes et hommes avec le public / informer.
Description de l'action	<p>Tenue d'un stand (documentation sur les activités du planning et les thématiques liées à la sexualité/ documents d'actualité).</p> <p>Participation à une initiative du Rize : exploration urbaine du quartier du Tonkin avec un fil conducteur autour de « l'école dans la ville ». Un arrêt devant le Planning Familial a été l'occasion de mettre en valeur son projet associatif, ses missions et en particulier la dimension forte d'éducation populaire qui irrigue notre travail.</p>
Type et effectif du public	39 personnes (tout public)
Points forts	Intérêt du public, échanges avec les partenaires locaux.
Perspectives	Participation au prochain forum

6. Rencontre partenariales

Au-delà de ces actions conduites en partenariat, le Planning Familial a rencontré les structures suivantes au cours de l'année 2020 :

- L'association « Au tambour »,
- L'ANPAA.

CHAPITRE 6

L'action dans le champ public et la sensibilisation du « grand public »

Chapitre 6 : L'action dans le champ public et la sensibilisation du « grand public »

1. Défendre l'accès à l'IVG dans le Rhône et soutenir le droit à l'IVG en France et dans le monde

S'il n'y a pas eu cette année d'événement public sur le droit à l'avortement, l'actualité de l'IVG a néanmoins été particulièrement dense, avec des combats menés sur différents fronts.

3.1 Dans la pratique

Dès l'annonce du 1er confinement, le Planning familial a été attentif aux impacts de la crise sur l'accès aux soins, en défendant que l'avortement soit considéré comme un soin urgent non déprogrammable, et que les personnes ayant dû retarder leurs démarches en raison du confinement (difficultés d'obtenir un rendez-vous médical ou une échographie, contrôle parental ou violences conjugales qui empêchent les sorties du domicile...) soient prises en charge même si elles avaient dépassé les délais légaux. Une référente IVG s'est proposée au sein de l'équipe pour faire un suivi de l'offre de soins locale (en médecine de ville notamment) et pour recenser les éventuels dysfonctionnements observés. L'accès à l'IMG (Interruption médicale de grossesse) pour motifs psycho-sociaux a été assoupli pendant cette période, mais certaines femmes ont dû malgré tout se rendre à l'étranger pour avorter. Les directives concernant l'IVG médicamenteuse en ville ont permis d'augmenter le délai jusqu' à 9 semaines d'aménorrhées pendant toute la période d'urgence sanitaire. Le Planning 69 a pu ainsi étendre ses délais pour la pratique de l'IVG médicamenteuse.

Les difficultés d'accès à l'IVG ont été plutôt observées pendant l'été. Le Planning a fait remonter à l'ARS ses constats : allongement des délais (jusqu'à un mois dans certains hôpitaux), restrictions dans le choix de la méthode en raison des délais ou des manques de personnel, difficultés à joindre les secrétariats... Une rencontre avec les Hospices Civils de Lyon autour de l'activité d'IVG a pu avoir lieu en octobre également.

3.2 Pour faire évoluer la loi !

Plusieurs initiatives ont cherché à étendre le droit à l'avortement en France et en Europe en 2020. En octobre, une proposition de loi visant un allongement des délais a été déposée à l'Assemblée nationale. Le Planning Familial 69 a soutenu cette initiative, notamment en interpellant les député-e-s du Rhône. Une pétition pour l'alignement des délais en Europe sur les pays les plus favorables (et pour la fin de la clause de conscience, pour l'éducation à la sexualité, etc.) a été diffusée à nos adhérent-e-s et partenaires.

3.3 Et à l'international !

A l'occasion de la journée internationale pour le droit à l'avortement le 28 septembre, un article du blog Super Féministe a mis le focus sur les graves reculs dans différents pays (Brésil, Etats-Unis). Les Polonaises se sont battues contre de nouvelles restrictions à la législation sur l'avortement. Nous avons diffusé des informations et appels à soutien (pétitions, cagnotte). Un lien avec des Polonaises vivant à Lyon a été établi : nous avons relayé leur appel à rassemblement mais celui-ci a été annulé suite à l'annonce du 2ème confinement. Nous avons également soutenu le combat des Argentines (vente de foulards verts, vidéo de soutien, diffusion d'informations) et nous réjouissons de leur victoire historique.



Le réseau d'accompagnement des mineures en demande d'IVG

Selon la loi sur l'IVG de 2001, les mineures qui souhaitent interrompre leur grossesse sans en parler à leurs parents peuvent faire cette démarche en toute confidentialité, à la condition d'être accompagnées par une personne majeure de leur choix. Certaines d'entre elles ne disposent pas d'accompagnant-e et font parfois appel au Planning Familial. Afin de ne pas trop désorganiser le travail de l'équipe professionnelle, le Planning Familial a mis en place depuis 2012 un réseau de personnes volontaires pour être majeur-e accompagnant.

Pour constituer ce réseau, nous proposons une formation aux personnes adhérentes ou proches du Planning Familial : il s'agit de connaître le contexte sociologique, légal et la pratique médicale de l'IVG des mineures, ainsi que le cadre légal et le rôle concret de l'accompagnant-e. Un échange à partir de situations aborde la différence entre les places de professionnel-le-s et d'accompagnant-e-s. La formation étudie également les difficultés auxquelles peuvent être confrontées les accompagnant-e-s.

Aujourd'hui une quarantaine de personnes sont inscrites dans ce dispositif : leurs coordonnées et disponibilités figurent sur une liste confiée aux salariées du Planning Familial, qui peuvent y recourir si elles sont sollicitées par une mineure. Le lien équipe-salariée/accompagnant-e a fait l'objet d'une formalisation : tableau de suivi des situations, contact téléphonique après l'accompagnement.

Le recours à ce réseau reste exceptionnel : 9 situations en 2020.

La constitution d'une liste mail contribue à une bonne réactivité, même dans l'urgence. Le contact après l'accompagnement permet de relever les questionnements ou difficultés des accompagnant-e-s, qui seront abordées lors des formations suivantes où l'on encourage le partage d'expériences.

2. Lutter contre les violences faites aux femmes et pour leurs droits avec le collectif Droits des femmes

Le Collectif Droits des Femmes du Rhône

Objectifs	<p>Défendre les droits des Femmes.</p> <p>Lutter contre les violences sexistes et sexuelles.</p> <p>Visibilité et travail de sensibilisation sur les violences faites aux femmes.</p> <p>Défendre l'offre de soins en matière d'IVG au sein du service public tant au niveau quantitatif que qualitatif.</p> <p>Maintenir une vigilance sur l'accès de toutes les femmes à l'IVG.</p>
Partenaires	<p>Associations : Femmes Egalité, Femmes Solidaires, Nous Toutes, Collectif Metoo, OLF, Cabiria, Filactions, VIFFIL, Planning Familial</p> <p>Syndicats : CGT Santé, Sud Santé Sociaux, Solidaires Rhône, Sud Educ, UD CGT</p> <p>Organisations politiques : UCL, PG, GU-Ensemble, NPA, Graine d'Anar.</p> <p>Professionnel-le-s des CIVG du Rhône.</p>
Description des activités menées	<p>Actions autour du 25 novembre :</p> <p>Les chiffres le montrent, pendant le confinement, les violences contre les femmes augmentent. Isolées, enfermées avec leur bourreau, elles ont du mal à faire connaître leur situation, à repérer des lieux où être écoutées et mises à l'abri. Viol et/ou harcèlement dans les rues ou au travail continuent à être le "lot" de nombreuses femmes.</p> <p>Alors, bien sûr, et plus que jamais, malgré le confinement, malgré les peurs et les contraintes qu'il entraîne, en novembre 2020, il faut briser le silence. Le festival de Filactions qui, depuis 15 ans, dénonce les violences à l'encontre des femmes n'a pu se tenir, mais les événements</p>

organisés ou soutenus par le Collectif Droits des femmes ont clamé que même confinées, nous ne voulons pas nous taire.

21 novembre, place Bellecour... Entre 500 et 1000 personnes se retrouvent pour dénoncer les violences sexistes et sexuelles. Les "femmes en blanc" de Filactions défilent autour de la place portant des pancartes dénonçant toutes les formes de violences mais appelant aussi à se révolter et à se tenir debout. Des prises de parole dénoncent tous les aspects que peuvent prendre les violences contre les femmes.

25 novembre, devant le McDonald's de Charpennes... Quelques centaines de personnes sont rassemblées pour dénoncer le harcèlement sexuel et le sexisme au travail.

Action devant le Palais de Justice le 25 novembre : Ce 25 novembre 2020, comme l'année dernière à la même date, des militantes de Superféministe ont disposé des chaussures peintes en rouge sur les marches du Palais de Justice à Lyon. 87 paires de chaussures qui représentent les 87 féminicides recensés depuis le 1er janvier 2020.

8 mars 2020 Fortes, Fières et en Colère : manifestation

La journée du 8 mars ne se « fête » pas par un cadeau ou une distribution de fleurs, ce n'est pas la journée de « la femme » mais la journée internationale de lutte pour les droits des femmes.

Depuis le 5 décembre, les femmes se sont mobilisées contre la réforme des retraites dont les conséquences vont être l'aggravation de la précarité et l'accentuation des inégalités économiques entre les femmes et les hommes. Les femmes touchent les salaires les plus bas et ont les carrières les plus morcelées. A cela s'ajoute, qu'elles effectuent encore la grande majorité du travail domestique et de soin sans jamais que cela ne soit pris en compte dans leurs vies de salariées et de retraitées.

Nos luttes en France s'inscrivent dans un grand mouvement de lutte à travers le monde où les femmes sont en premières lignes et victimes de la répression et de violences car femmes (agressions sexuelles, viols, menaces, assassinat) comme au Mexique, au Chili, en Syrie, au Maroc ou au Soudan.

Parce que les femmes partout dans le monde se lèvent et luttent pour l'égalité et leur émancipation, nous avons été nombreuses et nombreux dans les rues de Lyon le 8 mars 2020 !



Points forts

Organisation de manifestations de rue massives et unitaires.

Animation dynamique (notamment par des Super Féministes), moments forts avec les Femmes Battantes, la chorégraphie « Le violeur c'est toi », flashmob « A cause de Macron » ...

Visibilité sur le territoire, diversification des moyens de communication du collectif : tracts, compte facebook, autocollants, affiches grand format le jour de la manifestation.

Traduction des prises de parole en LSF.

	Liens avec le collectif Sans-Papiers 69 : prises de parole sur la situation des femmes sans-papiers. Elargissement régulier du collectif.
Points Faibles	Peu d'actions pour défendre l'avortement et plus de suivi régulier sur l'accès à l'IVG dans le Rhône. Coordination lourde en temps et en énergie pour le Planning Familial qui entrave notre visibilité sur les actions menées. Débats et formations à mettre en place pour tenir des prises de positions offensives.
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> - Elargissement du Collectif Droits des Femmes - Organisation de formation unitaire - Organisation du 25 novembre et 8 mars



3. Sensibiliser sur les violences faites aux femmes en situation de handicap

Les claques et les étoiles, une pièce de théâtre sur les violences subies par les femmes autistes, un moyen de sensibiliser aux questions de handicap et de violences et d'ouvrir le débat pour lutter contre des situations inacceptables.

Ce projet est né en 2019 d'un échange entre l'association Filactions et le Planning Familial 69 à propos du manque de support de réflexion sur les questions de violences sexuelles concernant les femmes autistes. Une nouvelle collaboration est née autour de ce projet associant le collectif de l'Atre et Marie Rabatel, présidente de l'Association Francophone des Femmes Autistes (Association Francophone des Femmes Autistes) pour la documentation des artistes.

L'idée de ce spectacle était de mieux faire connaître l'autisme et de lutter contre une idée selon laquelle l'autisme concernerait majoritairement les hommes. Nous avons voulu également mettre en avant le quotidien de ces

femmes qui se trouvent à l'intersection de deux discriminations et dénoncer les comportements qui entraînent les violences qu'elles endurent majoritairement.

L'histoire...une rencontre entre plusieurs personnages qui partagent deux caractéristiques communes : être des femmes et être autistes. Et comme beaucoup de femmes autistes, elles partagent aussi l'expérience des violences sexuelles, qu'elles aient eu lieu au sein de leur couple, en institution ou ailleurs. Ces rencontres sont une occasion pour elles de mieux comprendre ce qui leur est arrivé, de tenter de décortiquer les mécanismes complexes dans lesquels ces violences trouvent leur origine. Dans cette pièce, ce sont donc des histoires de vie qui s'entremêlent et se font parfois écho, mais aussi l'histoire de femmes qui trouvent ensemble les moyens de se donner de la force, du courage, de la gaîté.

Deux représentations ont eu lieu en 2020.

- au CCVA de Villeurbanne, mis gracieusement à disposition par la Mairie. Cette soirée a réuni environ 121 personnes, des personnes porteuses d'un handicap, des personnes de leur entourage (familles, professionnel.le.s) et des personnes valides. Un débat très intéressant avec les associations partenaires, le collectif de l'Atre et le public a aussi accueilli les témoignages de plusieurs personnes porteuses d'une déficience visuelle, qui se sont, pour la plupart d'entre elles, retrouvées dans les différentes saynètes.

- Au cinéma Paradiso à St Martin-en-Haut, dans les Monts du Lyonnais : 40 personnes ont participé à cette soirée ; la plupart des personnes, proches de personnes pouvant être concernées par ces situations de violence, ont été particulièrement intéressées par les apports de Marie Rabatel sur l'autisme.



4. Préparer l'anniversaire des 50 ans du MLF

Groupe « 50 ans du MLF »	
Objectifs	Créer un événement autour de l'anniversaire du Mouvement de libération des femmes à Lyon.
Partenaires	Maison des Passages, Associations féministes, syndicats, compagnies de théâtre, bibliothèque municipale.
Description des activités menées	<p>À l'invitation de la Maison des Passages, ce groupe se réunit régulièrement afin d'organiser un événement à l'automne 2021 sur le mouvement féministe à Lyon. Ce festival se déroulera sur plusieurs journées, avec des débats, des films, du théâtre, autour de thématiques comme le travail, la culture, le corps et la sexualité. La question de la transmission sera au cœur de ce projet, avec un croisement des regards entre luttes des années 70 et féminisme d'aujourd'hui.</p> <p>Initialement prévu en 2020, l'événement a dû être reporté en raison des conditions sanitaires, mais une 1^{ère} conférence a pu avoir lieu en septembre 2020 avec les autrices du livre : « Ne nous libérez pas, on s'en charge. Une histoire des féminismes de 1789 à nos jours ».</p> <p style="text-align: center;">ACTION DU CERCLE FLORA TRISTAN POUR LA FETES DES MERES – LYON, ANNEES 1970'S</p> 
Points positifs	<p>Une envie collective de travailler sur la mémoire des luttes.</p> <p>Plusieurs générations représentées.</p> <p>Le support organisationnel de la Maison des Passages.</p>
Difficultés	<p>Contexte d'incertitude sur la possibilité d'organiser des événements publics.</p> <p>Un foisonnement d'idées dans lesquelles il faudra faire des choix.</p> <p>Une diversité de visions du féminisme, de rapports au militantisme, qui devra s'accorder pour ce projet commun.</p>
Perspectives	Poursuivre les réunions en 2021, avec notamment des groupes de travail thématiques, pour être prêtes à l'automne.

5. Se mobiliser en féministe contre la réforme des retraites

La mobilisation contre la réforme des retraites	
Origine de l'action	Alerté par les analyses féministes sur la réforme des retraites prévue par le gouvernement, le Planning a proposé au collectif Droits des Femmes d'appeler à un cortège féministe dans la manifestation du 5 décembre. De cette première dynamique a émané la volonté d'agir ensemble au sein d'une AG féministe . La mobilisation s'est poursuivie début 2020 jusqu'à l'annonce du confinement.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Agir pour la mobilisation en faveur du retrait du projet de réforme. - Sensibiliser les syndicats et la population aux impacts genrés de la réforme.
Partenaires	Collectif Droits des Femmes. Militant-e-s de l'AG féministe. Syndicats, piquets de grève, autres AG.
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Agir pour la mobilisation - Présence dans toutes les manifestations interprofessionnelles. - Recherche de slogans et de chants, réalisation d'un livret de slogans et une banderole affichant : « Retraite minimaliste ! Riposte féministe ! », animation du cortège souvent par des Super Féministes. - Atelier pancartes au Planning Familial, visibilité dans le cortège. - Infos sur les réseaux sociaux, les listes féministes, les sites militants... <div style="text-align: center;">  </div> <ul style="list-style-type: none"> - Communiquer sur la réforme, diffuser les analyses féministes <ul style="list-style-type: none"> o Réalisation d'un tract, plusieurs tractages, en manif comme lors d'actions spécifiques. o Réalisation d'un quizz pour faire de la pédagogie sur la réforme (avec des fiches mémo pour s'approprier l'analyse et faciliter l'animation) o Participation à plusieurs stands d'infos. o Repérage et partage d'articles, échange d'informations. o Prise de parole lors d'autres AG ou événements pour faire connaître l'AG féministe. - Réponse aux sollicitations de différents médias. - Renforcer la solidarité <ul style="list-style-type: none"> o Avec l'AG féministe : réalisation d'une caisse de grève : en lien avec le syndicat CNT-SO, une caisse à destination des femmes précaires. o Lien avec les secteurs en grève, participation à plusieurs piquets de grèves (santé, cheminot-e-s...), participation à des actions communes (rassemblements, blocages, die-in devant l'Hôtel-Dieu...).

Type et effectif du public	7 AG féministes de janvier à mars, avec 50 à 80 personnes. Cortège féministe dynamique de 50 à 150 personnes.	
Points forts	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation inédite, importante et très visible des féministes à Lyon. - Soutien mais aussi sensibilisation des autres organisations du mouvement. - Liens avec des AG féministes dans d'autres villes. - AG mixte, avec l'exclusivité de la prise de parole et du vote aux femmes et minorités de genre. - Proposition d'une garderie autogérée à chaque AG. 	
Points à améliorer	Peu de temps collectifs et de communication avec l'équipe salariée du Planning. Problématique des secteurs du <i>care</i> où la pratique de la grève peut être compliquée (assurer ses missions avant tout, culpabilité...) : quels modes d'action ?	
Perspectives	Le confinement et la suspension de la réforme ont conduit à l'interruption du mouvement, mais la liste de diffusion a été utilisée par la suite pour communiquer des informations et inviter à la formation d'un cortège féministe dans d'autres manifestations. La caisse de grève a été transformée en caisse de soutien pour les personnes précarisées par le confinement. La réforme est seulement suspendue : réseau en veille susceptible de se remobiliser !	

6. Se mobiliser pour la fermeture des locaux fascistes à Lyon

Collectif « Fermons les Locaux Fascistes »	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Partage des informations sur les groupes fascistes et auto-formation. - Fermeture des locaux fascistes. - Visibilité et travail de sensibilisation sur les groupuscules d'extrême droite. - Mobilisation pour dénoncer les agressions et la présence de locaux tenus par l'extrême droite.
Partenaires	CGT, PCF, PG, Ensemble, LDH, NPA, Ras l'Front, CNT, UCL, Solidaires, Planning Familial, UC, la Jeune Garde.
Description de l'action	<u>Au cours de l'année 2020 :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Consolidation du Collectif ; - Autoformation ; - Discussions autour de projets et de l'actualité.
Points forts	<ul style="list-style-type: none"> - Dénonciation des groupuscules d'extrême droite ; - Travail sur féminisme et extrême droite ; - Partenariat multi-structures très intéressant.
Points à améliorer	<ul style="list-style-type: none"> - Elargissement des thématiques prises en compte par le collectif ; - Elargissement à d'autres structures.
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> - Formation unitaire sur le service d'ordre de manifestation ; - Manifestation contre la fermeture des locaux ; - Formation aux élu.e.s de la Ville de Lyon ; - Organisation d'un Forum Social Antifasciste.

7. Préserver les libertés individuelles dans les mouvements sociaux

Participation au Collectif 21 octobre 2010	
Origine du projet	Il y a 10 ans, le Collectif 21 octobre s'est constitué pour dénoncer l'enfermement de 700 manifestant-e-s par les forces de police, place Bellecour. Il a déposé plainte avec constitution de parties civiles dont le Planning Familial 69 en juillet 2011.
Objectif	Dénoncer l'entrave au droit de manifester et de se déplacer librement ainsi que l'exfiltration au faciès du dispositif répressif.
Partenaires	Syndicats (Solidaires, CGT), associations (FCPE, ATTAC, LDH...), partis politiques et individu-e-s qui font partie du Collectif 21 octobre.
Description des actions	<p>L'instruction avait été clôturée par une ordonnance de non-lieu en février 2017 et le 25 octobre 2018, la chambre de l'instruction avait donné droit aux arguments du Collectif 21 octobre en renvoyant le dossier devant les juges puis a prononcé un non-lieu définitif le 5 mars 2020. Le Collectif a décidé d'un recours en cassation le 7 mars 2020.</p> <p>L'ancien directeur départemental de la sécurité publique Albert Doutré et l'ex-préfet du Rhône Jacques Gérard, qui avaient été auditionnés, ont fourni des mémoires pour la Cour de Cassation.</p> <p>En 2020, le Collectif 21 octobre avec Mtre SAYN a communiqué avec le cabinet de Mtre SPINOSI, avocat de la LDH à Paris qui porte l'affaire devant la cour de Cassation et pose une Question Prioritaire de Constitutionnalité. Nous avons régulièrement argumenté avec Mtre BEDOCK, l'avocat interlocuteur, pour faire valoir notre point de vue radical concernant la privation de liberté et les violences de l'enfermement arbitraire.</p> <p>Le Collectif a réalisé un blog qui regroupe les documents juridiques de notre affaire ; il a poursuivi sa veille de la répression des mouvements sociaux et il est resté présent dans le Comité contre les violences policières.</p>
Type et effectif du public	Les infos sur l'avancement de la procédure sont transmises à toutes les organisations et les plaignants.
Points forts	<p>Tenir bon sur la défense des libertés fondamentales.</p> <p>Porter haut la légitimité de cette plainte et informer sur la démarche judiciaire.</p> <p>Veille de l'actualité, partage des informations entre les membres du Collectif et échanges d'info avec les militant-es du Comité contre les violences policières.</p>
Points à améliorer	<p>Renouveler le noyau d'une petite dizaine de personnes pour tenir sur la durée (10 ans).</p> <p>Transmettre notre expérience pour témoigner de l'intérêt d'une procédure judiciaire pour défendre les libertés fondamentales.</p>

8. Communiqués et appels relayés en 2020

- ✓ [Féminisme : le débat sur la place des femmes trans n'a pas lieu d'être](#). Tribune publiée le 26 février 2020 dans le quotidien Liberation, (PF 69 signataire).
- ✓ « Si violer est un art, donnez à Polanski tous les césars ! », février 2020, (PF 69 signataire).
- ✓ Fortes, fières et en lutte, manifestation le 8 mars 2020 départ Place Bellecour. Collectif Droits des Femmes 69.
- ✓ « Maintenant Lyon », place aux actes : fermons les locaux fascistes ! 6 juillet 2020, (PF69 signataire).
- ✓ Nous refusons d'être la cinquième roue du carrosse ! Pour une délégation pleine et entière à l'égalité à la Ville de Lyon. Collectif Droits des Femmes 69, juillet 2020. Communiqué de Presse et Lettre ouverte.
- ✓ Non au rassemblement raciste du 12/09 devant le Palais de Justice du Vieux Lyon, Collectif pour la fermeture des locaux fascistes, septembre 2020.
- ✓ Défendons et renforçons l'accès à l'IVG en France, octobre 2020, PF69.
- ✓ Solidarité avec les femmes polonaises, 30 octobre 2020, PF69.
- ✓ Courrier de soutien au 3919, novembre 2020, relayé par le PF69.
- ✓ Contre les violences sexistes et sexuelles, rassemblements 21 et 25 novembre 2020, Collectif Droits des Femmes 69.

CHAPITRE 7

Vie du Planning Familial du Rhône

Chapitre 7 : Vie du Planning Familial du Rhône

Les activités décrites dans les précédents chapitres peuvent être réalisées grâce à la mobilisation d'une équipe salariée et d'un conseil d'administration, ainsi qu'à un ensemble d'adhérent-e-s. L'association est gérée de manière collégiale par l'ensemble des parties prenantes. Ce chapitre fait un **rapide tour d'horizon de la vie associative et professionnelle du Planning Familial du Rhône**.

Nous reviendrons également sur **plusieurs grands projets qui ont marqué l'année 2020** : le travail sur le projet associatif et le travail sur notre gouvernance, en particulier en matière de gestion du personnel.

1. Une vie associative et professionnelle riche

1.1 Le Conseil d'Administration (CA)

En 2020, le CA a décidé de maintenir le rythme de ses réunions à deux par mois (soit une vingtaine de CA sur l'année) et a dû rapidement se familiariser avec les outils de réunion en distanciel.

Dans le contexte de pandémie, le maintien de l'action du Planning et de sa vie associative a été un enjeu majeur pour le CA, qui a tenté de naviguer dans un contexte d'incertitude en prenant en compte : la sécurité et les conditions de travail des salariées (et notamment les risques liés au télétravail), le suivi des normes sanitaires, la poursuite des missions d'écoute, de consultation, d'éducation à la sexualité, les craintes sur le maintien des financements, le maintien du lien avec les adhérent-e-s, les enjeux politiques marqués par de graves attaques des droits sociaux (retraite, chômage, libertés publiques...).

Malgré ce contexte, l'année a été marquée par une forte participation des membres du CA à des instances extérieures : les AG féministes contre la réforme des retraites, le collectif Droits des femmes 69, le collectif Fermons les locaux fascistes, le collectif qui prépare les 50 ans du MLF, etc.

Quelques belles réussites ont rythmé la vie militante du Planning, comme le succès des cortèges féministes au sein des manifestations contre la réforme des retraites, la manifestation massive du 8 mars, ou les journées du 21 et du 25 novembre, qui ont pu se tenir malgré le contexte sanitaire.

En interne, le CA participe toujours activement aux nombreux chantiers et groupes de travail du Planning Familial. Le chantier OCT (Organisation des conditions de travail) a constitué un axe de travail particulièrement important : des réunions ont eu lieu entre le CA et la consultante sur les questions des Ressources Humaines que nous avons mandatée pour nous accompagner, pour mettre au point les contours de la fonction CA employeur, et les membres du CA ont participé à plusieurs plénières OCT.

Le CA a contribué avec régularité aux outils de communication de l'AD : blog et facebook Super Féministe, site Internet, bulletin.

L'implication des membres du CA dans la confédération s'est renforcée cette année, avec un rôle important du PF69 sur le dossier de la défense des EVARS (argumentaire, proposition d'actions, animation de temps en CA). L'investissement au niveau fédéral s'est maintenu, malgré certaines difficultés rencontrées au sein de la fédération.

Depuis septembre, deux nouvelles stagiaires (Léa et Mélanie) ont fait leur entrée au CA, qui compte désormais 9 membres.

De manière chronique, se pose le problème de la surcharge de travail, qui empêche parfois le CA de traiter certains points à l'ordre du jour ou le contraint à devoir les discuter rapidement.

1.2 L'équipe salariée

L'équipe salariée du Planning Familial 69 a été composée en 2020 de 24 personnes, dont 4 personnes en contrat à durée déterminée (soit 15 ETP, voir composition détaillée en introduction).

L'année 2020 a été marquée par l'embauche en CDI d'une nouvelle collègue au poste d'Intervenante Sociale après un travail sur les missions de ce poste et le développement de permanences sociales sur RDV. Un contrat de renfort de l'équipe du CPEF – EVARS a également été possible entre septembre et décembre sur des missions d'écoute-information, de suivi CCF et d'éducation à la sexualité en milieu scolaire. Plusieurs remplacements ont également été nécessaires pour pallier des absences. L'équipe administrative a fonctionné avec seulement quatre membres en 2020, un retour à cinq est prévu pour 2021.

L'équipe salariée organise son travail lors de différentes réunions : réunions d'équipe bimensuelle, réunions des Conseillères Conjugales et Familiales autour des suivis, réunions de l'équipe d'accueil, réunions de l'équipe médicale, réunions de l'équipe administrative. Par ailleurs, les salariées qui contribuent aux activités d'accueil participent mensuellement à une séance de deux heures d'analyse de la pratique. Un changement d'intervenante pour l'analyse de la pratique a été souhaité fin 2019 et a donné lieu à la recherche de nouveaux partenariats.

1.3 Le fonctionnement collectif (AG, CD, groupes de travail et commissions)

Le Planning Familial du Rhône fonctionne de manière autogérée/co-gérée : l'équipe salariée, comme le CA, sont organisés de manière non hiérarchique et le pilotage de la structure est effectué de manière conjointe par ces deux entités, en lien avec les orientations générales définies par l'Assemblée générale annuelle. Le CA, l'équipe salariée et des adhérent-e-s se réunissent toutes les 6 semaines en « **Collège départemental** » (CD).

De plus, des **commissions et groupes de travail** se réunissent tout au long de l'année :

Les commissions sont des instances chargées de gérer certains aspects de l'activité de l'association. Elles sont composées de salariées et de membres du CA. Voici la liste des commissions actives en 2020 :

- Gestion du personnel
- Finances
- Antennes
- Bulletin
- Interventions extérieures
- Sexualité et handicap.

Les groupes de travail sont des lieux d'échanges et de réflexion approfondie sur certaines thématiques en lien avec notre objet associatif. Ils sont composés de salariées et de membres du CA ainsi que d'adhérent-e-s non élu-e-s au CA. Voici la liste des groupes de travail actifs en 2020 :

- IVG et contraception
- Accueil des personnes trans
- Actes délégués.

Toutes nos instances collectives ont été perturbées par les contraintes liées à la crise sanitaire. Le premier confinement a vu la suspension de la majorité de leur activité habituelle. Nous avons peu à peu pu reprendre une activité plus soutenue, notamment grâce à l'utilisation de la visio-conférence. Les Collèges départementaux de l'automne ont tous pu se tenir à distance, un format qui a de nombreux inconvénients mais nous permet tout de même de garder des espaces d'échanges et de prises de décision collectives. En tout, 5 réunions de CD se sont tenues en 2020, dont une en extérieur au mois de juin, qui a été l'occasion de faire le bilan de la période du premier confinement.

Une lettre d'info mensuelle est également envoyée aux adhérent-e-s pour les informer de l'actualité associative, des nouveautés du centre de documentation et des rendez-vous à venir, en complément du bulletin « Débats féministes » (voir *publications*). Pour permettre la circulation de l'information entre toutes les membres du CA et de l'équipe salariée, un mail récapitulatif hebdomadaire interne a été mis en place pendant la durée du premier confinement.

L'assemblée générale annuelle 2020 a eu lieu en septembre exceptionnellement. Ce décalage de quelques mois nous a permis de la tenir en présentiel dans une grande salle du Palais du travail de Villeurbanne. Un quizz a permis de la rendre relativement interactive malgré les contraintes sanitaires qui ne nous ont pas permis de proposer des temps d'échange en ateliers comme ces dernières années.

Les deux formations internes habituelles à destination des adhérent-e-s ont pu avoir lieu (voir chapitre 4). Enfin, en novembre 2020, les adhérent-e-s et membres du CA ont pu bénéficier d'une **journée de formation dispensée par Chrysalide sur l'accueil des personnes trans**. Organisée par le groupe « Accueil des personnes trans », cette formation a permis de revenir sur les représentations associées aux personnes trans, mais surtout sur la diversité des parcours et des expériences de transition, ainsi que sur les questions de vocabulaire et d'accès aux soins et aux traitements médicaux. Une formation juridique a aussi été proposée aux membres du CA et à l'ensemble de l'équipe salariée, animée par Maître Isabelle Nabucet, qui a pu donner plus d'informations sur l'accès au droit, les procédures de changements d'état civil, les évolutions juridiques récentes et les ressources existantes.

1.4 Le groupe militant « Super Féministe »

Fondé en 2011, le groupe militant Superféministe est **l'un des espaces militants du Planning Familial 69** : lieu de discussion et de réflexion, de création, de propositions et d'organisation d'actions...

Comme chaque année, le groupe Superféministe a tenu environ **une quinzaine de réunions** (en présentiel... puis en distanciel), dont au moins une demi-douzaine intégrant de (potentiel-le-s) nouvelles militant-e-s.

Très engagé dans la lutte contre la réforme des retraites, Superféministe s'est investi tant dans l'animation des cortèges des manifestations de cet hiver que dans l'AG féministe qui en a découlé tout au long des mois de janvier à mars 2020. Cette activité de rue s'est poursuivie avec l'animation et la participation au Service d'ordre de la magnifique marche du 8 mars, au côté du Collectif Droits des Femmes 69. Un atelier pancartes et slogans a été une nouvelle fois organisé, de même que des diffusions massives de tracts auxquelles ont pris part de nombreuses Superféministes.

Toujours aux côtés de ce collectif, les Superféministes ont participé aux **mobilisations contre les violences sexistes et sexuelles** de novembre, en participant aux deux rassemblements des 21 et 25 novembre à Lyon et Villeurbanne et en organisant une nouvelle fois le dépôt de paires de chaussures rouges sur les marches du Palais de justice, comme autant de femmes qui nous manquent, tuées parce que femmes. Le groupe, fort d'une quinzaine de militantes actives cette année, s'est illustré après le printemps confiné par sa présence aux rassemblements contre le « remaniement de la honte » de l'été 2020, contre la promotion de Gérald Darmanin, accusé de viols, au Ministère de l'Intérieur et la nomination d'Eric Dupont-Moretti comme Garde des Sceaux et aux divers rassemblements contre les violences policières.

Diverses activités d'autoformation ont également été organisées par et pour les Superféministes comme la projection et discussion autour du documentaire « Les Insoumuses » (sur Delphine Seyrig et Carole Rossopoulos) ou l'arpentage de *Peau*, le recueil de textes de la poétesse, romancière et activiste américaine contemporaine Dorothy Allison. Une dizaine de militant-e-s ont par ailleurs assisté aux formations sur le thème « sexualités et handicaps », ainsi que sur l'animation de stands de réduction des risques en milieu festif.

Enfin, **un chantier nouveau a été ouvert pour faciliter l'arrivée des nouvelles militant-e-s**, avec une réflexion en réunions sur cette thématique et l'envoi d'un sondage créé pour mieux évaluer les attentes des nouvelles militantes et les limites de notre fonctionnement actuel. Des pistes de réflexion intéressantes sont sorties du dépouillement des réponses, notamment sur la nécessité toujours importante de la formation qui reste une perspective forte pour 2021. Des propositions d'actions concrètes nouvelles et de formations rythmeront 2021, de même que l'animation du blog !

2. Les grands chantiers de l'année 2020

2.1 Le Chantier projet associatif

Le chantier projet associatif, composé de salariées et de membres du CA, a poursuivi son travail en 2020. Un travail analytique sur l'ensemble des activités de la structure avait pu être conduit précédemment.

Il a conduit à la définition d'axes de travail stratégique sur 3 ans (2020-2022). Ce **tout nouveau et premier plan stratégique** du Planning Familial du Rhône a pu être validé lors d'un Collège Départemental début 2020.

Voici les grands axes de travail qui ont été retenus :

1 – Consolider l'action, s'adapter aux besoins des publics

- A. Consolider les financements
- B. Défendre et améliorer les conditions d'accueil du public spécifiques au Planning Familial 69
- C. Repérer les besoins et s'adapter aux publics

2 – Finaliser et mettre en œuvre le nouveau modèle de gouvernance issu du DLA

3 – Renforcer et ré-interroger la vie associative

- A. Poursuivre et développer l'animation de la vie associative
- B. Mener une réflexion sur la place des usager.e.s au Planning Familial 69 afin de renforcer le lien avec les usager.e.s.
- C. Le Planning Familial 69 dans le Mouvement

4 – Permettre des temps de réflexion collective, de formation, et favoriser l'accès aux ressources

- A. Favoriser la réflexion collective
- B. Favoriser l'actualisation des connaissances et la formation
- C. Faciliter l'accès aux ressources

- 5 – Améliorer notre visibilité et mieux ancrer nos revendications dans la pratique de terrain
- Améliorer la visibilité de nos pratiques spécifiques et de nos positions politiques
 - Mieux ancrer nos argumentaires sur notre pratique de terrain
 - Rendre visible le centre de documentation et nos archives en interne et en externe

Bien sûr, les axes présentés ainsi sont assez abstraits mais le plan stratégique présente de manière détaillée des pistes concrètes d'action. Par exemple, des groupes de travail thématiques ont été créés pour lancer la réflexion sur la place des usager-e-s dans notre vie associative ou pour construire les outils qui nous permettront de mieux recueillir les difficultés rencontrées par nos usager-e-s, ceci pour continuer à alimenter nos revendications par ces situations concrètes.

Le suivi du plan stratégique est assuré grâce au groupe « projet associatif », qui se réunit 2 à 3 fois par an, pour faire le point sur ce qui est en cours et impulser des dynamiques si nécessaire, en lien avec le Collège Départemental.

Un chantier qui s'est donc achevé pour mieux ouvrir la voie à de nouveaux travaux associatifs, pensés à moyen terme, de manière cohérente et collective !



2.2 Poursuite du chantier Organisation et Conditions de travail

Le chantier OCT a continué ses travaux comme prévu avec la poursuite du travail sur la gouvernance du PF69, toujours accompagné par Org'integra.

Une clarification de la gouvernance (lieux et circuits de prise de décision) et la découverte de nouveaux outils de prise de décision collective sont venues étayer notre fonctionnement collectif. Il reste à en finir la formalisation écrite et à l'éprouver au quotidien.

Cette phase du début de l'année 2020 a donné lieu à la validation d'une fonction de « référent-e ressources humaines » pour soutenir l'équipe salariée et le Conseil d'Administration dans l'exercice des différentes missions RH qui leur incombent, dans notre modèle de gouvernance partagée.

Nous avons fait le choix de rechercher un appui extérieur à la structure pour cette fonction. Une phase de recrutement a eu lieu en milieu d'année, qui a permis la mise en place d'une mission d'accompagnement par une consultante spécialisée dans la gestion des ressources humaines.

Entre octobre et décembre, elle a pu nous accompagner dans un meilleur diagnostic de nos pratiques en matière de gestion du personnel et nous aider à structurer plus précisément la fonction RH dans notre gouvernance partagée. Une alternance de temps de travail individuels et collectifs, avec le chantier OCT et avec l'ensemble de l'équipe et du CA a été proposée.

Nous avons pu définir une organisation plus précise et plus efficace pour cette gestion des ressources humaines dans notre structure grâce à :

- une meilleure identification des missions incombant à trois des postes du pôle support, au Conseil d'Administration dans son rôle employeur et à l'équipe (avec la mise en place de temps de comités de gestion au sein de l'équipe)

- des outils internes de gestion (tableau de suivi des temps de travail par exemple) et de communication entre les instances (fiche de liaison CA-équipe par exemple)

- une montée en compétences et en informations de l'ensemble de l'équipe et du CA.

Plusieurs décisions importantes ont pu être prises comme, par exemple, la mise en place effective des entretiens professionnels obligatoires à partir de 2021, grâce notamment à une formation de membres du CA et à une réflexion sur leur organisation concrète avec l'appui de l'équipe support.

La mission se poursuit en 2021 pour continuer à renforcer les compétences de chacune et à professionnaliser la gestion du personnel dans notre structure.

2.3 Poursuite de l'installation dans les nouveaux locaux

Le Planning Familial avait repris possession de ses locaux entièrement réaménagés et rénovés en octobre 2019. L'installation a pu se poursuivre avec l'achat de mobilier complémentaire et un investissement progressif des différents espaces.

Deux temps d'inauguration sont venus marquer la fin de ce grand chantier :

-un temps d'inauguration officielle en présence des différent-e-s partenaires du projet a eu lieu le 27 janvier,



-une porte ouverte pour les partenaires et les adhérent-e-s s'est tenu le 15 février. Ce temps qui a permis de découvrir les nouveaux locaux et de re-découvrir les différentes missions du Planning Familial a été clôturé par un petit concert de la chorale féministe des Branl'heureu.x.ses.

Malheureusement, la crise sanitaire ne nous a pas permis de profiter longtemps de ce nouveau cadre. L'accueil sur rendez-vous n'a pas permis de faire vivre la salle d'attente agrandie et son coin enfants comme nous l'espérions et les derniers aménagements restent encore à finaliser pour achever de prendre possession des lieux en 2021 !

CHAPITRE 8

La contribution à l'activité régionale et nationale du mouvement

Chapitre 8 : La contribution à l'activité régionale et nationale du mouvement

1. Contribution à l'activité de la Fédération Régionale Auvergne-Rhône-Alpes du Planning Familial

En 2020, nous avons continué à nous investir dans la Fédération Auvergne Rhône Alpes du Mouvement, notamment en siégeant à son conseil d'administration. En raison des contraintes sanitaires, le CA de la fédération n'a été réuni que trois fois en 2020, en plus de l'AG de septembre.

Ces rendez-vous ont été l'occasion pour le Planning Familial 69 de suivre le chantier conséquent concernant la formation au niveau régional, avec la mise en œuvre d'un catalogue fédéral de formations et la mise aux normes liées aux réformes de la formation professionnelle, bien que l'activité de formation de l'AD69 soit fortement réduite depuis deux ans (suite à une réorganisation en interne). Aujourd'hui, la fédération est un organisme de formations qui mène ses activités en distanciel.

Ces réunions ont permis également d'échanger sur le fonctionnement des différentes AD face à la crise sanitaire et aux problématiques communes qui peuvent nous concerner, comme les baisses de financement EVARS ou sur la mobilisation autour de la proposition de loi sur l'allongement des délais légaux pour les IVG. L'AD69 a également participé à une rencontre d'adhérentes organisée par la Fédération en janvier 2020 sur le thème de l'intergénérationnel et de la transmission.

Cette année 2020 a été également marquée par l'inscription plus vive d'une nouvelle AD, l'AD74. En 2021, le Planning Familial prévoit de maintenir sa participation au Conseil d'Administration de la Fédération Auvergne Rhône Alpes.

L'AD 69 est, de plus, particulièrement investie dans la commission Handicap, avec une salariée qui est référente de ce dossier au niveau fédéral.

2. Contribution à l'activité de la confédération nationale

Notre association, membre du Mouvement français pour le Planning familial, participe à la vie confédérale, via sa représentation au Conseil d'Administration et à diverses commissions et groupes de travaux nationaux.

Pour 2020, nous avons été présentes aux CA confédéraux, au sein du groupe de travail « Handicap et Sexualité », du groupe de défense des EVARS et du groupe « Faire mouvement ».

2.1 Participation au CA confédéral

Le Conseil d'Administration confédéral est une instance centrale du mouvement qui met en œuvre les orientations définies en congrès tous les trois ans.

Un travail de lien régulier avec la confédération se fait à travers la réponse à des enquêtes thématiques, la déclaration de notre activité, le calcul et le paiement de la cotisation confédérale et la diffusion d'information en provenance du réseau dans notre association. Mais aussi, sur des échanges réguliers, des contributions et des soutiens apportés sur des thématiques particulières comme la baisse des subventions des EVARS.

Pour 2020, nous avons participé aux quatre CA confédéraux organisés uniquement en distanciel. Nous avons participé à l'organisation des CA confédéraux notamment pour faciliter les prises de parole et la prise des comptes-rendus. Nous avons pu à la fois aborder :

- Des points d'actualités
- Des points sur la vie du mouvement notamment la construction et le suivi du plan stratégique issu de notre congrès

- Des discussions et échanges autour
 - ✓ Des inégalités sociales au prisme du COVID
 - ✓ De la pornographie
 - ✓ Des EVARS (Espaces Vie Affective Relationnelle et Sexuelle)
 - ✓ Du projet de loi sur les « séparatismes ».

L'année 2020 a été compliquée à gérer pour les membres du bureau confédéral en sous-effectif au vu des tâches à accomplir. Un travail de réflexion sur l'élargissement du bureau confédéral est en cours, tout comme la modification de l'organisation et le renfort de l'équipe salariée confédérale.

2.2 Participation au comité de pilotage de la Stratégie Nationale de Santé Sexuelle

La stratégie nationale de santé sexuelle s'inscrit dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de santé et de la stratégie de santé pour les Outre-mer. Elle s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration de la santé sexuelle et reproductive. Elle se base sur des principes fondamentaux : la sexualité doit être fondée sur l'autonomie, la satisfaction, la sécurité. Elle prend en compte les relations inégalitaires entre les sexes et les sexualités qui impactent l'accès universel à la santé sexuelle.

Elle définit, pour 3 ans, des plans d'actions qui s'appliquent sur tout le territoire. Les constats, enjeux et actions sont discutés et co-construits au sein d'un Comité de Pilotage qui regroupe des ministères, des services de l'Etat, des collègues de professionnel.le.s de la santé et des associations.

Le Planning Familial est représenté à ce comité de pilotage.

Suite à une fin de mandat et un appel à candidature nationale lancé, le Planning Familial du Rhône a décidé de proposer et de soutenir la candidature d'une membre de son conseil d'administration en juillet 2020 pour 3 ans.

Notre candidature reposait sur notre volonté de défendre, d'une part, les valeurs et les pratiques du mouvement et de promouvoir, d'autre part, les droits en matière de santé sexuelle. Nous souhaitons défendre, pour 2020 les spécificités de nos EVARS et de nos CPEF, prendre notre place et défendre notre position en matière d'éducation à la sexualité et continuer à construire nos argumentaires en matière de santé sexuelle.

Ce mandat ne pourra et ne doit pas être porté par une seule personne. Il est très important pour nous de mobiliser le mouvement pour co-construire nos argumentaires, faire remonter les besoins et les analyses du terrain pour montrer la diversité des pratiques, des enjeux et des territoires.

Au vu de l'année très particulière que fut 2020, aucun COPIL n'a eu lieu.

2.3 Participation au groupe de travail pour la défense des EVARS

En 2020, nous nous sommes également investies dans le cadre d'un groupe de travail national dédié aux EVARS (Espaces Vie Affective Relationnelle et Sexuelle). Les EVARS sont des établissements agréés par l'État et gérés par diverses associations, dont le Planning Familial. Ce sont des lieux d'accueil gratuits permettant à toute personne quelle que soit sa situation, d'accéder à une information juste et complète sur la vie affective et sexuelle. Ils développent également des actions d'éducation à la sexualité et de prévention en santé sexuelle. Le PF69 a l'agrément EVARS.

Ce groupe de défense des EVARS, lancé dès la fin de l'année 2019, faisait suite aux annonces de baisses de subvention dans le Rhône et sur certains autres territoires. Il a été appuyé par le vote d'une motion d'actualité au congrès de 2019, proposée par notre association. L'AD69 a pu s'investir dans ce groupe pour produire un argumentaire national valant comme diagnostic pour évaluer les hausses et les baisses de financement sur l'ensemble du territoire. Nous avons notamment produit une première cartographie ainsi qu'un argumentaire présentés lors de CA confédéraux (printemps et automne 2020).

Cet investissement a permis de commencer à travailler avec les parlementaires et les partenaires ministériels sur une meilleure présentation des EVARS ayant pour objectif d'une part, de mieux faire connaître les spécificités de ces structures par rapport à d'autres structures (CPEF, CeGIDD, etc.) et d'autre part, de rendre compte de la complémentarité de ces structures dans une logique de stratégie nationale de santé sexuelle. Ces outils ont également permis une meilleure connaissance des EVARS auprès des partenaires locaux, puisque l'objectif était aussi que les AD puissent se saisir des productions en se les appropriant.

2.4 Participation au Groupe de travail national « Faire mouvement »

L'AD 69 a suivi le groupe de travail d'une des feuilles de route du pôle VAR (Vie Associative et Réseau) intitulée « Faire mouvement », grâce à la participation d'une salariée. Cette feuille de route a été élaborée suite au congrès de 2019, et elle s'inscrit dans la continuité de précédents travaux du congrès de 2016 et des rencontres « Faire mouvement » organisées en 2017. Elle met en avant les besoins de recensement, de mutualisation et d'échanges sur les outils, les expériences et les savoir-faire des différentes instances du mouvement. La diversité des pratiques, des formes associatives, des organisations, des actions, crée une richesse qu'il semble essentiel de partager et valoriser davantage.

La feuille de route a pour objectifs de proposer davantage d'espaces et d'outils de partage, ainsi que de faire connaître et de transmettre au sein de chaque AD les outils, les espaces, les personnes ressources du réseau. En 2020, ce travail s'est axé autour de la construction d'un poste d'animation de réseau au sein de la confédération nationale, en lien avec les ADs et les fédérations. Repéré comme un des leviers majeurs pour faciliter les échanges et les mutualisations, ce poste devrait être créé courant 2021. Le groupe de travail prévoit de rester partie prenante des missions de la feuille de route jusqu'au prochain congrès.

2.5 Participation au Groupe de travail national « Handicap et sexualité » et à la coordination régionale du programme

Le Planning Familial 69 est très impliqué dans le développement du programme « Handicap et alors ? » au niveau régional et national.

Une des salariées est chargée de coordonner la commission régionale handicap pour aider à la mise en œuvre du programme « Handicap et alors ? ». Elle apporte un soutien logistique, recense les besoins des équipes départementales en matière d'outils d'animation, de formation.

Au niveau national, mandatée depuis 2014, la salariée participe également au Groupe de Travail National chargé de la coordination du programme et du soutien apporté aux associations départementales.